

# Europe :



## Sommaire :

**Albanie** : 3-4

**Allemagne** : 5-6

**Andorre** : 7-8

**Arménie** : 9-10

**Autriche** : 11-12

**Belgique** : 13-14

**Biélorussie** : 15-16

**Bosnie-Herzégovine** : 17-18

**Bulgarie** : 19-20

**Chypre** : 21-22

**Croatie** : 23-24

**Danemark** : 25-26

**Espagne** : 27-28

**Estonie** : 29-30

**Finlande** : 31-32

**Grèce** : 33-34

**France** : 35-36

**Hongrie** : 37-38

**Irlande** : 39-40

**Islande** : 41-42

**Italie** : 43-44

**Lettonie** : 45-46

**Liechtenstein** :  
47-48

**Lituanie** : 49-50

**Luxembourg** :  
51-52

**Macédoine du**

**Nord** : 53-54

**Malte** : 55-56

**Moldavie** : 57-58

**Monaco** : 59-60

**Monténégro** :  
61-62

**Norvège** : 63-64

**Pologne** : 65-66

**Pays-Bas** : 67-68

**Portugal** : 69-70

**Roumanie** : 71-72

**Royaume-Uni** :  
73-74

**Russie** : 75-76

**Saint-Martin** :  
77-78

**Serbie** : 79-80

**Slovaquie** : 81-82

**Slovénie** : 83-84

**Suède** : 85-86

**Suisse** : 87-88

**Tchéquie** : 89-90

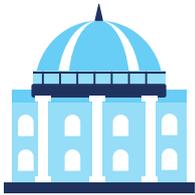
**Ukraine** : 91-92

**Vatican** : 93-94



# Albanie

## République d'Albanie



**Nature du régime :** République parlementaire.

**Chef de l'Etat :** M. Ilir Meta (en fonction depuis juillet 2017)

**Premier ministre :** M. Edi Rama (en fonction depuis septembre 2013, confirmé dans ses fonctions à la suite des élections de 2017)



**Superficie :** 28 748 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Tirana (895 160 habitants)

**Villes principales :** Durrës, Fier, Vlora, Elbasan, Shkodra, Korçë

**Langue officielle :** albanais

**Monnaie :** le lek, 1 Euro = 123,55 lek

**Fête nationale :** La fête nationale se tient le 28 novembre, commémorant l'indépendance vis-à-vis de l'Empire ottoman obtenu en 1912



**Population (2019) :** 2,86 millions d'habitants

**Espérance de vie** (source : Eurostat, 2018) : 78,9 ans

**Taux de croissance démographique** (2019) : - 0,6 %

**Taux d'alphabétisation** (source : UNESCO, 2018) : 99 %

**Religion :** musulmane (environ 56,7 %), orthodoxe (environ 6,8 %), catholique (environ 10 %), Bektashi (2,1 %)

historiquement, l'Albanie a été habitée par de nombreuses civilisations telles que les Illyriens, les Thraces, les Grecs de l'Antiquité, les Romains, les Byzantins, les Vénitiens et les Ottomans. Les Albanais ont établi la Principauté autonome d'Arbër au XIIe siècle. Le Royaume d'Albanie et la Principauté d'Albanie se sont formés entre les XIIIe et XIVe siècles. Avant la conquête ottomane de l'Albanie au XVIe siècle, la résistance albanaise à l'expansion ottomane en Europe menée par Gjergj Kastrioti Skanderbeg leur a valu des éloges dans la majeure partie de l'Europe. Entre les XVIIIe et XIXe siècles, les développements culturels, largement attribués aux Albanais ayant rassemblé une force à la fois spirituelle et intellectuelle, ont définitivement conduit à la Renaissance albanaise. Après la défaite des Ottomans dans les guerres des Balkans, l'État-nation moderne d'Albanie a déclaré son indépendance en 1912. Au XXe siècle, le Royaume d'Albanie a été envahi par l'Italie qui a formé la Grande Albanie avant de devenir un protectorat de l'Allemagne nazie. Enver Hoxha a formé l'Albanie communiste après la Seconde Guerre mondiale et a lancé les Albanais sur la voie de l'oppression et des décennies d'isolement. Les Révolutions de 1991 ont conclu la chute du communisme en Albanie et finalement l'établissement de l'actuelle République d'Albanie.



Malgré des ressources naturelles importantes, l'Albanie demeure un pays en développement. Les structures économiques restent fragiles et dépendantes de l'aide extérieure et des transferts de revenus de l'émigration (environ 14 % du PIB). En 2004, le déficit budgétaire représentait 5 % du PIB et la dette publique s'élève à 56 % du PIB. Néanmoins, la productivité s'améliore sensiblement depuis environ une décennie et connaît depuis 2003 une croissance régulière (6 %) dans un contexte d'inflation modérée. Le pays dispose en outre d'une situation géographique favorable à son développement et d'une ouverture sur la mer, d'un large éventail de ressources naturelles et d'un potentiel touristique. Le secteur tertiaire (les services et le tourisme) représente 60 % du PIB et 20 % de la population active. Le salaire minimum est en janvier 2017 de 155 euros par mois, le plus faible d'Europe. L'Albanie est actuellement un pays en développement, avec la moitié de sa population active travaillant dans le secteur de l'agriculture, et un cinquième des actifs travaillant à l'étranger. Officiellement, le chômage s'élève à 15 %, mais des sources indépendantes l'estiment à près de 30 % au nord et au nord-est du pays. Le gouvernement du Premier ministre Edi Rama, au pouvoir depuis 2013, a adopté une feuille de route économique néolibérale. Il réduit les dépenses publiques et favorise les partenariats public-privé, source d'enrichissement rapide pour un cercle d'entrepreneurs proches du pouvoir, dans la plupart des secteurs (tourisme, enseignement supérieur, santé, travaux publics, culture...).

Nos relations bilatérales sont d'une grande qualité. La France soutient le rapprochement européen de l'Albanie et accompagne ses réformes. Le dialogue politique à haut niveau est continu et confiant.

Les échanges économiques de la France avec l'Albanie sont en augmentation ces dernières années : les échanges commerciaux sont passés de 27 M EUR en 2005 à 150 M EUR en 2018. L'année 2019 marque toutefois une réduction d'ensemble du volume des échanges, observable à la fois au niveau des exportations françaises vers l'Albanie (- 20 %, à 49,2 M EUR), et des importations françaises en provenance d'Albanie (- 3 %, à 85,5 M EUR). La France enregistre un déficit commercial vis-à-vis de l'Albanie depuis 2012. Il s'est accru en 2019 pour atteindre - 36,3 M EUR. Les produits textiles demeurent le 1er poste des importations albanaises de la France. La France est le 8e fournisseur et le 10e client de l'Albanie en 2019, tandis que le pays se classe à la 103e place des fournisseurs (85,5 M EUR) et à la 135e place des clients (49,2 M EUR) de la France.

Selon le Ministre des Affaires étrangères, la communauté albanaise en France est de 4 000 personnes en 2011 tandis que la communauté française est d'environ 200 inscrits au registre des Français établis hors de France.



# Allemagne

## République fédérale d'Allemagne



**Nature du régime :** démocratie parlementaire  
**Chef de l'Etat :** Frank-Walter Steinmeier  
**Chef du gouvernement :** Angela Merkel



**Superficie :** 357 027 km<sup>2</sup>  
**Capitale (2019) :** Berlin (3,769 millions d'habitants)  
**Villes principales :** Hambourg, Munich, Cologne, Francfort-sur-le-Main, Stuttgart, Düsseldorf, Dortmund, Essen, Brême, Dresde, Leipzig, Hanovre, Nuremberg  
**Langue officielle :** allemand  
**Monnaie :** euro  
**Fête nationale :** La fête nationale se tient le 3 octobre, commémorant la réunification allemande en 1990



**Population (décembre 2019) :** 83,2 millions d'habitants  
**Espérance de vie (2017) :** 80,99 ans  
**Taux de croissance démographique (2019) :** +0,2 %  
**Taux d'alphabétisation :** 99,99 %  
**Religion :** Environ une personne sur deux en Allemagne est chrétienne. Environ 5 % des habitants sont musulmans et 4 % ont d'autres religions

Beaucoup de **peuples germaniques occupent le Nord** du territoire actuel depuis l'**Antiquité classique**. Durant ce que l'on nomme les **invasions barbares**, les **tribus germaniques se rapprochent du Sud** de ce territoire. À partir du **Xe siècle**, les territoires forment la partie centrale du **Saint-Empire romain germanique**. Au **XVIe siècle**, le Nord de l'Allemagne est au cœur de la **réforme protestante**. Le **pangermanisme** entraîne l'**unification des États allemands en 1871** pour former l'Empire allemand. Après la Première Guerre mondiale, et la révolution allemande de 1918-1919, l'Empire est remplacé par la **république parlementaire de Weimar**. L'**accès au pouvoir des nazis en 1933** mène à la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle le régime totalitaire connu sous le nom de Troisième Reich, fondé sur un racisme et un antisémitisme singulier, et dirigé par le dictateur Adolf Hitler, perpètre des crimes de masse en Europe, dont la Shoah, et laisse le pays en ruines. Après sa **défaite militaire en 1945**, l'Allemagne perd des territoires et — par la volonté des vainqueurs alliés qui entrent dans la « guerre froide » — est contrainte de **se scinder en deux nations** : à l'ouest un État démocratique, la République fédérale d'Allemagne (en abrégé RFA) et, à l'est, la République démocratique allemande (en abrégé RDA) sous emprise de l'Union soviétique. Le **mur de Berlin** — qui symbolise cette division dans l'ancienne capitale — tombe le 9 novembre **1989** et l'**Allemagne est à nouveau réunifiée le 3 octobre 1990**, Berlin en redevenant la capitale.



**Première puissance économique européenne** avec un PIB de 3 436 milliards d'euros en 2019, l'Allemagne occupe depuis 2007 le **4e rang au niveau mondial**, derrière les États-Unis, la Chine et le Japon. Si l'économie allemande s'est **caractérisée par des taux de croissance supérieurs à la moyenne de la zone euro**, le produit intérieur brut (PIB) allemand n'a augmenté que de 0,6 % en 2019, du fait des différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine ainsi que l'incertitude entourant le Brexit. Jusqu'ici, la demande interne a contribué largement à la croissance du PIB. L'augmentation des dépenses publiques liées à l'accueil de 1,1 million de réfugiés en 2015 et 2016 est par ailleurs un élément à prendre en considération. **Basée sur un réseau dense de petites et moyennes entreprises** (Mittelstand) qui bénéficie d'une compétitivité restaurée par les réformes du marché du travail (dites « réformes Hartz »), engagées sous le second mandat du chancelier Gerhard Schröder (2002-2005), **l'industrie allemande représente un des piliers de l'économie en termes de commerce extérieur. Représentant environ 6,5 % des échanges mondiaux**, l'Allemagne est la 3e puissance commerciale mondiale, derrière la Chine et les États-Unis, et enregistre depuis plusieurs années d'importants excédents commerciaux, en léger recul toutefois depuis 2017. Depuis 2016, la **Chine est son premier partenaire commercial**, suivie des Pays-Bas et des États-Unis. Les **exportations portent sur l'ensemble des domaines de pointe de l'économie allemande** (automobile, machines-outils, industries chimiques et pharmaceutiques en particulier). Le **succès de l'industrie allemande** tient à une configuration particulière des relations entre entreprises et partenaires sociaux, désignée sous le terme de « cogestion » et dont l'une des conséquences est **un système de formation professionnelle en phase avec les besoins des acteurs économiques**.



Le Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande, dit "**Traité de l'Élysée**", signé le 22 janvier **1963** par le chancelier Adenauer et le général de Gaulle, est le **socle fondateur des relations entre la France et l'Allemagne**. Il prévoit une concertation systématique à travers des rencontres régulières à tous les niveaux (chefs d'États et de gouvernement, ministres, hauts fonctionnaires) qui ont installé un réflexe « **franco-allemand** » dans les deux pays. Les dispositifs en place ont été précisés et prolongés à l'occasion des 25e et 40e anniversaires du traité : **création du conseil franco-allemand de défense et de sécurité** (CFADS), du **conseil économique et financier franco-allemand** ou encore depuis 2003 du **conseil des ministres franco-allemand** (CMFA), qui se réunit en alternance en France et en Allemagne, suivant des formats différenciés selon les thématiques choisies, sur une base annuelle. Le dernier en date s'est tenu à Toulouse le 16 octobre 2019. En parallèle, la coopération parlementaire franco-allemande a été renforcée. L'**Assemblée parlementaire franco-allemande** (composée de 50 députés français et de 50 députés allemands), installée en mars **2019**, entend contribuer à une meilleure mise en œuvre du Traité et à l'élargissement de la coopération franco-allemande, en particulier en matière de transposition harmonieuse des directives européennes. Selon le Ministre des Affaires étrangères, la **communauté allemande en France est de 132 000 personnes** en 2011 tandis que la **communauté française est d'environ 160 000 personnes inscrites**.



# Andorre

## Principauté d'Andorre



**Nature du régime :** co-principauté parlementaire

**Coprince épiscopal :** Joan-Enric Vives i Sicília

**Coprince français :** Emmanuel Macron

**Chef du gouvernement** (Cap de Govern) : M. Antoni MARTI PETIT



**Superficie :** 468 km<sup>2</sup>

**Capitale** (2011) : Andorre-la-Vieille (22 256 habitants)

**Villes principales :** Canillo , Encamp, Ordino, La Massana, Sant Julia de Loria, Escaldes Engordany

**Langue officielle :** le catalan

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** La fête nationale se tient le 8 septembre, fête de la Vierge de Meritxell et le 14 mars, jour de la Constitution de 1993



**Population** (2017) : 76.965 habitants

**Espérance de vie** (2017) : 82,9 ans

**Taux de croissance démographique** (2017) : - 0,41%

**Taux d'alphabétisation** (2017) : 100 %

**Religion :** la majorité de la population est catholique

L'Andorre, **micro-État européen** situé dans les Pyrénées, est **une principauté souveraine** dont les **origines** remontent à l'**époque carolingienne**. Son **histoire** est étroitement **liée** à celle de l'**Espagne et de la France**, qui ont **toujours respecté son indépendance**. Bien que la tradition attribue la création de la principauté à Charlemagne, l'**Andorre fut peuplée à partir de la Préhistoire** et l'ancien peuple des « Andosins » est mentionné dans des sources antiques. L'**indépendance** de l'Andorre est néanmoins **reconnue pour la première fois à l'époque carolingienne**, lorsqu'elle **forme un État de la Marche d'Espagne**, destinée à protéger l'empire des invasions arabes. **Longtemps isolée et peu peuplée**, l'Andorre a cultivé des coutumes originales, notamment avec son système d'administration hors d'âge, qui partage le trône entre le chef de la République française et un évêque espagnol et son « **Conseil de la Terre** », **le plus vieux parlement européen**. Pendant la seconde moitié du **XIXe siècle**, la principauté connut néanmoins **une très forte opposition entre les conservateurs et les partisans de la démocratisation et de l'ouverture au tourisme**. Au **XXe siècle**, la construction d'infrastructures telles que stations de ski, routes et hôtels, bouleverse finalement l'Andorre qui devient un grand centre touristique et commercial, grâce aux taxes très basses sur certains produits de consommation, plus coûteux dans le reste de l'Europe.



**Très connectée à l'Espagne**, l'économie de la Principauté a souffert de la crise économique qui a durement frappé la péninsule ibérique. **L'économie** de la Principauté **repose principalement** sur le **secteur tertiaire**, qui représente 88,6 % de la valeur ajoutée brute nationale. La situation sur le marché du travail est contrastée mais marquée par une reprise de l'emploi. En réponse à l'accumulation de déséquilibres budgétaires, le gouvernement andorran a **réformé son système fiscal** depuis 2010, caractérisé jusqu'alors par une très faible imposition directe. Ces mesures ont permis à la Principauté, en 2016, pour la première fois, de dégager un excédent budgétaire de 22 M€ (soit 0,8% du PIB). Andorre fait valoir les **grands progrès accomplis en matière de transparence en termes d'alignement sur les normes européennes et OCDE en matière financière**. Andorre a ratifié la convention multilatérale de l'OCDE le 25 août 2016 et signé des accords relatifs à l'échange de renseignements en matière fiscale avec une vingtaine de pays. La Principauté est par ailleurs devenue le 20 octobre 2016 le 86e pays et juridiction à avoir rejoint le cadre inclusif du BPES (Base Erosion and Profit shifting) de l'OCDE. Enfin, le gouvernement s'est **engagé parallèlement dans un processus d'ouverture économique de la Principauté**, visant à garantir l'accès progressif du capital des sociétés andorranes à l'investissement étranger, ainsi que dans la **diversification de l'économie andorrane** (secrétariat dédié et nouvelle agence en charge de la promotion de l'attractivité d'Andorre). La Principauté **a signé des conventions de collaboration fiscale** avec pas moins de 22 pays dont la France, l'Espagne et le Portugal. Ces efforts ont été actés par le Conseil ECOFIN du 5 décembre 2017 qui, bien que maintenant Andorre sur la « liste grise » des états ayant pris des engagements qui restent à concrétiser, a retiré la Principauté de la liste des juridictions non coopératives en matière fiscale.



Les **liens bilatéraux** entre la France et la Principauté sont **étroits** du fait de l'**institution des coprinces** et de la **proximité géographique**. Plusieurs projets montrent l'exemplarité de la coopération interétatique mais aussi transfrontalière. Ainsi, la signature de l'accord relatif à l'amélioration de la viabilité des routes nationales 20, 320 et 22 entre Tarascon-sur Ariège et la frontière franco-andorrane à Paris le 22 mars 2017 par les deux Premiers ministres a permis de rappeler les liens uniques qui lient Andorre à la France.

**L'Espagne est le premier fournisseur d'Andorre** et assure **59 % des importations andorranes** en 2016. **Second partenaire d'Andorre**, la **France** a vu **sa part de marché chuter** de près de dix points depuis 2006 et fournit en **2016 15 % des importations andorranes**. L'Espagne et la France sont les principaux clients d'Andorre puisqu'elles captent respectivement 53 % et 15 % du total des exportations andorranes en 2016.

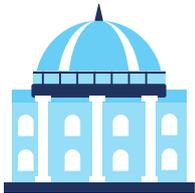
Grâce à l'**adhésion d'Andorre au traité entre la France et l'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités locales** le 16 février 2010, un nouvel élan a été donné aux relations transfrontalières, de part et d'autre des Pyrénées. A la suite de **négociations franco-andorranes** qui se sont déroulées sur une dizaine d'années, **un accord sur la délimitation de la frontière et un accord sur la gestion commune de l'eau** ont été **signés** à Paris le 6 mars 2012, mettant ainsi fin au seul contentieux subsistant entre nos deux pays.

Selon le Ministre des Affaires étrangères, la **communauté française en Andorre** est d'environ **3 500 personnes**.



# Autriche

## République d'Autriche



**Nature du régime :** parlementaire

**Chef de l'Etat :** Alexander VAN DER BELLEN (depuis le 26 janvier 2017, pour 6 ans)

**Chancelier** (chef de gouvernement) : Sebastian Kurz, investi le 7 janvier 2020 après les élections parlementaires du 29 septembre



**Superficie :** 83 859 km<sup>2</sup>

**Capitale** (2019) : Vienne (1,897 million d'habitants)

**Villes principales :** Graz, Linz, Salzburg, Innsbruck

**Langue officielle :** allemand

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** La fête nationale se tient le 26 octobre, fêtant l'adoption de la loi sur la neutralité autrichienne de 1955



**Population** (2017) : 8,6 millions d'habitants

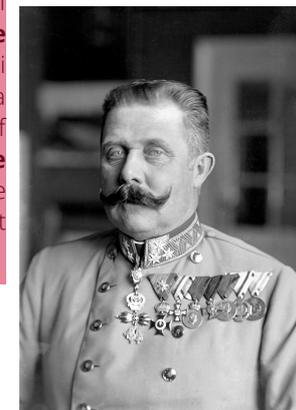
**Espérance de vie :** hommes 78,3 ans, femmes 83,9 ans

**Taux de croissance démographique** (2017) : + 0,53 % par an

**Taux d'alphabétisation :** 99 %

**Religion** (données officielles) : catholiques 73,6 %, musulmans 5 %, protestants 4,7 %, orthodoxes 2,2 %, bouddhistes 0,1 %, juifs 0,1 %, autres 3 %

L'Autriche a d'abord émergé comme un margraviat vers 976 et s'est développée en un duché et un archiduché. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Autriche a commencé à être le cœur de la monarchie des Habsbourg et la branche junior de la maison des Habsbourg - l'une des dynasties royales les plus influentes de l'histoire. En tant qu'archiduché, c'était une composante majeure et un centre administratif du Saint Empire romain. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Autriche a établi son propre empire, qui est devenu une grande puissance et la force dirigeante de la Confédération allemande mais a poursuivi sa propre voie indépendamment des autres États allemands. Suite à la guerre austro-prussienne et au compromis avec la Hongrie, la double monarchie a été établie. L'Autriche a été impliquée dans la Première Guerre mondiale sous l'empereur François-Joseph après l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, le successeur présomptif du trône austro-hongrois. Après la défaite et la dissolution de la monarchie, la République germano-autrichienne a été proclamée avec l'intention de l'union avec l'Allemagne, qui a finalement échoué à cause des puissances alliées et l'État est resté non reconnu. En 1919, la Première République autrichienne est devenue le successeur légal de l'Autriche. En 1938, Adolf Hitler, né en Autriche, devenu chancelier du Reich allemand, a réalisé l'annexion de l'Autriche par l'Anschluss. Après la défaite de l'Allemagne nazie en 1945 et une période prolongée d'occupation alliée, l'Autriche a été rétablie en tant que nation démocratique souveraine et autonome connue sous le nom de Deuxième République.



L'économie autrichienne a longtemps fait figure de bon élève de la zone euro avec un des plus faibles taux de chômage de l'Union européenne (5,5 %), un des meilleurs PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat et une industrie parmi les plus performantes de l'Union européenne. Le succès du « modèle autrichien » s'explique notamment par le dynamisme de ses PME, très orientées vers l'exportation, la qualité du système de formation et d'apprentissage, et l'efficacité du dialogue et du partenariat social. Le niveau élevé des dépenses de recherche et développement (3,1 % du PIB en 2017) traduit la volonté d'inscrire l'innovation et la compétitivité au cœur de la stratégie économique autrichienne. Toutefois, l'Autriche, dont l'économie est résolument tournée vers l'extérieur, et qui est à juste titre considérée comme l'équipementier de l'Allemagne, se caractérise également par une faible résistance aux chocs extérieurs. Depuis fin 2016, l'Autriche connaît une phase d'expansion robuste. Avec une croissance de 2,6 % en 2017, l'Autriche a rattrapé un retard pris dans l'investissement de son outil productif. Le retour de la confiance des ménages profite largement à la croissance au travers de la consommation des ménages. La reprise économique dans les pays de l'Europe centrale et orientale soutient tous les secteurs de l'appareil exportateur autrichien. L'Autriche doit relever le défi de l'intégration des réfugiés, mettre sur pied des réformes structurelles pour lutter contre le chômage de longue durée et ramener les seniors en situation d'emploi. Le chômage reste toutefois contenu et devrait continuer de reculer dans les deux années à venir. Par ailleurs, en cette phase de conjoncture particulièrement favorable, le pays alpin connaît une pénurie de main d'œuvre qualifiée dans certains métiers qu'il entend compenser par une immigration choisie.



De nombreuses convergences de vues existent entre l'Autriche et la France sur les dossiers européens (recherche d'un équilibre entre sérieux budgétaire et soutien à la croissance, révision de la directive relative au détachement des travailleurs, coopération renforcée sur la taxe sur les transactions financières, que l'Autriche promet de longue date, attachement à la PAC,...). Les contacts au niveau ministériel sont fréquents.

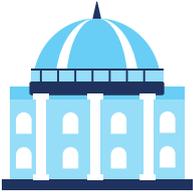
Les filiales françaises en Autriche sont au nombre de 300 environ, employant 18 000 personnes pour 6 Mrd EUR de chiffres d'affaires en 2017, avec pour nombre d'entre elles une couverture régionale liée au positionnement central de l'Autriche au cœur de l'Europe. L'ossature de l'implantation française (Air Liquide, Lafarge, Vinci Energie, Saint-Gobain, Accor, L'Oréal, Sanofi, etc.) s'est mise en place jusqu'à la fin des années 90, avec des filiales de production essentiellement constituées par des rachats d'entreprises locales, des filiales de commercialisation et des bureaux de représentation (Alstom, Thalès...), avec une couverture sectorielle vaste. Les exportations françaises sont principalement constituées de biens intermédiaires, de biens d'équipement professionnels et de produits de l'industrie automobile. Les produits de luxe et les produits alimentaires sont très appréciés des consommateurs autrichiens.

Selon le Ministre des Affaires étrangères, la communauté autrichienne en France est d'environ 20 000 personnes tandis que la communauté française en Autriche est de 8 668 personnes inscrites au Registre des Français établis hors de France au 31 décembre 2013, environ 2 500 non-inscrits



# Belgique

## Royaume de Belgique



**Nature du régime :** État fédéral – monarchie constitutionnelle

**Chef de l'Etat :** Sa Majesté le Roi Philippe Ier (depuis le 21 juillet 2013, "Roi des Belges")

**Chef du gouvernement :** M. Alexander De Croo (Open VLD – parti libéral flamand) depuis le 1er octobre 2020)



**Superficie :** 30 688 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Bruxelles (181 726 hab. au 1er janvier 2019 ; La région Bruxelles Capitale comptait 1 211 026 habitants au 1er janvier 2020)

**Villes principales :** Anvers (527 763 hab.), Gand (263 614 hab.), Charleroi (202 376 hab.), Liège (196 623 hab.)

**Langues officielles :** français, néerlandais, allemand

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** La fête nationale se tient le 21 juillet, commémorant le serment du 21 juillet 1831, prêté par le premier roi des Belges, Léopold Ier.



**Population** (1er janvier 2020) : 11 476 279 habitants

**Espérance de vie** (2016) : 81,40 ans

**Croissance démographique** : 0,49% / an en 2019

**Taux d'alphabétisation** : 99 %

**Religion** : catholiques (env. 81%), musulmans (env. 400 000 fidèles), protestants (env. 250 000 fidèles) et juifs (env. 12 000 fidèles).

**Historiquement**, la Belgique fait partie d'une **région** connue sous le nom de **Pays-Bas**, une région un peu plus grande que l'actuel groupe d'États du Benelux qui comprenait également des **parties du nord de la France et de l'ouest de l'Allemagne**. Son **nom moderne** est **dérivé** du mot **latin Belgique**, utilisé dans les "guerres gauloises" de **Jules César**, pour décrire la région vers 55 avant notre ère. De la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIIIe siècle, la région de la Belgique était un **centre prospère et cosmopolite de commerce et de culture**. À certains moments de l'histoire (environ entre 1100 et 1600 après J.-C.), les villes de Bruges, Gand, Ypres, Bruxelles et Anvers figuraient parmi les 10 plus grandes villes d'Europe (pas toutes en même temps). Entre le **XVIe** et le début du **XIXe siècle**, la Belgique a servi de **champ de bataille** entre de **nombreuses puissances européennes**, gagnant le surnom de "Champ de bataille de l'Europe", une réputation renforcée par les deux guerres mondiales. Le pays est **né** en **1830** à la suite de la **Révolution belge**, lors de sa sécession des Pays-Bas. La Belgique a participé à la révolution industrielle et, au cours du XXe siècle, possédait un certain nombre de **colonies en Afrique**. La seconde moitié du **XXe siècle** a été marquée par des **tensions** croissantes entre les citoyens **néerlandophones** et **francophones** alimentés par les différences de langue et de culture et le **développement économique inégal de la Flandre et de la Wallonie**. Cet antagonisme continue a conduit à plusieurs réformes profondes, entraînant une transition d'un unitaire à un gouvernement fédéral pendant la période de 1970 à 1993. Malgré les **réformes**, les **tensions** entre les groupes sont **restées, sinon accrues**; il existe un **séparatisme important**, en particulier chez les Flamands; il existe des **lois linguistiques controversées** telles que les municipalités dotées de services linguistiques; et la **formation d'un gouvernement de coalition a pris 18 mois après l'élection fédérale de juin 2010**, un record du monde. Le chômage en Wallonie est plus du double de celui de la Flandre, qui a explosé après la guerre.



**Economie ouverte** (37e rang mondial en termes de PIB, selon la Banque mondiale), la Belgique a connu un **essoufflement** relatif de sa croissance. Celle-ci aurait dû se situer aux alentours de **1,1% en 2020** (prévision antérieure à la pandémie de Covid-19). Elle pourrait être stimulée par la demande intérieure, qui profite d'une hausse du pouvoir d'achat à la faveur d'une baisse de l'impôt des personnes physiques. Le taux de chômage, en baisse constante depuis 2015 (7,1 % en 2017 contre 8,5 % alors), a atteint **6 % en 2018**, un niveau qui devrait se maintenir, voire légèrement diminuer (prévision antérieure à la pandémie de Covid-19). Bien qu'inférieur à la moyenne européenne, il n'en demeure pas moins préoccupant en raison de **disparités régionales considérables** (3,5% en Flandre, 8,8% en Wallonie et 13,4% à Bruxelles) et des **difficultés rencontrées par certaines groupes de population**. Le taux d'emploi, à 69,5% en 2018, est en légère augmentation mais reste inférieur à la moyenne de l'UE (72,2%).

Le **voisinage géographique**, les **facteurs historiques et culturels** (40% des Belges sont francophones), la **forte imbrication des deux économies** et des analyses souvent convergentes rendent les **relations franco-belges particulièrement étroites, confiantes et sereines**. Une concertation régulière a été instaurée sur les questions européennes, les dossiers politico-stratégiques, ainsi que sur les dossiers africains. La **coopération culturelle scientifique et technique franco-belge** est particulièrement **dense** en raison de la proximité entre les deux pays. La dévolution aux trois Communautés linguistiques de l'essentiel des compétences éducatives, culturelles, linguistiques, scientifiques et universitaires a conduit à réactualiser le dispositif de coopération franco-belge par des accords avec les entités fédérées (accords entre la France et, respectivement, la Communauté francophone de Belgique, la Communauté flamande et la Communauté germanophone en 1999 et 2000). Le **renforcement de la francophonie** et de la langue française est **un axe important** de notre coopération, en particulier en Flandre et en Communauté germanophone ou "Ostbelgien" (actions pédagogiques et formation des enseignants, soutien au renforcement des effectifs du lycée français d'Anvers et mise en place d'une filière bilingue). Un **mémoire d'entente** concernant la **coopération linguistique et éducative** entre le gouvernement flamand et le gouvernement français a été conclu le 29 mai **2017** au Lycée français international d'Anvers. À **Bruxelles**, l'enseignement du français est dispensé par l'**Alliance française** de Bruxelles Europe, avec un accent particulier donné à la formation des fonctionnaires européens et des diplomates en poste dans la capitale belge, siège de la Commission européenne.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté Belges en France** est de **65 000 personnes** tandis que **125 000 français habitent là-bas**.



# Biélorussie

## République de Biélorussie



**Nature du régime :** République présidentielle  
**Chef de l'Etat :** Alexandre Loukachenka (élu en 1994, réélu en 2001, 2006, 2010, 2015 et en 2020)



**Superficie :** 207 600 km<sup>2</sup>  
**Capitale (2017) :** Minsk (1,975 million d'habitant)  
**Villes principales :** Gomel, Vitebsk, Grodno, Brest, Moguilev  
**Langues officielles :** le biélorusse et le russe  
**Monnaie :** rouble biélorusse, 1 euro = 3,17 Rouble biélorusse  
**Fête nationale :** La fête nationale se tient le 3 juillet, commémorant la libération de Minsk en 1944



**Population** (Banque mondiale, 2017) : 9,49 millions d'habitants  
**Espérance de vie** (Banque mondiale, 2017) : 74 ans  
**Croissance démographique :** inconnu  
**Taux d'alphabétisation :** 99,6 %  
**Religion :** orthodoxes 75% (Patriarcat de Moscou – 5 millions de fidèles, Église autocéphale – 300 000 fidèles), catholiques 20% (romains – 2 millions de fidèles, de rite grec – 200 000 fidèles), protestants 2% (baptistes, évangéliques), juifs 1%, musulmans 1%

Jusqu'au **XXe siècle**, différents États contrôlaient à diverses époques les terres de la **Biélorussie** moderne, notamment **Kievan Rus**, la **Principauté de Polotsk**, le **Grand-Duché de Lituanie**, le **Commonwealth polono-lituanien** et l'**Empire russe**. Au lendemain de la révolution russe de **1917**, différents États sont apparus en compétition pour la légitimité au milieu de la guerre civile, se terminant finalement par la montée de la **RSS de Biélorussie**, qui est devenue une république constituante **fondatrice** de l'**Union soviétique en 1922**. Après la guerre polono-soviétique, Le Bélarus a perdu près de la moitié de son territoire au profit de la Pologne. Une grande partie des frontières de la Biélorussie a pris sa forme moderne en 1939, lorsque certaines terres de la Deuxième République polonaise y ont été réintégrées après l'invasion soviétique de la Pologne et ont été finalisées après la Seconde Guerre mondiale. Pendant la **Seconde Guerre mondiale**, les opérations militaires ont dévasté la Biélorussie, qui a **perdu environ un quart de sa population** et la **moitié de ses ressources économiques**. Le parlement de la république a proclamé la **souveraineté** de la Biélorussie le 27 juillet **1990** et, lors de la dissolution de l'Union soviétique, la Biélorussie a déclaré son **indépendance** le 25 août **1991**. Suite à l'adoption d'une nouvelle constitution en **1994**, **Alexandre Loukachenko** a été **élu** Bélarus, premier président de la première et unique élection libre du pays après l'indépendance, en tant que président depuis. Loukachenko a **poursuivi** un certain nombre de **politiques** de l'**ère soviétique**, telles que la **propriété par l'État de larges pans de l'économie**.

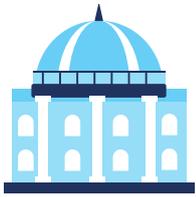


**Troisième économie** de l'**Union économique eurasiatique** par son PIB, la Biélorussie présente une **économie centralisée** (plus de 70% du PIB est généré par des entreprises publiques) mais relativement **ouverte du point de vue commercial** (les exportations représentent 60% du PIB). La **crise de 2011** a été la plus **violente** crise financière et économique en Biélorussie depuis la chute de l'URSS : **dévaluation de 65% par rapport au dollar**, **inflation de 109%**. Le PIB a crû de 3 % en 2018, après une croissance de 2,5% en 2017 qui faisait suite à deux années de récession (-2,6% en 2016 et -3,9% en 2015). L'**économie biélorusse reste structurellement dépendante de la Russie**, qui détient 50 % de la dette publique biélorusse, et représente plus de 50 % du commerce extérieur de la Biélorussie.

La **coopération culturelle** bilatérale est articulée autour de **deux axes** : la **promotion de la langue française** et la **coopération universitaire**. Avec **383 étudiants biélorusses inscrits** dans les **établissements supérieurs français** pour l'année universitaire 2017-18, la France se place au 8ème rang des pays d'accueil d'étudiants biélorusses. Le principal outil de la coopération étudiante entre la France et la Biélorussie est le **Centre franco-biélorusse de sciences politiques et d'études européennes**, filière francophone diplômante délocalisée de l'Université de Bordeaux. Ce cursus mène les étudiants biélorusses à un diplôme universitaire de sciences politiques et d'études européennes et à un master de droits européens. L'**apprentissage du français** en Biélorussie s'appuie principalement sur le **réseau de sections bilingues francophones**, créé en **1997**, qui propose un **cursus bilingue en quatre ans**, de la 8ème à la 11ème classe (fin du collège-début du lycée). Il **rassemble huit établissements**, dont sept en régions. L'Ambassade de France en Biélorussie propose en outre aux apprenants une offre de certification en langue française ainsi que des cours dispensés au Centre franco-biélorusse de sciences politiques et d'études européennes. La diffusion de la francophonie en Biélorussie s'appuie, depuis **1996**, sur la **Médiathèque française située à Minsk** et son **réseau de dix points d'information** et de **lecture français répartis sur tout le territoire**.



# Bosnie-Herzégovine



**Nature du régime :** parlementaire décentralisé (un État central, deux entités fédérées et le district de Brcko).

**Chef de l'Etat :** présidence collégiale tournante composée de MM. Dodik, Dzaferovic et Komsic. S. Dzaferovic préside actuellement la présidence pour 8 mois (jusqu'au 20/11/20).

**Chef du gouvernement :** Zoran Tegeltija, président du conseil des ministres



**Superficie :** 51 209 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Sarajevo (280 000 dans la ville, 460 000 agglomération)

**Villes principales :** Banja Luka, Zenica, Tuzla, Mostar, Prijedor

**Langues officielles :** bosnien, croate, serbe

**Monnaie :** mark convertible, 1 euro = 1,96 KM

**Fête nationale :** pas de consensus entre les trois "peuples constitutifs" sur le sujet



**Population** (recensement de 2013): 3,5 millions d'habitants

**Espérance de vie** (Banque mondiale, 2018) : 77,2 ans

**Croissance démographique** (Banque mondiale, 2018) : - 0,8 %

**Taux d'alphabétisation** (2015) : 98,5 %

**Religion :** musulmans (50,7 %), orthodoxes (30,7 %), catholiques (15,2%)

Les **premiers établissements humains** permanents sur le territoire de l'actuelle Bosnie-Herzégovine remontent au **Néolithique**. Au cours des millénaires suivants, le pays est **successivement peuplé** par diverses civilisations **celtiques** et **illyriennes**, avant d'être **colonisé** par des peuples **slaves** entre le **VIe** et le **IXe siècle**. Le **banat de Bosnie**, État vassal du royaume de Hongrie, est **établi** en **1154**, avant de prendre son indépendance est de devenir le **royaume de Bosnie en 1377**. Après un bref âge d'or sous le règne de Stefan Tvrtko Ier de Bosnie, la Bosnie indépendante s'efface progressivement jusqu'à son **annexion par l'Empire ottoman en 1463**. Commence alors une longue époque de **domination turque qui va durer quatre siècles** et durant laquelle les **Ottomans amènent l'islam dans la région**, modifiant durablement la société et la culture locale. En **1878** les **troupes austro-hongroises s'emparent** de la **Bosnie** conformément aux dispositions du Congrès de Berlin. L'**occupation impériale** dure jusqu'en **1918** lorsque la Bosnie-Herzégovine **intègre** le **royaume des Serbes, Croates et Slovènes**, devenu **Yougoslavie** en **1929**. **Rattachée** à l'**État satellite croate** mis en place par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste durant la **Seconde Guerre mondiale**, la Bosnie-Herzégovine devient **une des républiques socialistes fédérées de la Yougoslavie communiste** de l'après-guerre. Au cours du processus de dislocation de la Yougoslavie, le **pays proclame son indépendance** en **1992** et s'enfonce dans la **sanglante guerre de Bosnie**, laquelle **prend fin** avec les **accords de Dayton** le 14 décembre **1995**.



La Bosnie-Herzégovine doit aujourd'hui à la **fois reconstruire le pays déchiré par la guerre** et **introduire les réformes du marché nécessaires dans une économie auparavant centralisée et planifiée**. Un des restes de l'ère communiste est une industrie de l'armement en sur-effectifs. Sous l'ancien leader Josip Broz Tito, l'industrie militaire bosniaque était valorisée au sein de la Yougoslavie et produisait une part importante des armes de défense yougoslaves, tout en étant peu rentable. La guerre de 1994 a causé des changements dramatiques dans l'économie. Bien que sa capacité de production ait été aujourd'hui restaurée, **l'économie** de la Bosnie fait toujours face à des **difficultés considérables**. Certes les **PIB** et **PNB** par habitant ont **augmenté de 10 %** entre 2003 et 2004 et la **dette nationale est en baisse**, mais le **fort taux de chômage** et l'**important déficit commercial restent problématiques**. La monnaie nationale est le mark convertible, indexé à l'Euro. L'inflation annuelle est la plus faible des pays de la région avec 1,9 % en 2004. En 2005, la dette internationale était de 3.1 milliards de dollars, la plus basse des ex pays yougoslaves. Le taux de croissance du PNB était de 5 % en 2004 selon la banque centrale et le bureau des statistiques de Bosnie. Selon l'organisme Eurodata, le **PNB par habitant est à 30 % de celui de l'Union européenne en 2008**. En **2014**, alors que le **chômage** touche officiellement plus de **40 % de la population active** et que les **privatisations se sont soldées par un pillage des ressources publiques**, la situation économique du pays conduit à un **mouvement de protestation de grande ampleur**.

L'**accord de paix de Dayton**, signé à **Paris** le 14 décembre **1995**, confie au Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix, la **responsabilité de veiller à la bonne mise en œuvre du volet civil de l'accord**. La France est **membre** du PIC SB, qui se réunit tous les six mois en BiH autour du Haut Représentant. Par ailleurs, la France **soutient** la **perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine**.

Nos **échanges commerciaux sont en augmentation depuis 2007** et ont atteint 242,78 M EUR en 2019. En 2019, avec 1,2 % de part de marché, la France était le 8ème fournisseur européen du pays et le 14e fournisseur dans le monde. Les exportations françaises à destination de Bosnie-Herzégovine affichent une hausse de 4,2 % et ont atteint 87,7 M EUR. Les importations françaises en provenance de Bosnie-Herzégovine sont reparties à la hausse, de 7,2 %, en 2019, pour atteindre 155,07 M EUR.

Notre **dispositif de coopération s'appuie sur l'Institut français de Bosnie-Herzégovine (IFBH)** installé à Sarajevo, et ses antennes à Mostar et Banja Luka. Le Centre André Malraux, établi à Sarajevo pendant le conflit de la première moitié des années 1990, a fusionné avec l'IF en 2014.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté bosniaque en France** est de **10 000 personnes** dont 30 000 binationaux tandis que la **communauté française en Bosnie** est d'**environ 400 inscrits**.



# Bulgarie



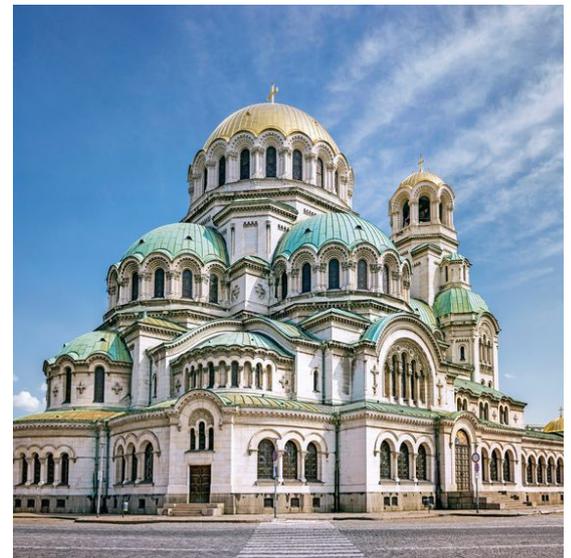
République de Bulgarie



**Nature du régime :** république parlementaire  
**Chef de l'Etat :** Roumen Radev (né le 18 juin 1963)



**Superficie :** 110 910 km<sup>2</sup>  
**Capitale (2019) :** Sofia (1,243 million d'habitant)  
**Villes principales :** Plovdiv, Varna, Bourgas, Roussé, Stara Zagora, Pléven  
**Langues officielles :** bulgare  
**Monnaie :** lev, 1 euro = 1,96 Lev  
**Fête nationale :** se tient le 3 mars, commémorant l'indépendance de la Bulgarie vis-à-vis de l'Empire ottoman obtenu en 1878



**Population** (1 janvier 2020) : 6 951 482 habitants  
**Espérance de vie** (2018) : 71,5 ans (hommes) ; 78,6 ans (femmes)  
**Croissance démographique** (2019) : -0,7%  
**Taux d'alphabétisation** (2016) : 98,4%  
**Religion** : pas de religion officielle. Orthodoxie (env. 80%), islam (env. 15%), protestantisme (env. 2 %), catholicisme (env. 1 %)

La Bulgarie **couvre** approximativement la **Thrace antique**. Les **slaves** s'y **installent** au **VI<sup>e</sup> siècle** et **adoptent le christianisme de rite grec**. Les **Proto-Bulgares** fondent en **680-681** la « **Bulgarie du Danube** », l'un des États successeurs de la Grande Bulgarie. Tengristes, ils **adoptent eux aussi le christianisme** en **864**. Le « Premier Empire » ainsi fondé doit son nom aux Proto-Bulgares, sa langue aux Slaves et sa foi aux Grecs : sur ces bases, il réalise au Moyen Âge **la première et plus ancienne civilisation slave, dont l'écriture cyrillique est l'un des héritages**. De **1018 à 1185** le pays devient **une partie de l'Empire byzantin**, mais **renaît ensuite de ses cendres**, plus brillant et plus étendu encore puisqu'il englobe au XIII<sup>e</sup> siècle les actuelles Bulgarie, Macédoine du Nord, Macédoine-Occidentale, Serbie orientale, Valachie et Moldavie. Après **1371**, ce « **Second Empire** » se **morcelle** en **plusieurs principautés** (tzarats de Vidin et de Tarnovo, despotat de Dobroudja, principauté de Valachie, principautés slavomacédoniennes), qui **tombent sous la domination turque ottomane à la fin du siècle**. Après une série de **révoltes** durant le **XIX<sup>e</sup> siècle**, un **grand État de Bulgarie** est défini au **traité de San Stefano en 1878**, mais le **Congrès de Berlin met fin à ce rêve en créant deux petites principautés bulgares** qui, malgré les réticences des puissances occidentales, parviennent à **s'unir en 1885** en un **royaume** qui fait **reconnaître son indépendance en 1908**. Pour tenter de retrouver ses frontières de San Stefano, la Bulgarie s'allie à l'Allemagne durant les deux guerres mondiales. En **1946**, elle est **intégrée** dans le « **bloc de l'Est** » qui se **disloque en 1990**.



L'économie bulgare connaît depuis 2015 une **croissance annuelle supérieure à 3%**, soutenue par les **exportations** (matières premières, matériaux, biens d'équipements, produits pétroliers, médicaments, etc.) et **par les fonds structurels européens**. Les **capitaux étrangers jouent un rôle important** (stock total cumulé d'investissement direct étranger évalué à 43 Mds€ fin 2018) dans l'économie du pays, qui se caractérise par un **faible taux d'imposition des entreprises et des ménages** et par un **coût de la main-d'œuvre parmi les moins élevés d'Europe** (salaire minimum de 312 €). Les autorités bulgares, qui agissent depuis 1997 dans le cadre d'une parité fixe avec les monnaies européennes (deutschemark puis euro), maintiennent un budget en excédent depuis 2016, qui permet de garder la **dette publique à un niveau parmi les plus faibles de l'UE**. La Bulgarie **continue à produire** près de la **moitié de son électricité** à partir du **charbon**, suivi du **nucléaire** et de **l'hydroélectricité**. Elle est exportatrice nette d'électricité. Le **gouvernement Borissov exprime l'objectif d'accroître le rôle de la Bulgarie de fournisseur d'électricité** (projet de seconde centrale nucléaire) et de **gaz naturel**. La recommandation adressée par le **Conseil de l'UE** en juillet **2020** dans le cadre du Semestre européen **encourage la Bulgarie à prendre les mesures nécessaires pour atténuer les conséquences de la pandémie, renforcer les capacités de son système de santé et stimuler les investissements publics et privés**, notamment sur la transition numérique et écologique, de manière à contribuer à la décarbonation progressive de l'économie.



La France bénéficie **traditionnellement d'un capital de sympathie important** en Bulgarie. Les relations bilatérales, distendues à l'époque communiste, ont connu à partir de janvier **1989** un **nouvel essor**, symbolisé par la visite d'Etat du Président Mitterrand et par le petit-déjeuner qu'il avait pris à cette occasion avec plusieurs intellectuels dissidents (dont le futur président Jelev), événement qui reste présent dans la mémoire collective bulgare. Le **dialogue politique bilatéral** s'est **approfondi** au début des années **2000**, à la lumière du **soutien français à la double candidature de Sofia à l'Union européenne et à l'OTAN**, et a débouché en juillet 2008 sur la signature d'un accord de partenariat stratégique.

Les **échanges commerciaux franco-bulgares** ont **dépassé 2,1 Mds€** en 2019 (en hausse de plus de 80% par rapport à 2007, année de l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne). Une grande partie de ces relations commerciales, **dominées** par les **équipements mécaniques** et le **matériel électrique, électronique et informatique**, **prend place dans le cadre des échanges intra-firmes**.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté française** en septembre 2019 en Bulgarie est de **1 758 inscrits au registre**.



# Chypre



République de Chypre



**Nature du régime :** Système présidentiel unicaméral

**Chef de l'Etat :** M. Nikos Anastasiades

**Ministre des affaires étrangères :** M. Nikos Christodoulides



**Superficie :** 9 251 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Nicosie (310 350 habitants)

**Villes principales :** Limassol (185 000 hab avec sa périphérie), Larnaca (150 000 hab), Paphos (74 000 hab)

**Langues officielles :** grec et turc

**Monnaie :** euro depuis le 1er janvier 2008

**Fête nationale :** se tient le 1er octobre, commémorant l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni obtenu en 1960



**Population (2016) :** 1 179 700 habitants.

**Espérance de vie :** hommes, 78,9 ans ; femmes, 83,4 ans

**Croissance démographique (2016) :** 1,19 % /an

**Taux d'alphabétisation :** 99,7 %

**Religion :** la population chypriote grecque est à 95 % de confession orthodoxe, les 5 % restant étant pour l'essentiel chrétiens maronites, catholiques ou arméniens. Les Chypriotes turcs sont majoritairement de religion musulmane.

La plus ancienne activité humaine connue sur l'île remonte au **Xe millénaire av. J.-C.** Chypre a été colonisée par les **Grecs mycéniens** en deux vagues au **Ile millénaire avant J.-C.** En tant que lieu stratégique de la Méditerranée orientale, elle a ensuite été occupée par plusieurs grandes puissances, y compris les **empires des Assyriens**, des **Égyptiens** et des **Perses**, dont l'île a été **saisie en 333 avant J.-C. par Alexandre le Grand**. Le règne ultérieur de l'**Égypte ptolémaïque**, de l'**Empire romain classique et oriental**, des **califats arabes** pendant une courte période, de la dynastie française des **Lusignan** et des **Vénitiens**, a été suivi par plus de **trois siècles de domination ottomane entre 1571 et 1878** (de jure jusqu'en 1914). Chypre a été placée sous l'administration britannique sur la base de la Convention de Chypre en 1878 et a été officiellement **annexée par le Royaume-Uni en 1914**. Alors que les Chypriotes turcs représentaient 18% de la population, la partition de Chypre et la **création d'un État turc** dans le nord sont devenues un enjeu politique des **dirigeants chypriotes turcs et de la Turquie** dans les années **1950**. Les dirigeants turcs ont **préconisé** pendant un certain temps **l'annexion de Chypre à la Turquie** car Chypre était considérée par eux comme une "**extension de l'Anatolie**"; tandis que, depuis le **XIXe siècle**, la population **chypriote grecque majoritaire** et son église orthodoxe avaient poursuivi **l'union avec la Grèce**, qui est devenue une politique nationale grecque dans les années **1950**. Chypre a obtenu son **indépendance en 1960**. La **crise de 1963-64** a entraîné de nouvelles **violences intercommunautaires** entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs, qui ont **déplacé plus de 25 000 Chypriotes turcs dans des enclaves** et la **fin de la représentation chypriote turque dans la république**. Le 15 juillet **1974**, un **coup d'État** a été organisé par des **nationalistes chypriotes grecs** et des éléments de la junte militaire grecque dans une **tentative d'énosis**, l'intégration de Chypre à la Grèce. Cette action a précipité **l'invasion turque de Chypre** le 20 juillet, qui a conduit à la **capture du territoire actuel du nord de Chypre** le mois suivant, après l'effondrement d'un cessez-le-feu et le déplacement de plus de **150 000 Chypriotes grecs** et **50 000 Chypriotes turcs**. Un **État chypriote turc** distinct dans le nord a été **établi** par déclaration unilatérale en **1983**; cette décision a été largement condamnée par la communauté internationale, seule la Turquie reconnaissant le nouvel État. Ces événements et la situation politique qui en résulte relèvent d'un différend continu.



L'économie chypriote a été confrontée à une **crise majeure nécessitant**, début 2013, un **plan de sauvetage de 10Mds€ alloués par l'UE et le FMI**. En **contrepartie**, Chypre s'est engagée dans un **programme de restructuration du secteur financier, d'assainissement des finances publiques** et de **réformes structurelles**. Après trois années de récession marquée de 2012 à 2014, Chypre a renoué avec la **croissance depuis 2015** (prévision de +2,5 % en 2017 et +2,3 % en 2018) et bénéficie d'une **forte baisse du chômage**. Nicosie est finalement sortie du programme d'ajustement en mars 2016. Chypre, dont la **dépendance énergétique est quasiment totale**, cherche à se **positionner sur un échiquier régional remanié depuis les découvertes de nouveaux gisements de gaz off-shore**. Le gouvernement chypriote a lancé **l'été dernier un appel d'offres pour l'attribution des permis d'exploration de gaz et de pétrole offshore** dans trois blocs de sa ZEE. TOTAL est présent sur plusieurs blocs. La République de Chypre a également signé un accord avec la Grèce, l'Italie et Israël sur le transport du gaz qui serait extrait de la zone ainsi qu'avec l'Égypte sur sa liquéfaction. Le **secteur touristique a connu depuis 2016 une forte croissance** (plus de 3,4 M de touristes en 2017). Les conséquences en sont néanmoins lourdes en **termes environnementaux**, le pays étant **touché par un stress hydrique important**; les autorités chypriotes ont par conséquent **annoncé des mesures en faveur du développement des énergies renouvelables**.

L'**amitié franco-chypriote repose sur une étroite relation de défense**, mais la **solidarité** entre les deux peuples s'est également construite dans les **domaines économique et culturel**. Les **liens** entre la France et Chypre se sont **considérablement renforcés ces dernières années**, ce qui s'est notamment traduit par la **signature en 2016 d'un agenda stratégique** entre les deux pays et par **l'adhésion chypriote à l'Organisation internationale de la Francophonie** en qualité de membre plein. Sur la **question chypriote**, la France **appuie les efforts** de la République de Chypre dans sa **recherche**, avec la communauté chypriote turque, d'une solution juste et durable pour la **réunification de l'île**, sous la forme d'une **fédération bizonale et bicommunautaire**.

Depuis **l'adhésion chypriote à l'UE**, la France a **amélioré sa présence économique en développant ses investissements directs** et en **renforçant ses exportations**.

La France et Chypre sont liées par **un accord culturel depuis 1969**. **L'ouverture lycée franco-chypriote (français, grec, anglais) à la rentrée 2012** a constitué une échéance importante pour la coopération bilatérale. La **coopération scientifique** avec Chypre est **fondée sur le Partenariat Hubert Curien « Zénon »** qui permet le financement de la mobilité des jeunes chercheurs et la diversification des échanges scientifiques chypriotes.



# Croatie

République de Croatie



**Nature du régime :** démocratie parlementaire

**Chef de l'Etat :** M. Zoran Milanović

**Chef du gouvernement :** M. Andrej Plenković (investi le 19 octobre 2016)



**Superficie :** 56 594 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Zagreb - 800 000 habitants (1,1 million avec l'agglomération)

**Villes principales :** Split (190.000 hab), Rijeka (145.000 hab), Osijek, Zadar

**Langue officielle :** croate

**Monnaie :** kuna, 1 € = 7,57 HRK

**Fête nationale :** se tient le 30 mai, commémorant la constitution du premier parlement croate multi-partite moderne en 1990



**Population (2018) :** 4 105 493 habitants.

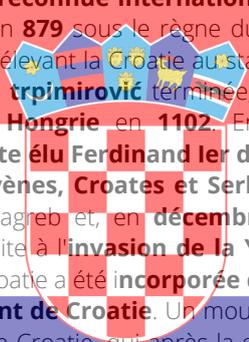
**Espérance de vie :** 72,5 ans (hommes), 79,3 ans (femmes).

**Croissance démographique :** -1,19 %

**Taux d'alphabétisation :** 98,5%.

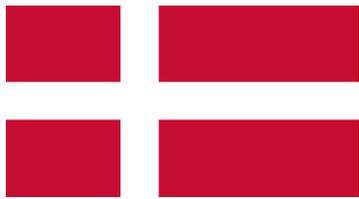
**Religion :** catholicisme majoritaire (87,8%), orthodoxes (4,4%), musulmans (1,3%), protestants (0,3%)

Les **Croates** sont **arrivés** au **VI<sup>e</sup> siècle** et ont **organisé** le territoire en **deux duchés** au **IX<sup>e</sup> siècle**. La Croatie a été **reconnue internationalement** pour la première fois comme **indépendante** le 7 juin **879** sous le règne du **duc Branimir**. **Tomislav** est devenu le **premier roi** en **925**, élevant la Croatie au statut de royaume. Au cours de la **crise de succession après la trpimirović** terminée, la Croatie est entrée dans une **union personnelle avec la Hongrie** en **1102**. En **1527**, face à la **conquête ottomane**, le **Parlement croate élu Ferdinand I<sup>er</sup> d'Autriche au trône croate**. En **octobre 1918**, l'**État des Slovènes, Croates et Serbes**, indépendant de l'Autriche-Hongrie, a été **proclamé** à Zagreb et, en **décembre 1918**, a **fusionné avec le Royaume de Yougoslavie**. Suite à l'**invasion de la Yougoslavie par l'Axe** en avril **1941**, la majeure partie de la Croatie a été **incorporée dans un État fantoche** installé par les nazis, l'**État indépendant de Croatie**. Un mouvement de résistance a conduit à la création de l'État fédéral de Croatie, qui après la guerre est devenu **un membre fondateur et constituant de la République fédérative socialiste de Yougoslavie**. Le 25 juin **1991**, la Croatie a déclaré son **indépendance** et la **guerre d'indépendance** a été combattue pendant quatre ans après la déclaration.



Peuplée de 4 millions d'habitants, **forte d'une influente diaspora**, la Croatie possède une **économie** de **niveau intermédiaire** entre la **Slovénie voisine** (qui est proche de la moyenne européenne) et les **pays d'Europe du Sud Est**. Sa **façade maritime**, son **réseau d'autoroutes** ainsi que la **qualité des services associés** (banques ; télécommunications ; ressources humaines) en font **une destination touristique confirmée** et une **plate-forme logistique potentielle** pour l'**hinterland** d'Europe centrale, de l'est et les Balkans. La Croatie **bénéficiait** d'une **situation macroéconomique stabilisée** au début de l'année **2020** (croissance du PIB, de +3,0 % en 2019 après +2,6 % en 2018 et initialement estimée à + 2,8 % pour 2020 ; dette publique en diminution régulière depuis 2015 avec 71,3 % du PIB fin 2019 et des prévisions à 68 % fin 2020 et à 64,4 % fin 2021 ; et un déficit public à l'équilibre). Le pays se préparait ainsi pour envisager une accession au MCE2 en 2020. Les autorités croates affichaient une grande confiance sur la capacité de leur pays à rejoindre le MCE II et l'Union Bancaire avant 2021. **Toutefois**, en dépit de l'amélioration des finances publiques du pays depuis 2013, des **difficultés de rattrapage persistaient** et la **croissance restait très dépendante du tourisme** et de la **consommation intérieure**.

La France a **reconnu** la **Croatie** le 15 janvier **1992**, en même temps que les autres pays de la Communauté européenne, et **établi des relations diplomatiques** avec Zagreb en avril 1992. Nos **relations bilatérales** se sont **rapidement développées** à partir de la transition démocratique qui a suivi la mort du Président Tudjman en décembre 1999. La France a **apporté** à la Croatie **un soutien constant tout au long du processus d'adhésion à l'Union européenne**, jusqu'à son terme en juillet 2013. Sur le plan politique, les étroites relations entre les deux pays s'inscrivent dans le cadre du **plan d'action 2018-2021 du partenariat stratégique franco-croate**, signé à Zagreb le 6 avril **2018**. Il **place l'Europe au cœur de la coopération** et **confirme** le **soutien** de la France aux efforts de la Croatie pour **adhérer à la zone euro**, à l'**espace Schengen** et à l'**OCDE**. Sur le plan économique, il vise à un développement de notre coopération dans le domaine touristique, dans la mise en œuvre des fonds européens et dans la connaissance mutuelle des marchés et des possibilités d'investissements. Selon le Ministre des Affaires étrangères, la **communauté croate en France** est d'environ **40 000 personnes** tandis que **1080 ressortissants français** en 2019 sont **installés en Croatie**. Chaque année, plus de 600.000 touristes français visitent ce pays.



# Danemark

Royaume de Danemark



**Nature du régime :** Monarchie constitutionnelle

**Chef de l'Etat :** Reine Margrethe II depuis le 14 janvier 1972

**Chef du gouvernement :** Mme Mette Frederiksen (social-démocrate) depuis le 28 juin 2019



**Superficie :** 42 925 km<sup>2</sup> (hors Féroé et Groenland)

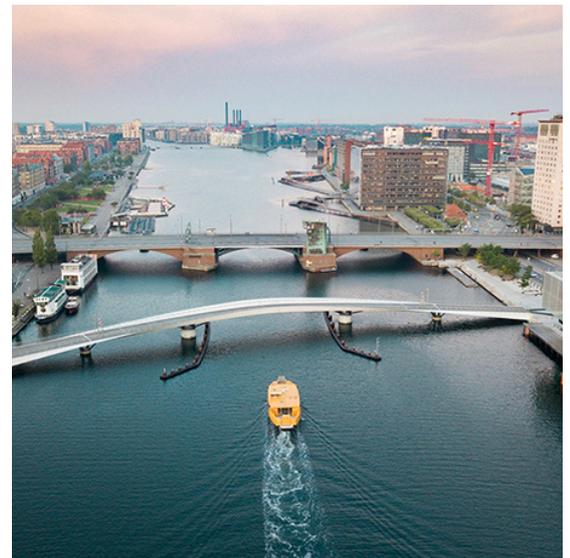
**Capitale :** Copenhague (1,2 millions d'habitant)

**Villes principales :** Århus (300 000 hab.), Ålborg (200 000 hab.), Odense (190 000 hab.)

**Langue officielle :** Danois

**Monnaie :** Couronne danoise, 1 € = 7,44 DKK

**Fête nationale :** se tient le 5 juin, commémorant l'entrée en vigueur de la Constitution de 1849



**Population (2019) :** 5,8 millions habitants.

**Espérance de vie h/f (2019) :** 79,3/83,2 ans

**Croissance démographique (2018) :** 0,2%

**Taux d'alphabétisation (2019) :** 100 %

**Religion :** protestants luthériens (83%), musulmans (4%)

Le **royaume unifié** du Danemark a émergé au **VIII<sup>e</sup> siècle** en tant que **nation maritime** compétente dans la lutte pour le contrôle de la mer Baltique. Le **Danemark**, la **Suède** et la **Norvège** ont été **gouvernés ensemble** sous un souverain dans l'**Union de Kalmar**, établie en **1397** et se terminant par la **sécession suédoise en 1523**. Les régions du Danemark et de la Norvège sont restées sous le même monarque **jusqu'en 1814, Danemark-Norvège**. À partir du **XVII<sup>e</sup> siècle**, il y eut **plusieurs guerres dévastatrices avec l'Empire suédois**, se terminant par de grandes cessions de territoire à la Suède. Au **XIX<sup>e</sup> siècle**, il y eut une **vague de mouvements nationalistes** qui furent vaincus lors de la première guerre du Schleswig. Après la deuxième guerre du Schleswig en **1864**, le Danemark a **perdu le duché de Schleswig** au profit de la **Prusse**. Le Danemark est resté neutre pendant la Première Guerre mondiale ; cependant, en 1920, la moitié nord du Schleswig redevint danoise. En avril **1940**, une **invasion allemande** a vu de brèves escarmouches militaires alors que le mouvement de **résistance danois était actif de 1943 jusqu'à la reddition allemande en mai 1945**. Exportateur industrialisé de produits agricoles dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Danemark a introduit des réformes sociales et du marché du travail au début du XX<sup>e</sup> siècle qui ont jeté les bases du modèle actuel d'État-providence avec une économie mixte très développée. La Constitution du Danemark a été signée le 5 juin **1849**, mettant **fin à la monarchie absolue**, qui avait **commencé en 1660**. Elle institue une monarchie constitutionnelle organisée en démocratie parlementaire. Le gouvernement et le parlement national sont assis à Copenhague, la capitale du pays, la plus grande ville et le principal centre commercial. Le Danemark **exerce une influence hégémonique dans le royaume danois**, déléguant des pouvoirs pour gérer les affaires intérieures.



**Petite économie tournée** sur les **échanges commerciaux** et fortement **intégrée** au marché **européen**, le Danemark poursuit une **trajectoire équilibrée de croissance constante depuis 2014** (proche de 2 % en moyenne) et d'**amélioration de ses finances publiques**. Entré dans l'**Union européenne en 1973**, le Danemark est membre de l'Union économique et monétaire, sans toutefois avoir adopté l'euro (rejeté par référendum en 2000), qui constitue une des 3 options de retrait (opting-out) du Danemark. Le Danemark applique néanmoins une politique de change quasi-fixe avec la monnaie unique. Au début de l'année **2020**, l'économie danoise **continuait d'être florissante**, malgré des signes de ralentissement. Le principal **moteur de l'économie** était la **hausse de la consommation privée**, grâce à l'**augmentation des salaires réels** et à la **baisse continue du chômage** (5,7 % en 2017, 5 % en 2018, 4,8 % en novembre 2019). Parallèlement, le pays présentait une situation comptable solide, avec un solde budgétaire de 3,7% du PIB, et une dette publique établie au niveau modéré de 33,2% du PIB (2019). **Très dépendante des échanges internationaux**, la **croissance** économique danoise repose en grande partie sur les **exportations**. Les pays européens, et notamment ses **proches voisins**, restent les principaux partenaires commerciaux du Danemark. Ils représentent à eux seuls **40% des exportations de marchandises danoises**. Parmi celles qui s'exportent le plus figurent les **produits pharmaceutiques, les produits de l'industrie agro-alimentaire, les équipements mécaniques et le matériel de transport**. Quelque **43% des emplois** du secteur privé sont liés directement ou indirectement aux activités **d'exportations**.

La **famille royale** du Danemark entretient des **liens très forts avec la France**. Le prince consort Henrik, décédé en février 2018, était avant son mariage un diplomate français. La reine Margrethe II continue de se rendre très régulièrement en France et les princes danois sont francophones. Les **relations politiques** franco-danoises sont **anciennes, soutenues et confiantes**. Les deux pays sont l'un pour l'autre des partenaires importants en raison de leur **appartenance** commune à l'**Union européenne** et à l'**OTAN**. Nos **analyses se rejoignent** sur de nombreux **dossiers de politique internationale** (maintien de la paix, intérêt pour des actions préventives en Afrique, primauté du droit international, environnement) et européen. Le **Danemark**, qui **cherche à se repositionner en Europe**, trouve dans la **France** un **partenaire essentiel**.

Notre **coopération en matière de sécurité et de défense est solide**. Le **Danemark participe à l'initiative européenne d'intervention (IEI)**, au **Fonds européen de développement (FED)** et **contribue** de manière importante aux **missions militaires sous commandement français en Afrique**. Il a intégré l'Alliance Sahel en 2018 et contribuera prochainement à plusieurs opérations extérieures au Sahel (Barkhane, Takuba). Après avoir **intégré en 2019 le groupe aéronaval français (GAN)** en mer Méditerranée et dans l'océan Indien, la **frégate danoise Niels Juel** (lutte antiaérienne), a été intégrée au GAN en mars et avril 2020, en Manche et en mer du Nord, au sein de la mission Foch. A cette occasion, le **porte-avions français Charles de Gaulle** a fait **escale** pour la **première fois dans un port danois**. Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté danoise en France** est d'environ **3 000 personnes** tandis que la **communauté française au Danemark est de 5 564 inscrits** au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 sans compter qu'il y a sans doute 1600 non inscrits.



# Espagne

Royaume d'Espagne



**Nature du régime :** Monarchie parlementaire constitutionnelle

**Chef de l'État :** Felipe VI, Roi d'Espagne

**Chef du Gouvernement :** Pedro Sanchez (Parti socialiste ouvrier espagnol)



**Superficie :** 504.782 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Madrid (3,2 millions habitants)

**Villes principales :** Barcelone, Valence, Séville, Bilbao

**Langue officielle :** espagnol.

**Langues co-officielles** à territorialité limitée (la Constitution précise que dans les régions qui le souhaitent, une « langue officielle régionale » peut être reconnue) : basque, catalan, galicien, valencien.

**Monnaie :** Euro

**Fête nationale :** se tient le 12 octobre, commémorant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492



**Population (2019) :** 47,1 millions d'habitants

**Espérance de vie (2019) :** 80,3 pour les hommes et 85,7 pour les femmes

**Croissance démographique (2018) :** +0,45 % de variation annuelle

**Taux d'alphabétisation (2018) :** 98 %

**Religion :** catholiques (80 %), athées ou agnostiques (17 %), autres religions (3 %) (musulmans : 1 000 000 fidèles ; protestants : 150 000 fidèles ; juifs 15 000 fidèles). La constitution proclame le principe de neutralité de l'État vis-à-vis de la religion.

L'Espagne en tant que pays est née de l'union dynastique au XVe siècle de deux États souverains, les **Couronnes de Castille et d'Aragon** — elles-mêmes construites tout au long du Moyen Âge par l'union ou la conquête d'entités politiques, culturelles et linguistiques initialement distinctes, qui se retrouvent dans les multiples nationalités historiques reconnues par la Constitution actuelle de l'État espagnol — et de **l'absorption en 1492 du royaume de Grenade** et en **1512 de la partie ibérique du royaume de Navarre**. Cet ensemble devient un **État unitaire en 1715-1716** par la **dissolution des deux Couronnes** en application des décrets de Nueva Planta. La monarchie catholique espagnole, qui possède alors un **immense empire colonial**, est, du **XVe siècle** au début du **XVIIe siècle**, une **grande puissance politique et économique**. Elle connaît notamment un important rayonnement culturel dans toute l'Europe durant le **Siècle d'or espagnol** (XVIe siècle-XVIIe siècle). L'influence espagnole **décline** par la suite, particulièrement **tout au long du XIXe siècle** et au début du **XXe siècle** avec la **perte de ses colonies**, la **montée des nationalismes** et la **multiplication des crises politiques, économiques et sociales** qui **culminent** avec la **Guerre civile de 1936 à 1939** suivie d'une longue période de **dictature franquiste**, conservatrice, militariste et nationale catholique de 1939 à 1975. À la suite de la transition démocratique ouverte à la **mort de Francisco Franco en 1975** et au mouvement culturel qui l'a accompagnée, la **Movida**, **l'Espagne** est devenue une **monarchie constitutionnelle** au régime démocratique parlementaire.



Restée **longtemps** un **pays agricole**, l'Espagne a connu d'**importantes mutations socio-économiques** dans le dernier quart du **XXe siècle**. Elle possède aujourd'hui une **économie diversifiée**, grâce notamment à la **croissance rapide de l'industrie** depuis les années 1950 et à **l'essor du tourisme**. Entre 1995 et 2001, les emplois industriels ont augmenté de 38 %. À partir de 1964, une série de plans de développement a contribué à l'expansion économique du pays. Le développement des industries métallurgique et textile, de la construction navale et de l'extraction minière a été privilégié. L'Espagne est devenue en **moins de vingt ans** une **grande puissance industrielle et agricole**. Le **tourisme** est aussi très important, représentant **5 % du produit intérieur brut**. Le pays reste toutefois **dépendant de la construction de logements**. En 2017, l'Espagne compte deux fois plus de « supers riches » qu'avant la crise de 2008. Près de **50 % du PIB** du pays est **détenu par 0,4 % de la population**. L'Espagne a connu une grave crise depuis 2008, en lien avec la crise économique mondiale. Celle-ci a d'abord commencé avec une **crise de la construction** due à l'effondrement des prix, puis la **crise économique mondiale de 2008** a encore aggravé la situation. Cette crise se caractérise par une très forte montée du **chômage**, qui touchait plus de **26 % de la population** active au deuxième trimestre **2012**, contre environ 8 % un an auparavant. Le taux de chômage espagnol est désormais **le plus élevé de l'Union européenne après celui de la Grèce**, bien qu'il ait baissé en 2016. Cette crise crée une fracture sociale en Espagne qui s'est propagée dans le reste du monde avec entre autres le **mouvement des Indignés**.

Exceptionnellement dense et marquée par une **grande confiance**, la relation franco-espagnole est notamment **portée par une coopération policière et judiciaire** qui a contribué à l'affaiblissement durable de l'ETA et par **des projets concrets de coopération dans le domaine crucial pour nos deux pays des interconnexions** (énergie et transports). Notre coopération est également fondée sur la volonté d'une **concertation renforcée sur l'avenir de l'Union européenne**, au regard de notre grande convergence de vues sur les dossiers européens. Plus de **370 accords, traités ou conventions** bilatérales ont été **signés** entre nos deux pays, **depuis** notamment la signature du « **Traité des Pyrénées** » par Louis XIV et Philippe IV le 7 novembre **1659** sur l'île aux Faisans, à la frontière franco-espagnole. Cela fait de l'Espagne **un des pays avec lequel la France a signé le plus grand nombre d'accords bilatéraux**.

La France est le **premier partenaire commercial espagnol**, **l'Espagne est notre 2e client et 5e fournisseur** (74 Mds€ d'échanges et un excédent de 200 M€ en 2019) et compte parmi nos 47 pays prioritaires du commerce extérieur. La **France est le 4e investisseur en Espagne** (derrière les Pays-Bas, le Luxembourg et le Royaume-Uni et devant l'Allemagne) avec **plus de 2 000 filiales**, lesquelles **emploient** près de **300 000 salariés**. Les entreprises **espagnoles** sont implantées sur **plus de 1 300 sites en France et emploient plus de 55 000 personnes**.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté espagnole** en France est de **190 000 personnes** tandis que la **communauté française est de près de 84 000 inscrits** aux registres des Français de l'étranger (on estime qu'environ 60 000 personnes sont non-inscrites).



# Estonie



République d'Estonie



**Nature du régime :** République parlementaire

**Président de la République :** Mme Kersti Kaljulaid (10 octobre 2016)

**Premier ministre :** M. Jüri Ratas (23 novembre 2016)



**Superficie :** 45 339 km<sup>2</sup>

**Capitale (2017) :** Tallinn (426 538 habitants)

**Villes principales :** Tartu, Narva, Kohtla-Järve, Pärnu

**Langue officielle :** estonien

**Langue courante :** russe

**Monnaie :** euro (depuis le 1er janvier 2011)

**Fête nationale :** se tient le 24 février, commémorant la déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Empire russe en 1918



(sources : Eurostat, Banque mondiale, PNUD)

**Population (2019) :** 1 324 820 habitants

**Espérance de vie (2018) :** 73,9 ans pour les hommes, 82,4 ans pour les femmes

**Croissance démographique (2018) :** 0,3 %

**Taux d'alphabétisation (2019) :** 99,9 %

**Religions :** Pas de religion officielle. Protestantisme luthérien, orthodoxie russe

Le territoire de l'Estonie est **habité** depuis **au moins 9 000 ans avant J.-C.** Les Estoniens de l'Antiquité sont devenus parmi les **derniers païens européens à adopter le christianisme** après la croisade de Livonie au XIII<sup>e</sup> siècle. Après des **siècles de règne successif** par les **Allemands**, les **Danois**, les **Suédois**, les **Polonais** et les **Russes**, une **identité nationale** estonienne distincte a commencé à **émerger** au **XIX<sup>e</sup> siècle** et au début du **XX<sup>e</sup> siècle**. Cela a abouti à l'**indépendance de la Russie en 1920** après une **brève guerre d'indépendance** à la fin de la Première Guerre mondiale, où les Estoniens, dirigés par le général Laidoner, ont dû se battre pour la liberté de leur nouveau-état. **Initialement démocratique** avant la Grande Dépression, l'Estonie a **connu un régime autoritaire à partir de 1934** pendant l'**ère du silence**. Pendant la **Seconde Guerre mondiale** (1939-1945), l'Estonie a été à plusieurs reprises **contestée** et **occupée** par l'**Allemagne** et l'**Union soviétique**, pour  **finalement être incorporée** dans cette dernière sous le nom de **République socialiste soviétique estonienne**. Après la perte de son indépendance de facto pour l'Union soviétique, la continuité de l'**État de jure de l'Estonie** a été **préservée** par les **représentants diplomatiques et le gouvernement en exil**. En **1987**, la **révolution pacifique du chant** a commencé contre le régime soviétique, entraînant le rétablissement de l'**indépendance de facto** le 20 août **1991**.



L'Estonie se **trouve** dans une **région d'Europe à fort potentiel économique**, autour de la mer Baltique. Ces dernières années, elle a **connu une croissance rapide** (8,1 % en 2004, de 10,5 % en 2005 et de 11,4 % en 2006, selon Eurostat). Elle appartient, depuis 2001, au premier groupe des pays à fort niveau de développement humain (46<sup>e</sup> rang sur 174). L'une des plus libérales d'Europe du Nord, l'**économie estonienne exporte machines-outils, équipements électriques et électroniques** (comme les pièces de téléphonie mobile), **logiciels** et **services liés aux NTIC, bois et produits textiles**. L'Estonie est l'**une des sociétés les plus avancées sur le plan numérique**. En **2005**, elle est devenue le premier État à **tenir des élections sur Internet**. En **2014**, elle est le **premier État à offrir la résidence électronique**, et est également à l'**origine** du **système d'échange de données X-Road**. L'Estonie est régulièrement citée comme modèle dans l'adoption des technologies de l'information et des télécommunications. L'économie, **très dépendante sur le plan financier des banques suédoises**, s'est révélée très fragile. La **crise bancaire et financière de l'automne 2008** a provoqué une **débâcle** dans ce petit pays baltique qui avait formé sa propre bulle immobilière : entre juin 2008 et juin 2009, le **chômage a doublé**, le **PIB a reculé de 15 %**, la **production industrielle de 34 %**. Le pays a su sortir de cette impasse. En **2017**, le **salair brut mensuel moyen** en Estonie était de **1 221 euros**. Cependant, il existe de **grandes disparités de PIB entre les différentes régions de l'Estonie**; actuellement, plus de la moitié du PIB du pays est créé à Tallinn. .

Les **relations** bilatérales entre la France et l'Estonie sont **denses** et le **dialogue politique régulier**. Depuis 2014, la France est membre du Centre d'excellence en cyberdéfense de Tallinn et deux personnels français y sont détachés. En **2016**, un **arrangement technique bilatéral** a été signé dans le domaine de la **cyberdéfense**. Un sous-groupement tactique inter-armes français a été déployé en Estonie dans le cadre de l'eFP de l'OTAN de mars à décembre 2017 puis, de nouveau, d'avril à décembre 2019. La Ministre des Armées, Mme Florence Parly, a annoncé en octobre 2019, la prolongation de la participation française au sein de l'eFP jusqu'en 2021. En **2019**, le **volume d'échange** entre la France et l'Estonie s'élève à **730 M€**, pour un solde de nouveau **excédentaire à 52 M€**, après trois années de solde déficitaire. La France est le 9<sup>e</sup> fournisseur de l'Estonie et représente 2,51 % des importations estoniennes, derrière la Finlande, la Suède et la Lituanie. Elle reste néanmoins seulement son 12<sup>e</sup> client, avec 2,14 % des exportations estoniennes. En 2019, la France est devenue le 11<sup>e</sup> pays investisseur en Estonie avec un stock de 515,7M€, représentant 2,19 % des IDE totaux dans le pays. Une **quarantaine d'entreprises** françaises sont **implantées** en Estonie : **Alstom et Saint-Gobain**, en particulier, mais aussi **JCDecaux** (gestion du mobilier urbain de Tallinn), DPD (logistique et transports), Eolane (électronique professionnelle), Lemoine (usine de production de cotons à démaquiller), AccorHotels ou Antali (distributeur de papiers, de produits d'emballage et de supports de communication). Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté estonienne** en France en **2017** est **686 Estoniens** immatriculés tandis que **340 Français** vivent en Estonie.



# Finlande

République de Finlande



**Nature du régime :** République, démocratie parlementaire

**Chef de l'État :** M. Sauli Niinistö (Parti du Rassemblement national) élu le 5 février 2012, réélu le 28 janvier 2018

**Chef du gouvernement :** Mme Sanna Marin (PSD) depuis le 10 décembre 2019



**Superficie :** 338 440 km<sup>2</sup>

**Capitale (2016) :** Helsinki (631 695 habitants)

**Villes principales :** Espoo, Tampere, Vantaa et Turku

**Langues officielles :** Finnois et suédois

**Monnaie :** Euro (introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2002)

**Fête nationale :** se tient le 6 décembre, commémorant la déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Empire russe en 1917



**Population (juin 2018) :** 5 514 997 habitants

**Espérance de vie :** 81 ans

**Croissance démographique (2016) :** 0,3 %

**Taux d'alphabétisation :** 100 %

**Religions :** protestants luthériens (84 %), orthodoxes (1,1 %), hors confession (13 %)

Enrichie par les **apports ancestraux** d'une mythologie féconde, par les **Samis**, ou encore par les **populations autochtones de la province septentrionale de Laponie**, et bien qu'elle se soit clairement **occidentalisée** dans la seconde moitié du **XXe siècle** à la suite d'une reconversion réussie de son économie (centrée sur la sylviculture, puis la métallurgie, et enfin l'électronique), la **culture nationale plébiscite toujours un certain dépouillement matériel**, dont le sisu et le sauna sont des symboles sûrs, ainsi qu'une culture du silence. **Longtemps** sous **domination du voisin suédois**, sous le règne duquel fut fondée la première capitale, Turku, la Finlande **demeure marquée par les nombreux conflits** qui l'ont **opposée** durant toute son histoire récente à la **Russie**, puissance impérialiste dont elle est **devenue un grand-duché autonome en 1809**, et dont elle n'a obtenu son **indépendance** qu'en 1917. **L'année suivante, une guerre civile ensanglante** le pays, **suivie de deux guerres contre l'URSS pendant la Seconde Guerre mondiale**, et enfin, d'une **longue tutelle soviétique indirecte durant la guerre froide**, connue sous le nom de « **finlandisation** ». Dans chaque guerre, l'armée de la République de Finlande était dirigée par Carl Gustaf Emil Mannerheim, maréchal de Finlande. Ces soubresauts n'ont cependant pas **empêché l'établissement d'une république stable** dont les réalisations sont souvent présentées en modèles, et ce en de nombreux domaines, notamment environnement et qualité de vie.



**L'économie** de la Finlande a une **production par habitant égale** à celle d'autres économies européennes telles que celles de la **France**, de **l'Allemagne**, de la Belgique ou du Royaume-Uni. Le secteur le plus important de l'économie est le **secteur des services à 66% du PIB**, suivi de la **fabrication** et du **raffinage à 31%**. La production primaire représente 2,9%. La Finlande **possède d'importantes ressources en bois**, en **minéraux** (fer, chrome, cuivre, nickel et or) et en **eau douce**. La **foresterie**, les **usines de papier** et le **secteur agricole** sont importants pour les résidents ruraux, de sorte que tout **changement de politique affectant** ces secteurs est **politiquement sensible** pour les **politiciens dépendant des votes ruraux**. Le **Grand Helsinki** région génère environ un tiers du PIB de la Finlande. Le climat et les sols de la Finlande font des cultures un défi particulier. Le pays se situe entre les latitudes 60 ° N et 70 ° N, et il a des **hivers rigoureux** et des **saisons de croissance relativement courtes qui sont parfois interrompues par le gel**. Cependant, comme le Gulf Stream et le courant de dérive nord-atlantique tempèrent le climat, la Finlande contient la moitié des terres arables du monde au nord de 60 ° de latitude nord. Les précipitations annuelles sont généralement suffisantes, mais elles se produisent presque exclusivement pendant les mois d'hiver, ce qui fait des sécheresses estivales une menace constante. En **réponse au climat**, les **agriculteurs ont misé sur des variétés de cultures à maturation rapide et résistantes au gel**, et ils ont cultivé des pentes exposées au sud ainsi que des bas-fonds plus riches pour assurer la production même les années avec des gelées estivales.

La France a **été le premier pays d'Europe à reconnaître l'indépendance de la Finlande** en janvier 1918. Les **contacts politiques** franco-finlandais se sont **intensifiés après l'entrée** de la **Finlande** dans l'**Union européenne**. La **coopération** est particulièrement **étroite** dans les domaines de **la sécurité et de la défense**, de **la lutte contre le réchauffement climatique**, de **la défense des droits de l'homme** et, de nouveau, sur le défi de l'intelligence artificielle (déclaration commune franco-finlandaise sur ce sujet en août 2018).

La France est le **6e fournisseur de la Finlande** et son **9e client**. Le montant global des **échanges bilatéraux** est de l'ordre de **4,1 Mds €**. Le niveau des exportations de matériels de transport se maintient (697 M €), grâce à la livraison en 2017 de quatre Airbus A350-900 à la compagnie aérienne finlandaise Finnair. Il y a **123 filiales finlandaises en France qui emploient 12 000 personnes** et qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 Mds €. En 2015, Parmi les grands papetiers, Stora Enso s'est retiré de France et UPM a réduit sa présence. La France **reste un marché important pour Kone** (ascenseurs et escaliers mécaniques), **Konecranes** (grues), Wartsila (générateurs électriques), **Outokumpu** (acier), Ensto (systèmes électriques), Huhtamäki (emballages), Metso (mines et carrières) et Valmet (services et technologies pour l'industrie papetière). Le rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia a été finalisé en novembre 2016.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté finlandaise en France est d'environ 7 000 personnes** tandis que la **communauté française en Finlande est de 2 558 inscrits** en août 2012.



# Grèce



République hellénique



**Nature du régime :** République parlementaire

**Président de la République :** M. Prokopis PAVLOPOULOS

**Chef du gouvernement :** M. Kyriakos MITSOTAKIS



**Superficie :** 131.957 km<sup>2</sup>

**Capitale (2011) :** Athènes (664 046 habitants)

**Langue officielle :** grec

**Monnaie :** Euro

**Fête nationale :** se tient le 25 mars, commémorant l'insurrection de 1821 ; mais il y a aussi le 28 octobre, en souvenir du jour où le général Metaxás s'est opposé au passage des troupes italiennes (1940).



**Population (2018) :** 10 740 000 habitants

**Espérance de vie (2017) :** 83,4 ans pour les femmes, 78 ans pour les hommes

**Croissance démographique (2018) :** 0,28 %

**Taux d'alphabétisation (2017) :** 97,5 %

**Religions :** Orthodoxe (98 %)

La Grèce est considérée comme le **berceau de la civilisation occidentale, patrie des arts** (théâtre, architecture), de la **politique** (Athènes est le berceau de la démocratie), de la **philosophie** (stoïcisme, épicurisme, aristotélisme) et des **sciences** (mathématiques, physiques, médecine). La Grèce antique a légué à l'Europe un patrimoine culturel et linguistique colossal. La **Grèce antique étend son influence** sur tout le **bassin méditerranéen, des cités-États à la Grèce romaine**. Durant l'Antiquité tardive, l'Empire byzantin, Empire Romain d'Orient, survit à la chute de Rome. Les **croisades** et les **incessantes guerres** conduisent à la **chute de Constantinople en 1453**. La Grèce **passé sous influence ottomane** pendant près de quatre siècles. Le 1er janvier **1822** du calendrier julien, les **élites hellènes** réunies en **assemblée nationale à Épidaure proclament l'indépendance de la Grèce** vis-à-vis de la Sublime Porte. Neuf ans plus tard, après **une guerre d'indépendance**, le Royaume de Grèce est **reconnu par le Protocole de Londres** (1830). Toutefois, la Grèce indépendante de 1830 est **limitée au Péloponnèse et à l'Attique**. Le pays cherche alors tout au long du **XIXe siècle et au XXe siècle à unifier le monde grec** : c'est la Grande Idée. La **première moitié du xxe siècle est particulièrement mouvementée** : coup de Goudi de 1909 pour mettre fin à l'instabilité politique chronique, guerres balkaniques au cours desquelles le pays s'agrandit considérablement, participation de la Grèce au côté des Alliés lors de la Première Guerre mondiale, Deuxième République entre 1924 et 1935, et dictature de Ioannis Metaxas. La **Seconde Guerre mondiale ravage le pays** qui connaît en outre une **fratricide guerre civile entre communistes et royalistes jusqu'en 1949**. La reconstruction permet à la Grèce de rattraper son important retard économique : c'est le **miracle économique grec**, avec le **développement du tourisme de masse**. La trop forte bipolarité qui subsiste dans la vie politique hellène dans un monde en pleine Guerre Froide entraîne le **coup d'État du 21 avril 1967** fomenté par une **partie de l'État-Major**. C'est la **dictature des Colonels**, régime anticommuniste et soutenu par les États-Unis. En **1974**, les **événements à Chypre et l'insurrection estudiantine de l'École Polytechnique participent à faire tomber le régime militaire**. La **démocratie est restaurée**. La Grèce devient formellement une **République et adhère à la Communauté Européenne en 1981**.



L'économie grecque a renoué avec la croissance, avec un taux proche de 2% en 2018. Athènes a lancé avec succès plusieurs emprunts sur les marchés, dont un le 7 juillet pour 2,5 Mds€. La Grèce a par ailleurs dégagé un excédent budgétaire primaire - hors charge de la dette - de 4,3%, supérieur aux 3,5% agréés avec les institutions à l'Eurogroupe de juin 2018 pour la période allant jusqu'en 2022. Pour autant, la situation reste fragile : la dette demeure supérieure à 180% du PIB, le système bancaire est vulnérable, en raison notamment de l'endettement privé. La population est éprouvée par la perte d'un quart du PIB grec depuis 2009, les montants des pensions ont diminué de moitié en dix ans et le taux de chômage reste à un niveau élevé (18,23%).

La **relation** de la France avec la Grèce, d'une **grande proximité politique**, a été formalisée par un **partenariat stratégique en 2015**. La France continue d'apporter à la Grèce une **assistance pour la mise en œuvre des réformes** et fournit également son **aide face à la crise migratoire**.

La Grèce est **notre premier excédent commercial dans la zone euro**, le deuxième dans l'UE derrière le Royaume-Uni, et nos **échanges ont connu une forte croissance en 2018** grâce à la reprise de l'activité grecque : nos exportations vers la Grèce ont ainsi crû l'an dernier de plus de 10%, les importations de 37%. Les **volumes demeurent toutefois modestes** (0,5% des exportations françaises, 0,2% de nos importations). La Grèce est notre 39ème client international.

Notre **coopération s'appuie sur quatre structures** : l'**École Française d'Athènes** fondée en 1846 et dédiée à l'archéologie ; l'**Institut Français de Thessalonique** (fondé en 1907, il s'agit du plus ancien Institut à l'étranger) ; l'**Institut Français de Grèce et ses annexes en province** ; et le **Lycée franco-hellénique d'Athènes** « Eugène Delacroix ». Cette relation privilégiée est **portée** par une **francophilie ancienne**, très ancrée, qui a été illustrée récemment par l'**entrée de la Grèce**, en tant que membre de plein droit, au sein de l'**Organisation Internationale de la Francophonie** (septembre 2006). Notre coopération favorise l'innovation : un forum franco-hellénique des affaires et de l'innovation s'est tenu à deux reprises à Athènes (en novembre 2016 et 2017).

Selon le Ministère des Affaires, la **communauté grecque en France est de 35.000 personnes** tandis que la **communauté française en Grèce est de 9 908 Français inscrits** en 2018.



# France

République française



**Nature du régime :** République constitutionnelle unitaire semi-présidentielle

**Chef de l'État :** Emmanuel Macron

**Chef du Gouvernement :** Jean Castex



**Superficie :** 643 801 km<sup>2</sup>

**Capitale (2020) :** Paris (2,148 millions d'habitants)

**Villes principales :** Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes

**Langue officielle :** français

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** se tient le 14, commémorant à la fois la prise de la Bastille en 1789 et la Fête de la Fédération de 1790



**Population (2019) :** 66,99 millions d'habitants

**Espérance de vie (2017) :** 82,52 ans

**Taux d'accroissement naturel (2018) :** 0,2% de variation annuelle

**Taux d'alphabétisation (CIA) :** 99,9 %

**Religions :** parmi les français de 18 à 50 ans (soit 27 millions de personnes), il y aurait, en 2016, environ 11,5 millions de chrétiens catholiques (religion majoritaire), de 2 à 5 millions de musulmans, environ 500 000 chrétiens protestants, environ 150 000 bouddhistes et environ 125 000 juifs

La France **tire son nom des Francs**, peuple germanique qui a institué les premiers fondements de son État sur les bases de la Gaule romaine. C'est au **fil des siècles**, par des **guerres**, des **mariages politiques** et des **unions souveraines**, que cet État monarchique et catholique va peu à peu **constituer** autour de lui **une véritable fédération de provinces**, qui **finira** par se cristalliser en une **nation unique** sous l'effet d'une politique d'uniformisation administrative et culturelle, portée à son aboutissement par la Révolution française et la fin du régime féodal. Du milieu du **XVIe siècle** au milieu du **XXe siècle**, elle possède un **vaste empire colonial**. À partir des années 1950, elle est **l'un des acteurs de la construction de l'Union européenne**. **Deuxième armée européenne** derrière la Russie, troisième puissance nucléaire et spatiale mondiale, cinquième puissance militaire mondiale, l'un des **cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies** et membre de **l'OTAN**, la France est également membre du G7, du G20, du Conseil de l'Europe, de la zone euro, de l'espace Schengen, de la commission de l'océan Indien, de la communauté du Pacifique, et abrite le siège du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO, de l'OCDE, etc. Elle exerce ainsi une **influence notable en matière politique, économique, militaire et culturelle, en Europe et dans le reste du monde**, elle est classée en 2019 au premier rang mondial de l'indice Soft Power 30 grâce à sa vaste portée diplomatique, sa riche offre culturelle et de la forte maîtrise internationale du président de la République.



En 2020, la France est la **6e puissance économique mondiale**, selon la banque mondiale et le FMI, et la **2e puissance économique en Europe** derrière l'Allemagne mais devant le Royaume-Uni. L'économie française est **principalement une économie de services** : en 2015, le **secteur tertiaire** occupait **76,7 % de la population active**, tandis que le **secteur primaire** (agriculture, pêche, etc.) n'en représentait plus que **2,8 %**, et le secteur secondaire (essentiellement l'industrie) **20,5 %**. L'économie française est une **économie de plus en plus ouverte**, occupant une place importante dans les échanges commerciaux internationaux, principalement au sein de l'Union européenne. Le **taux de chômage est plus élevé que la moyenne des autres pays développés**, à 7,9 %<sup>11</sup> (8,1 % en prenant en compte l'outre-mer) au quatrième trimestre 2019. Le **traitement fiscal avantageux** accordé à la **Recherche et développement** permet à la France de se hisser au **4e rang mondial pour le nombre de brevets délivrés en 2013** et ainsi d'accroître son attractivité économique. La France fait partie des pays fondateurs de l'Union européenne et de la zone euro. Au cœur d'une zone économiquement très développée, son **économie a bénéficié de la mise en place du marché commun européen**. À partir de 1986, l'État a privatisé un grand nombre d'entreprises publiques mais son influence sur l'économie reste forte (on parle de « néolibertisme »). **L'économie** française est plus **stable** que les autres économies européennes : elle **croît peu, mais résiste mieux aux crises**.



**Seul pays au monde à exercer sa souveraineté** sur des **territoires répartis sur quatre océans** et **deux continents**, elle joue un **important rôle géopolitique** au niveau mondial, grâce à un **réseau d'ambassades et de consulats étendu**, le **deuxième au monde** derrière celui des États-Unis, et elle dispose de **bases militaires sur tous les continents** et de la **troisième puissance nucléaire militaire mondiale**. La France possède dans les mers la **première zone économique exclusive au monde**, à laquelle s'ajoute une extension du plateau continental de 579 000 km<sup>2</sup> en 2015 et c'est un des premiers pays du monde pour la variété de ses milieux maritimes et leur biodiversité.



# Hongrie



République française



**Nature du régime :** république parlementaire monocamérale

**Président de la République :** M. János Áder (depuis 2012, réélu en 2017)

**Premier ministre :** M. Viktor Orbán (depuis 2010, réélu en 2014 et 2018)



**Superficie :** 93 030 km<sup>2</sup>

**Capitale (2017) :** Budapest (1,752 million d'habitants)

**Villes principales :** Debrecen, Miskolc, Szeged, Pécs, Győr

**Langue officielle :** hongrois

**Monnaie :** forint hongrois, 1 euro = 356,10 HUF

**Fête nationale :** se tient le 20 août commémorant la fondation de la Hongrie par Saint Etienne en 1000 ; ainsi que la 15 mars, fêtant la révolution de 1848 ; et le 23 octobre pour le soulèvement de 1956



**Population (2017) :** 9 797 561 habitants

**Espérance de vie (2015) :** 71,6 ans (hommes) ; 78,8 ans (femmes)

**Croissance démographique (2017) :** -0,3 %

**Taux d'alphabétisation (2015) :** 99 %

**Religions :** pas de religion officielle

Le territoire de la Hongrie actuelle a été pendant des siècles habité par une succession de peuples, dont les **Celtes**, les **Romains**, les **tribus germaniques**, les **Huns**, les **Slaves occidentaux** et les **Avars**. Les **fondations** de l'État hongrois ont été établies à la **fin du IXe siècle** après J.-C. par le **grand-prince hongrois Árpád** à la suite de la **conquête du bassin des Carpates**. Son arrière-petit-fils **Stephen I** est monté sur le **trône** en **1000**, **convertissant** son royaume en un royaume **chrétien**. Au **XIIIe siècle**, la Hongrie est devenue **une puissance régionale**, atteignant un haut niveau de vie culturelle et politique au **XVe siècle**. Après la **bataille de Mohács** en 1526, la Hongrie a été partiellement **occupée par l'Empire ottoman** (1541–1699). Le pays passa entièrement sous la **domination** des **Habsbourg** au tournant du **XVIIIe siècle**, et rejoignit plus tard l'Autriche pour former l'**Empire austro-hongrois**, une grande puissance européenne. L'empire austro-hongrois **s'est effondré après la Première Guerre mondiale** et le traité de Trianon qui a suivi a **établi les frontières actuelles de la Hongrie**, entraînant la **perte de 71% de son territoire**, de **58% de sa population** et de **32% des Hongrois de souche**. Après la période tumultueuse de l'entre-deux-guerres, la **Hongrie a rejoint les puissances de l'Axe** dans la Seconde Guerre mondiale, **subissant des dommages et des pertes importants**. La Hongrie d'après-guerre est devenue un **état satellite de l'Union soviétique**, qui a contribué à l'**établissement d'une république socialiste** s'étendant sur quatre décennies (1949 -1989). Suite à l'**échec de la révolution de 1956** contre le gouvernement soutenu par les Soviétiques, la Hongrie est **devenue un membre comparativement plus libre**, bien que toujours répressif, du Bloc de l'Est. L'**ouverture** fondamentale de la **frontière autrefois restreinte avec l'Autriche en 1989** a **accélééré l'effondrement du bloc de l'Est**, puis de l'Union soviétique. Le **23 octobre 1989**, la Hongrie est **devenue une république parlementaire démocratique**.



Après avoir **subi de plein fouet la crise économique de 2008**, la Hongrie a **retrouvé** le chemin de la **croissance en 2013** et jouit désormais d'une situation économique assainie, avec **4 % de croissance en 2017** et un **chômage limité à 4,2 %**. Budapest a remboursé en 2016 la dernière tranche du prêt que le FMI lui avait consenti en 2008 et a réduit sa vulnérabilité externe. Ces **résultats** apparaissent comme la **conséquence de la politique économique du gouvernement Orbán** (« Orbánomics »), alliant **recettes libérales** (baisse de la fiscalité, assouplissement du droit du travail, etc.) et **protectionnisme**. L'économie hongroise recèle cependant **certaines faiblesses**, qui expliquent notamment le tassement continu du taux de croissance depuis 2014. L'**insuffisance des investissements privés nationaux et étrangers**, la **forte dépendance aux fonds européens (environ 4 % du PIB sur la période 2014-2020)** et un **manque structurel de main d'œuvre** lié à une démographie très déprimée ne permettent ainsi pas de garantir des perspectives durables de croissance.

La **visite** du président de la République Nicolas **Sarkozy** à Budapest en septembre **2007** a permis **d'établir** les bases d'un **partenariat stratégique**, signé en mai **2008** à l'occasion d'une visite à Paris du premier ministre M. Ferenc Gyurcsány.

La France est le **4e investisseur en Hongrie** (2,7 milliards d'euros) avec **plus de 350 entreprises implantées**, **employant** près de **43 000 salariés**. **Cinq sociétés françaises figurent parmi les 25 premiers investisseurs étrangers en Hongrie** : Groupama, EDF, Sanofi, Auchan et GDF Suez. Le **volume d'échanges** atteint **7,3 milliards d'euros** en 2016, pour un déficit commercial de 937 millions d'euros.

Le **réseau culturel** français en Hongrie se compose de l'**Institut français de Budapest**, de **cinq Alliances françaises** en région (Debrecen, Győr, Miskolc, Pécs, Szeged) et du **Lycée français Gustave Eiffel de Budapest** (715 élèves en 2016). La coopération linguistique s'appuie également sur l'**existence de dix sections bilingues francophones**, dont neuf bénéficient du « LabelFranceEducation. » Le **centre universitaire francophone (CUF)** de l'**Université de Szeged** coordonne différentes formations universitaires en langue française et offre un double master avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille. La Hongrie est **membre observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie** depuis 2004.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté Hongroise** en France est d'environ de **30 000 personnes** tandis que **2 612 français** sont **inscrits au Consulat de Budapest** en mai 2017.



# Irlande



**Nature du régime :** République parlementaire

**Chef de l'État :** M. Michael D. Higgins, président (depuis le 11.11.2011, réélu le 25 octobre 2018 pour un nouveau mandat de 7 ans)

**Chef du Gouvernement :** M. Léo Varadkar



**Superficie :** 70 273 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Dublin (1,388 million d'habitants)

**Villes principales :** Cork, Galway, Limerick, Waterford

**Langues officielles et courantes :** anglais et gaélique irlandais

**Monnaie :** euro (mis en circulation : 01.01.2002)

**Fête nationale** (NB : l'Irlande n'a pas de fête nationale officielle) : se tient le 17 mars, commémorant la Saint Patrick



**Population (2016) :** 4,77 millions d'habitants

**Espérance de vie :** 78,3 ans pour les hommes, 82,8 ans pour les femmes

**Croissance démographique :** 1,2 % (le solde migratoire est à nouveau négatif depuis 2008)

**Taux d'alphabétisation :** 99 %

**Religions :** catholiques (88,4 %), Église d'Irlande (y compris protestants 2,95 %), chrétiens (sans précision) 0,5 %, presbytériens 0,5 %, musulmans 0,5 %, sans religion 3,5 %.

Colonisée par les Celtes durant la Préhistoire qui constituent quatre royaumes qui donneront naissance aux provinces actuelles (Ulster, Connacht, Munster et Leinster), l'Irlande est christianisée au Ve siècle par saint Patrick. Au Moyen Âge, l'Irlande est envahie par les Anglo-Normands. Cette conquête aboutit à l'union de l'Irlande et de la Grande-Bretagne en 1800. Au XIXe siècle, l'Irlande est ravagée par la Grande famine et connaît une forte émigration vers le Nouveau Monde. Le nationalisme commence à se développer à la fin du siècle, et l'échec du projet de Home Rule aboutit à la guerre d'indépendance irlandaise et à la partition de l'Irlande. Avec le traité anglo-irlandais, l'Irlande accède à l'indépendance en 1922 mais l'Irlande du Nord quitte le nouvel État libre d'Irlande le lendemain de sa création. Il avait le statut de Dominion jusqu'en 1937, date à laquelle une nouvelle constitution fut adoptée, dans laquelle l'État fut nommé «Irlande» et devint effectivement une république, avec un président non exécutif élu à la tête de l'État. Elle a été officiellement déclarée république en 1949, suite à la loi de 1948 sur la République d'Irlande. L'Irlande est devenue membre des Nations Unies en décembre 1955. Elle a rejoint les Communautés européennes (CE), le prédécesseur de l' Union européenne, en 1973. L'État n'a eu aucune relation formelle avec l'Irlande du Nord pendant la majeure partie du XXe siècle, mais pendant les années 1980 et 1990, les gouvernements britannique et irlandais ont travaillé avec les partis d'Irlande du Nord pour trouver une solution aux « troubles ». Depuis la signature de l'Accord du Vendredi saint en 1998, le gouvernement irlandais et l'exécutif d'Irlande du Nord ont coopéré dans un certain nombre de domaines politiques dans le cadre du Conseil ministériel Nord / Sud créé par l'Accord.



De 1995 à 2007, l'économie irlandaise croît en moyenne de 6 % par an, lui valant le surnom de « tigre celtique ». Le taux de chômage est de 4,5 % en 2019. En juin 2012, 1 787 900 personnes travaillaient en république d'Irlande, soit 33 400 personnes de moins que début 2012. La plus forte baisse a eu lieu dans le secteur public, les industries de la finance, de l'assurance et de la construction. En 2009, le PIB par habitant de l'Irlande est le second plus élevé de l'Union européenne, après celui du Luxembourg. Il était de 64 % de la moyenne européenne lors de son adhésion en 1973/40. Les salaires élevés ainsi que le plein emploi (le taux de chômage n'était que de 4 % en 2007) ont engendré une immigration importante au cours des années 2000. L'immigration en provenance des pays de l'Est (Pologne, Estonie...), de France (près de 9 000 Français vivent en Irlande à la fin de 2009), et d'Asie (de très nombreux Chinois vivent à Dublin) entraîne une augmentation de la population de 2,5 % par an durant les années 2000. En raison de la crise économique, l'émigration a néanmoins fortement augmenté à partir de 2010. Le niveau de l'impôt sur les sociétés, qui s'établit à 12,5 % en Irlande, est exceptionnellement bas pour un pays européen, où le taux moyen est de 25,9 %. Entre 2000 et 2017, l'emploi industriel en Irlande a chuté de 22,1 %. Le modèle économique irlandais est désormais basé en grande partie sur la concurrence fiscale. Proportionnellement au nombre d'habitants, l'Irlande est en 2016 le deuxième pays le plus endetté au monde après le Japon.



Les relations politiques avec l'Irlande sont excellentes, marquées par de nombreuses visites bilatérales. Le partenariat entre la France et l'Irlande est fort, notamment sur les affaires européennes (la PAC).

Les échanges de biens entre la France et l'Irlande se sont établis à 9,8 Mds€ en 2018. Selon les douanes françaises, nos exportations s'élèvent à 3,2 Md€, en hausse de 12,1 %, alors que nos importations ont diminué de 1,5 % à 6,6 Md€. Les investisseurs irlandais détiennent en France un stock d'actifs de près de 4,8 Mds€ (source : Banque de France), à travers 300 entreprises employant plus de 20 000 salariés. Réciproquement, le stock des investissements français en Irlande est évalué à 21,5 Mds € pour un flux de 3,2 Md€ en 2015. On dénombre environ 350 entreprises françaises en Irlande, employant 13 000 salariés. Plusieurs établissements sont implantés dans le centre de services financiers internationaux de Dublin : BNP Paribas, Société générale, Caceis (filiale du Crédit agricole), ainsi qu'Airbus Financial Services. Dublin étant devenue une place de référence pour les compagnies d'assurance, les grands acteurs français sont également présents : AXA, CACI (Crédit agricole), Coface, Euler Hermes et SCOR.

L'Irlande fait preuve d'un intérêt marqué pour notre pays et pour notre langue (le français est enseigné dans 680 des 720 établissements secondaires). La francophonie irlandaise est remarquable. 60 % des jeunes Irlandais choisissent le français comme première langue étrangère dans le secondaire et l'Irlande compte 3 000 professeurs de français.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la communauté irlandais en France est de 15 000 personnes (estimation) tandis que 10 723 français sont inscrits au Consulat à Dublin (on estime ce nombre à 30 000).



# Islande

République d'Islande



**Nature du régime :** République parlementaire

**Chef d'État :** Guðni Thorlacius Jóhannesson (01.08.2016 - réélu en 2020)

**Chef du Gouvernement :** Katrín Jakobsdóttir (30.11.2017 - prochaines élections législatives 2021)



**Superficie :** 103 000 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Reykjavík, population 128 793 habitants, avec l'agglomération 222 484

**Villes principales :** Akureyri, Keflavík, Egilsstaðir, Hafnarfjörður, Kópavogu

**Langues officielles :** Islandais

**Monnaie :** Couronne islandaise, 1 euro = 156,29 ISK

**Fête nationale :** se tient le 17 juin, commémorant la fondation de la République en 1944



**Population (2019) :** 356 991 habitants

**Espérance de vie (2019) :** hommes 81 ans, femmes 84,1 ans

**Taux de fécondité (2019) :** 1,030

**Population active (2019) :** 195 800 personnes

**Taux d'alphabétisation :** universel

**Religions :** la religion officielle est l'Église luthérienne (67,2 % en 2018)

L'Islande fut colonisée par les Vikings à partir du IX<sup>e</sup> siècle, bien que vraisemblablement découverte auparavant par des moines irlandais connus sous le nom de paparc. En 930, les chefs islandais décident de créer une assemblée commune, l'Althing, le plus vieux Parlement au monde. S'ensuit une longue période d'indépendance connue sous le nom d'État libre islandais, durant laquelle intervient notamment la christianisation de l'Islande. Cependant, dès 1220, des luttes internes connues sous le nom d'âge des Sturlungar affaiblissent le régime, qui s'effondre en 1262 lors de la signature du Vieux Pacte qui lie l'Islande au royaume de Norvège. Après la fin de l'Union de Kalmar en 1536, l'île passe sous domination danoise et l'Althing est abolie par le Roi en 1800. Il faut attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que le mouvement indépendantiste, mené par Jón Sigurðsson, se développe. Le Parlement est rétabli en 1843 et l'Islande obtient l'autonomie du Danemark en 1874. En 1918, l'Islande devient juridiquement un État distinct, le royaume d'Islande, bien que lié au Danemark par un Acte d'Union qui leur confère le même roi. Le pays devient pleinement indépendant et souverain en 1944 lors de la fondation de la république.



L'Islande a réussi un redressement économique important depuis la quasi faillite de l'automne 2008, comme en attestent ses bons résultats en termes de croissance et de finances publiques (solde excédentaire et dette en baisse), qui ont bénéficié de l'explosion du tourisme sur l'île ces dernières années. L'Islande doit sa croissance économique surtout au secteur des énergies, à la pêche. Avec 2,2 millions de visiteurs en 2017 contre moins de 500 000 en 2009, le tourisme, désormais première activité du pays devant la pêche, qui représente 40 % des exportations, pèse en effet plus de 8 % du PIB. Le fait que l'énergie soit abondante et en quasi-totalité renouvelable (70 % hydroélectrique et 30 % géothermie) représente un atout. Les prévisions à partir de 2019 montrent néanmoins un ralentissement de la croissance économique. L'Islande a signé un accord de libre-échange avec la Chine, entré en vigueur en juillet 2014, visant à lever les barrières tarifaires progressivement au cours des prochaines années. C'est le premier accord de ce genre entre un pays européen et la Chine : il s'inscrit dans le cadre d'un rapprochement progressif entre les deux pays, qui ont par ailleurs conclu des coopérations dans les domaines des sciences et technologies marines et polaires, de la géothermie et de l'énergie solaire. Les discussions sur un accord de libre-échange temporaire avec le Royaume-Uni ont pris fin le 18 mars 2019. L'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni ont conclu leurs négociations sur un accord de libre-échange temporaire pour le commerce des marchandises au cas où le Royaume-Uni quitterait l'Union européenne sans un accord de sortie. Il existe également une initiative en faveur d'un accord de libre-échange avec les États-Unis.



Les relations bilatérales, traditionnellement excellentes, sont marquées par de larges convergences de vues surtout sur les questions de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

La coopération économique franco-islandaise est pour l'instant en développement. Plus de 60 % des importations françaises concernent le poisson et les produits dérivés (autre secteur important : produits métallurgiques), tandis que le matériel de transport représente 31 % de nos exportations, hors aéronautique. D'importants investissements sont prévus dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures de transport, qui pourraient constituer des opportunités pour l'avenir de nos échanges commerciaux. Par ailleurs, le tourisme revêt une importance croissante dans la relation franco-islandaise. La France représente le 5<sup>e</sup> contingent de touristes (4,5 % des visiteurs étrangers, soit plus de 100 000 touristes français en 2017).

La France est actuellement l'une des seules représentations diplomatiques, avec l'Allemagne, la Chine et le Canada à disposer d'un service culturel et la seule, avec la Chine, à disposer de sa propre structure d'enseignement de la langue, grâce à l'Alliance française. La coopération éducative et universitaire entre la France et l'Islande passe essentiellement par le programme européen Erasmus+. Le Partenariat Hubert Curien (PHC) Jules Verne permet de soutenir la mobilité de chercheurs et d'initier de nouveaux partenariats autour des thématiques de pointe (enjeux de l'Arctique, géothermie, sciences de la terre, sciences de la vie). Sur les questions arctiques, les liens franco-islandais se sont renforcés ces dernières années, avec la participation islandaise au consortium européen ACCESS, piloté par l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC), ou encore l'ouverture des stations de recherche françaises au Svalbard et dans l'Antarctique aux scientifiques islandais.



# Italie

République italienne



**Nature du régime :** démocratie parlementaire

**Président de la République :** M. Sergio Mattarella (élu le 31 janvier 2015), membre du Parti démocrate

**Président du Conseil** (chef du gouvernement) : M. Giuseppe Conte (depuis le 1er juin 2018)



(ISTAT, 31 décembre 2018)

**Superficie :** 310 226 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Rome (2 856 133 habitants)

**Villes principales :** Milan (1 378 689 habitants), Naples (959 188 habitants), Turin (875 698 habitants), Palerme (663 401 habitants), Gênes (578 000 habitants).

**Langues officielles :** italien

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** se tient le 2 juin, commémorant la naissance de la République italienne en 1946



**Population** (ISTAT, au 1er janvier 2019) : 60 391 000 habitants

**Espérance de vie** (ONU, 2018) : hommes 80,9 / femmes 85,3

**Croissance démographique** (ISTAT, au 1er janvier 2019) : - 1,5 %

**Taux d'alphabétisation** (ONU, 2018) : 98,8 %

**Religions :** chrétiens (80 %, essentiellement catholiques), musulmans (1,5 %), athéistes et agnostiques (<20 %)

L'Italie possède une histoire qui est intimement liée à l'Europe et au bassin méditerranéen. Héritière des cultures antiques comme celle des Shardanes, des Étrusques ou des Latins, réceptrice de la colonisation grecque et carthaginoise, **l'Italie a vu naître la civilisation romaine et son Empire, le berceau de la culture occidentale.** Lors du **déclin** de l'Empire romain d'Occident, **l'Italie a subi une série d'invasions germaniques** avec des tentatives de réunifications byzantines pour reconstruire l'unité impériale. **Siège de la papauté et source de légitimité impériale médiévale**, elle a été dans ces temps **un foyer de discordes et d'invasions.** Durant le **Moyen Âge**, le pays s'est **morcelé en une mosaïque de villes-États** qui **luttaient** entre elles pour **obtenir l'hégémonie sur le bassin méditerranéen**, avec des interventions fréquentes des puissances environnantes et de l'Église catholique. Aux **XVe et XVIe siècles**, elle s'est transformée en **centre culturel de l'Europe** en donnant naissance à la **Renaissance.** Dans le même temps, elle **constitua l'un des champs de bataille européens** sur lesquels fut **jouée la suprématie méditerranéenne de l'Empire espagnol.** Après le **déclin** de la monarchie hispanique, **l'Empire austro-hongrois se mit à contrôler la région**, comme une bonne partie de l'Europe centrale. Durant **les guerres révolutionnaires françaises et le Premier Empire** de Napoléon Bonaparte, elle **lutta pour son indépendance.** Entre **1859 et 1870**, la péninsule italienne fut enfin **unifiée** sous la **houlette du royaume de Sardaigne**, dans un contexte nationaliste et après une série de guerres contre l'Autriche, mais n'a pu être fait dans sa globalité. Par la suite, l'Italie, avec les autres puissances européennes, **participa à la dynamique coloniale et impérialiste européenne** en établissant son **propre espace colonial en Afrique.** Ses vellétés territoriales sur le Vieux Continent ainsi que sa volonté de trouver sa place au sein du concert des blocs politiques et des alliances sécuritaires **l'amènèrent finalement à participer à la Première Guerre mondiale au côté de la Triple-Entente.** **Déçue** par sa « **victoire mutilée** » devant le **refus** de ses anciens **alliés de la soutenir dans l'intégralité de ses revendications**, elle se vit bientôt gagnée par le **fascisme de Benito Mussolini** et de ses partisans, qui arrivent au pouvoir en octobre **1922**, avant d'instaurer **un régime totalitaire** à partir de 1924-1925. Son rapprochement avec l'Allemagne nazie au sein d'un **axe Rome-Berlin à partir de 1936 allait la précipiter dans la Deuxième Guerre mondiale en 1940.** Après sa **défaite militaire, la monarchie italienne** (remontant au duché de Savoie) fut **abolie.** L'actuelle **république** fut **instaurée** en juin **1946**, conjuguée à une période historique de renouveau économique, politique, militaire et sportif, ainsi que de réaffirmation de l'Italie comme grande puissance mondiale.



Même si elle était **loin** d'avoir **retrouvé son niveau de PIB d'avant la crise** (- 7 % par rapport à 2007), l'économie italienne avait **connu une nette embellie en 2017**, après plusieurs années de récession ou de croissance atone. En 2018, l'économie transalpine a montré de nouveau des signes de ralentissement. Le **taux de chômage baisse globalement** (10,5 % contre 12,9 % en 2015), mais demeure **élevé chez les jeunes** (au-delà de 35 %). En dépit des **nombreuses réformes structurelles** mises en œuvre depuis 2012, la **croissance économique de l'Italie est contrainte par la faiblesse de la dynamique de sa productivité.** Le poids de **l'endettement public (131 % du PIB)** limite par ailleurs les marges de la politique budgétaire et crée une **instabilité financière.** Le marché de la dette souveraine a connu des turbulences depuis mars 2018, lors de la mise en place du nouveau gouvernement Conte I puis au moment de l'élaboration de la loi de finances italienne et des négociations budgétaires avec la Commission européenne à l'automne 2018 et au printemps 2019. Le **secteur bancaire**, pénalisé par les créances douteuses héritées de la crise, poursuit sa **restructuration** et son **assainissement**, après le sauvetage de plusieurs banques (Monte dei Paschi di Siena notamment).

La **relation franco-italienne est dense**, à la mesure d'une coopération entre **deux grands partenaires frontaliers, membres fondateurs de l'Union européenne et étroitement liés par des échanges économiques, culturels et historique.** La coopération bilatérale est rythmée par un **sommet annuel**, institutionnalisé en février 1982 à Rome.

La France et l'Italie sont, l'une pour l'autre, un **partenaire commercial majeur.** Avec un volume global d'échanges qui s'élève à 76,6 Mds € (2017), la **France est le deuxième client et le deuxième fournisseur de l'Italie tandis que l'Italie est le troisième client et le troisième fournisseur de la France.** La France est le premier investisseur en Italie (stock d'IDE de 66,6 Mds € fin 2017), qui est le huitième investisseur en France (stock de 21,5 Mds € fin 2016). **Près de 1 200 filiales italiennes sont installées en France**, employant près de **88 000 salariés.**

Les **relations culturelles** franco-italiennes sont **anciennes et denses.** Elles s'appuient notamment sur des **institutions prestigieuses** comme la **Villa Médicis, l'École française de Rome** et le Centre Jean Bérard à Naples. Les **réseaux d'enseignement comprennent six établissements.** S'y ajoutent une **trentaine d'Alliances françaises.** Le **français est la seconde langue étudiée** en Italie après l'anglais. L'accord relatif à la double délivrance du baccalauréat et de l'Esame di Stato, dit ESABAC, a fêté cette année ses dix ans. Il permet de valoriser avec succès une formation bilingue et biculturelle. Le dispositif a été étendu au domaine technologique en 2016. Dans le domaine universitaire, **une université Franco-Italienne (UFI)** a été **créée en 1998.** Dans le domaine scientifique, la France et l'Italie ont **développé une coopération spatiale** structurée par un accord intergouvernemental de coopération (2007).

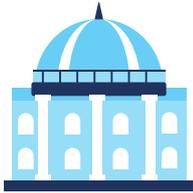
Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté italienne** en France est de **380 000 personnes** tandis que **44 835 français** sont **inscrits en Italie.**



# Lettonie



République de Lettonie



**Nature du régime :** République parlementaire

**Président de la République :** M. Egils Levits (8 juillet 2019)  
**Premier ministre :** M. Krišjānis Kariņš (23 janvier 2019)



**Superficie :** 64 573 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019):** Riga (632 614 habitants)

**Villes principales :** Daugavpils, Liepāja, Jelgava, Jūrmala

**Langue officielle :** letton

**Langue courante :** russe

**Monnaie :** euro (depuis le 1er janvier 2014)

**Fête nationale :** se tient le 18 novembre et le 4 mai, commémorant la proclamation de la République en 1918 et l'indépendance vis-à-vis de l'URSS obtenu en 1990



(sources : Eurostat, Banque mondiale, PNUD)

**Population (2019) :** 1 919 968 d'habitants

**Espérance de vie (2018) :** 70,1 ans pour les hommes, 79,9 ans pour les femmes

**Croissance démographique (2018) :** -0,8 %

**Taux d'alphabétisation (2019) :** 99,99 %

**Religions :** pas de religion officielle. Protestantisme luthérien, catholicisme romain, orthodoxie russe

Après des siècles de domination allemande, suédoise, polono-lituanienne et russe, la République de Lettonie a été créée le 18 novembre 1918 lorsqu'elle s'est détachée de l'empire allemand et a déclaré son indépendance à la suite de Première guerre Mondiale. Cependant, par les années 1930, le pays est devenu de plus en plus autocratique après le coup d'État en 1934 établissant un régime autoritaire sous Kārlis Ulmanis. L'indépendance de facto du pays a été interrompue au début de la Seconde Guerre mondiale, à commencer par l'incorporation forcée de la Lettonie dans l'Union soviétique, suivie de l'invasion et de l'occupation par l'Allemagne nazie en 1941 et de la réoccupation par les Soviétiques en 1944 (Courland Pocket en 1945) pour former la RSS de Lettonie pour les 45 prochaines années. La révolution pacifique du chant, qui a débuté en 1987, a appelé à l'émancipation de la Baltique du régime soviétique et à condamner la prise de contrôle illégale du régime communiste. Il s'est terminé par la Déclaration sur le rétablissement de l'indépendance de la République de Lettonie le 4 mai 1990 et le rétablissement de l'indépendance de facto le 21 août 1991.



Après trois années de récession et une stricte politique d'austérité, l'économie lettone a renoué à partir de 2011 avec la croissance, mais celle-ci repose essentiellement sur la consommation des ménages. La discipline budgétaire est notable (excédent budgétaire de 0,2 % du PIB et dette de 35,9 % du PIB). En revanche, le marché du travail, très flexible, est confronté au manque de main-d'œuvre formée de façon adéquate, tandis que le déclin régulier de la population, lié au vieillissement et à l'émigration massive, est une fragilité importante. Le chômage structurel reste élevé (6,3 %). Le secteur bancaire traverse une crise depuis que le Trésor américain a mis en cause, en février 2018, la banque lettone ABLV, désignée comme établissement de première importance en matière de blanchiment d'argent. Par ailleurs, le gouverneur de la Banque centrale de Lettonie a été mis en cause sur des soupçons de corruption et placé sous contrôle judiciaire le 20 février. La Lettonie peine à réduire les inégalités : la protection sociale est insuffisante, de même que l'accès aux services de santé (la Lettonie n'y consacre que 3,7 % de son PIB). C'est dans ce contexte qu'a été lancée une ambitieuse réforme fiscale qui vise à améliorer le taux de recouvrement des impôts et à rationaliser les dépenses publiques. Elle pourrait être suivie d'une refonte du système de santé et de la protection sociale. Dépourvue de ressources énergétiques, la Lettonie reste très dépendante des approvisionnements en hydrocarbures russes (plus de la moitié du pétrole importé et la totalité du gaz). juin 2016.

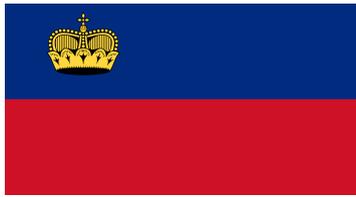


Une déclaration politique relative au partenariat stratégique franco-letton a été signée à Riga en mai 2008, qui décline les axes de développement de nos relations. Ce partenariat a été complété par un plan d'action sans échéance, agréé en 2012.

La France est le 18e investisseur en Lettonie (98 millions d'euros) avec une soixantaine d'implantations employant près de 2 900 salariés. Deux investissements majeurs se distinguent : Axon Cable à Daugavpils dans la production et le montage de câbles de haute technologie (430 salariés), et Schneider Electric à Riga dans le secteur de la connectique/domotique (230 salariés). Le projet d'interconnexion Rail Baltica suscite l'intérêt des entreprises françaises. En 2019, la France est le 13e partenaire commercial de la Lettonie. Le volume d'échanges a atteint 559,6 millions d'euros en 2019, pour un solde commercial excédentaire, de 158,2 millions d'euros.

Il existe 6 jumelages de régions françaises avec des régions lettones et 12 jumelages entre villes. La capitale, Riga, a signé des accords de partenariat avec Bordeaux, Marseille et Calais. Le premier accord de coopération décentralisée franco-letton entre le département du Bas-Rhin et la région de Vidzeme, ainsi que la convention de jumelage entre Riga et Bordeaux, ont été signés en 2005. Le conseil régional de Bourgogne et la région de Jelgava, le département de la Moselle et la région de Latgale, Nantes et Liepāja entretiennent des relations de coopération.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la communauté lettone en France en 2016 est d'environ 2 600 personnes tandis que 282 Français sont immatriculés au consulat de Riga en 2018.



# Liechtenstein

Principauté du Liechtenstein (Fürstentum Liechtenstein)



**Nature du régime :** monarchie parlementaire

**Président de la République :** Hans-Adam II de Liechtenstein

**Premier ministre :** Adrian Hasler



**Superficie :** 160,5 km<sup>2</sup>

**Capitale (2017):** Vaduz (5 450 habitants)

**Villes principales :** Schaan (6 039), Vaduz (5 526), Triesen (5 156)

**Langue officielle :** allemand.

**Langue courante :** Un dialecte alémanique est également parlé.

**Monnaie :** Franc suisse, 1 euro = 1,08 CHF

**Fête nationale :** se tient le 15 août, commémorant le jour de l'indépendance du Liechtenstein à la suite de la dissolution par Napoléon I<sup>er</sup>, en 1806, du Saint-Empire.



**Population (2017) :** 38 114 habitants

**Espérance de vie (2016) :** 84,6 ans pour les femmes et 79,7 pour les hommes

**Croissance démographique (2017) :** 0,7 %

**Taux d'alphabétisation :** 99,99 %

**Religions :** catholiques (76,5 %), protestants (7,3 %), musulmans (4,1 %)

Pendant l'Antiquité, le territoire du Liechtenstein faisait partie de la province romaine de Rhétie. Après la chute de l'Empire romain (476), les Alamans envahirent la zone. En 806, la région fut rattachée à l'Empire carolingien. Du Xe au XVIIe siècle, la région passa sous le contrôle de nombreux seigneurs locaux (ducs, comtes, barons), le plus souvent autrichiens ou allemands. Or, au XVIIIe siècle, une petite dynastie était présente dans la région : les Liechtenstein. Ils possédaient de grands et riches territoires aux alentours, mais restaient dépendants de seigneurs plus puissants tels que les Habsbourg, les archiduc d'Autriche qui dirigeaient le Saint-Empire romain germanique. De manière à être mieux reconnue, et ainsi à gagner en influence, la dynastie des Liechtenstein décida d'acheter deux domaines : ceux de Schellenberg (1699) et de Vaduz (1712). Le petit territoire prit alors le nom de la famille dirigeant le pays, devenant une principauté le 23 janvier 1719 (mais toujours sous autorité du Saint-Empire). En 1806, le Saint-Empire s'effondra à la suite des conquêtes de Napoléon Ier, accéda alors à l'indépendance, bien qu'il fut occupé par les Français jusqu'en 1815. Au XIXe siècle, le Liechtenstein connut quelques problèmes économiques. Peu connecté aux pays voisins en matière de commerce, il s'agissait d'une société essentiellement rurale. La principauté rattacha son système économique à celui de l'Autriche avec un accord douanier, en 1852. Son industrie commence alors à se développer. En 1868, le Liechtenstein dissout son armée composée de 80 hommes, et déclare être désormais un pays neutre.



Le Liechtenstein jouit d'une prospérité économique remarquable : il possède notamment l'un des plus haut PNB par habitant au monde (133 220 CHF en 2014, soit environ 117 881 €) et l'un des taux de chômage les plus bas (1,5 % en juin 2019). Le Liechtenstein est lié à la Suisse par la convention signée en 1923 instituant une union douanière entre les deux pays. L'économie du Liechtenstein, en rapide expansion depuis les années 1950, a connu depuis l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) en 1995 une nouvelle croissance. En raison notamment d'une fiscalité attractive, le pays compte aujourd'hui 4 710 entreprises, soit une entreprise pour huit habitants. La principauté s'est dotée d'un secteur industriel performant, notamment dans les domaines de la chimie, de la pharmacie, de l'informatique et de l'industrie dentaire (principal exportateur mondial de couronnes dentaires). L'industrie représente plus de 40 % des emplois et 40 % du PIB. Le tourisme constitue la troisième source de revenus du pays (110 000 nuitées par an).

Les entreprises liechtensteinoises emploient près de 2 500 salariés en France. Les échanges commerciaux sont dominés par les sociétés Hilti (outillage pour les professionnels de la construction) et Ivoclar Vivadent AG (matériel pour chirurgie dentaire), ainsi que les filiales locales de Swarovski, Intamin et ThyssenKrupp Presta AG.

Un accord d'échange de renseignements en matière fiscale entre la France et le Liechtenstein, signé à Vaduz le 22 septembre 2009, est entré en vigueur le 19 août 2010.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, 98 français habitent la principauté.



# Lituanie

République de Lituanie



**Nature du régime :** République parlementaire

**Président de la République :** M. Gitanas Nausėda (12 juillet 2019)

**Premier ministre :** M. Saulius Skvernelis (13 décembre 2016)



**Superficie :** 65 286 km<sup>2</sup>

**Capitale (2016) :** Vilnius (544 386 habitants)

**Villes principales :** Kaunas, Klaipėda, Šiauliai, Panevėžys

**Langue officielle :** lituanien.

**Monnaie :** euro (depuis le 1er janvier 2015)

**Fête nationale :** se tient le 16 février, commémorant l'indépendance de 1918, ainsi que le 11 mars, fêtant l'indépendance de 1990 et le 6 juillet, pour le couronnement du roi Mindaugas en 1253



**Population (2019) :** 2 794 184 millions d'habitants

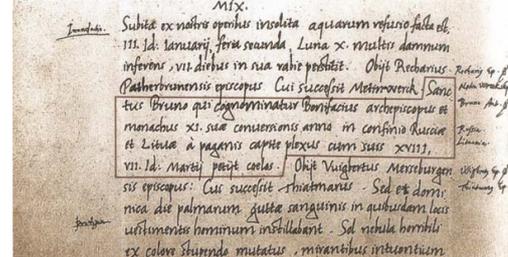
**Espérance de vie (2019) :** 70,1 ans pour les hommes, 81,2 ans pour les femmes

**Croissance démographique (2018) :** -1 %

**Taux d'alphabétisation (2019) :** 99,8 %

**Religions :** Pas de religion officielle. Catholicisme romain (79 % de la population)

Pendant des siècles, les rives sud-est de la mer Baltique étaient **habitées par diverses tribus baltes**. Dans les années **1230**, les terres lituaniennes sont **unies par Mindaugas** et le **Royaume de Lituanie** est créé le 6 juillet **1253**. Au **XIVe siècle**, le **Grand-Duché de Lituanie** est le **plus grand pays d'Europe** ; La Lituanie, la Biélorussie, l'Ukraine et des parties de la Pologne et de la Russie actuelles étaient les territoires du Grand-Duché. Avec l'**Union de Lublin de 1569**, la **Lituanie** et la **Pologne** formèrent une **union personnelle volontaire à deux États**, le **Commonwealth polono-lituanien**. Le Commonwealth a duré **plus de deux siècles**, jusqu'à ce que les **pays voisins démantèle ce pays de 1772 à 1795**, l'Empire russe annexant la majeure partie du territoire lituanien. Alors que la Première Guerre mondiale touchait à sa fin, l'**Acte d'indépendance de la Lituanie a été signé le 16 février 1918**, déclarant la fondation de la République de Lituanie moderne. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la **Lituanie a d'abord été occupée par l'Union soviétique**, puis par l'**Allemagne nazie**. Alors que la Seconde Guerre mondiale touchait à sa fin et que les Allemands se retiraient, l'**Union soviétique a réoccupé la Lituanie**. Le 11 mars **1990**, un an avant la dissolution officielle de l'Union soviétique, la Lituanie est devenue le **premier État balte à proclamer son indépendance**, ce qui a permis la restauration de l'État indépendant de Lituanie.



Après avoir atteint **un creux en 2015**, la **croissance** lituanienne a repris **une certaine vigueur depuis 2016** (+3,9 % en 2019, le PIB s'établissant à 45,1 Mds€). Elle n'est **plus**, comme par le passé, **stimulée par les exportations** mais tirée **par les investissements et par la consommation des ménages**, illustrée par les bonnes performances du commerce de détail, qu'influence l'augmentation du salaire moyen et du salaire minimum. La Lituanie connaît un **véritable processus de convergence** (le PIB/habitant en PPA s'élève désormais à 78 % de la moyenne européenne). Le **contexte économique international** et l'**embargo de la Russie** ont **affecté les échanges extérieurs** de la Lituanie après 2014 mais ceux-ci connaissent désormais une croissance soutenue. Le **taux de chômage recule** (6,3 % en 2019), tandis que la **pénurie de main-d'œuvre qualifiée** résulte de l'inadéquation de la formation d'une partie de la population, du vieillissement de cette population et de l'émigration (près de 25 % de la population a quitté le pays depuis le début des années 1990). Depuis la **fermeture, en 2009**, de la **centrale nucléaire d'Ignalina**, la Lituanie est devenue **importatrice d'électricité**. La Lituanie **privilégie le développement des énergies renouvelables** (biomasse, hydroélectricité, éoliennes) et **cherche à s'affranchir de sa forte dépendance vis-à-vis des importations de gaz russe en misant sur le gaz naturel liquéfié (GNL)**. Dans le domaine des transports, la **Lituanie**, avec **ses voisins baltes**, prévoit de **créer une liaison ferroviaire reliant Tallinn à la frontière polonaise**, en passant par Riga et Kaunas. Rail Baltica est inscrit comme projet prioritaire du réseau transeuropéen de transport (TENT-T) et sera financé par l'**Union européenne à hauteur de 85 %**.

Les **relations bilatérales** entre la France et la Lituanie sont **denses** et le **dialogue politique régulier**. En juillet 2013, les ministres de la Défense ont signé **un accord de coopération militaire**. La France soutient la mission de police de l'air des États baltes dans le cadre de l'OTAN. Les deux pays procèdent à des **échanges d'élèves officiers** entre l'académie militaire de Vilnius et les écoles militaires de St Cyr Coëtquidan. L'armée de l'air lituanienne envoie du personnel en formation en France au CASPOA et au CICDA pour la formation des spécialistes des opérations aériennes et des contrôleurs militaires. La France est le **9e investisseur en Lituanie** (stock de 520,8 millions d'euros fin 2018). Une **quarantaine d'entreprises à capitaux français** sont **présentes** en Lituanie, **employant environ 2 700 personnes**. Parmi elles, on trouve Veolia, JC Decaux, Roquette Frères, Consolis, Atos, Coface, Ipsen, Servier, Total, Schneider, Accor. En 2019, la **France est le 8e fournisseur de la Lituanie et son 13e client**. Le **volume d'échanges a atteint 1,3 milliard d'euros** en 2019, pour un solde commercial dont le déficit (83 millions d'euros) s'est accru de 8,6 % par rapport à 2018.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté lituanienne** en France est d'environ de **3 000 personnes** tandis que **503 français sont inscrit** à l'ambassade de Vilnius.



# Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg



**Nature du régime :** Monarchie constitutionnelle

**Chef de l'Etat :** Grand-Duc Henri de Luxembourg depuis le 7 octobre 2000

**Chef du Gouvernement :** M. Xavier Bettel depuis le 4 décembre 2013



**Superficie :** 2.586 km<sup>2</sup>

**Capitale (2021) :** Luxembourg-Ville (124 528 habitants)

**Ville principale :** Esch-sur-Alzette

**Langue officielle :** luxembourgeois.

**Langues courantes :** français et allemand

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** se tient le 23 juin, fêtant l'anniversaire du souverain



**Population** (1<sup>er</sup> janvier 2018) : 602.005 habitants (dont 46% d'étrangers)

**Espérance de vie** (2018) : 82,2 ans

**Croissance démographique** : 2,4%

**Taux d'alphabétisation** : 99 %

**Religions** : catholicisme (90 %)

On considère que l'histoire du Luxembourg a **commencé** en **963**, lorsque le **comte Siegfried** a acquis un **promontoire rocheux** et ses **fortifications de l'époque romaine** connues sous le nom de **Lucilinburhuc**, «petit château», et les environs de l'**abbaye impériale de Saint-Maximin**, à proximité de Trèves. Les **descendants** de Siegfried ont **augmenté** leur **territoire par le mariage**, la **guerre** et les **relations vassales**. A la fin du **XIIIe siècle**, les comtes de Luxembourg **régnent sur un territoire considérable**. En **1308**, le **comte de Luxembourg Henry VII** est devenu le **roi des Allemands** et plus tard l'**empereur du saint-romain germanique**. La Maison du Luxembourg a **produit quatre empereurs** pendant le Haut Moyen Âge. En **1354**, **Charles IV** élève le **comté au rang de duché** de Luxembourg. Le duché est finalement **devenu une partie du Cercle bourguignon** et ensuite **une des dix-sept provinces des Pays-Bas de Habsbourg**. Au cours des siècles, la ville et la forteresse de Luxembourg, d'une grande importance stratégique située entre le Royaume de France et les territoires des Habsbourg, ont été progressivement construites pour être l'une des fortifications les plus réputées d'Europe. Après avoir appartenu à la fois à la France de Louis XIV et à l'Autriche de Maria Theresa, le Luxembourg est devenu une partie de la Première République française et de l'Empire sous Napoléon. **L'État luxembourgeois actuel est apparu pour la première fois au Congrès de Vienne en 1815**. Le Grand-Duché, avec sa puissante forteresse, est devenu un **État indépendant** sous la **possession personnelle de Guillaume Ier des Pays-Bas** avec une **garnison prussienne pour garder la ville contre une autre invasion de la France**. En **1839**, suite à la tourmente de la **Révolution belge**, la partie purement **francophone du Luxembourg** a été **cédée** à la **Belgique** et la **partie luxembourgeoise** (à l'exception de l'Arélerland, la zone autour d'Arlon) est **devenue ce qui est le présent État du Luxembourg**.



La situation économique du Luxembourg, **pays à l'économie très ouverte** vers l'extérieur et **recourant massivement à la main-d'œuvre étrangère**, principalement transfrontalière (environ 190 000 « navetteurs » quotidiens, dont 50% de français, essentiellement en provenance de Lorraine) reste **très enviable**, mais le **pays est confronté à d'importants défis**. **Très dépendant à l'égard du secteur financier** (qui pèse pour un quart dans la valeur ajoutée brute de l'économie du pays et 11% de l'emploi total), le Luxembourg **demeure confronté au défi de la diversification de son économie**, tout en répondant aux **enjeux que sont l'amélioration de la mobilité, l'accès au logement** et la **réponse à apporter aux nuisances environnementales**. Il doit également faire **face au vieillissement de la population** qui fait peser un risque important sur la soutenabilité de ses finances publiques. D'autre part, le Luxembourg devrait **renforcer son imposition sur des produits polluants** tels que les produits pétroliers (carburant et mazout) sur base du principe pollueur-payeur dans le but d'atteindre au plus vite les objectifs souscrits dans les Accords de Paris.

Bien que **partageant largement sa culture**, son **histoire** et sa **langue** avec le **monde germanique**, le Luxembourg est **très proche de la France**. Les **contacts** sont **réguliers** tant au **niveau ministériel** qu'à **celui des Premiers ministres et du président de la République**.

Le Luxembourg est un **partenaire commercial stratégique pour la France** du fait de sa **proximité géographique** et de **son dynamisme économique**. Notre **relation commerciale bilatérale** présente un **excédent pour la France de 573 M€** en 2017. La France est le **deuxième client et le troisième fournisseur du Grand-Duché** (notre part de marché reste toutefois inférieure à celle de l'Allemagne). On recense **environ 900 implantations françaises** au Grand-Duché, essentiellement dans les **secteurs de la banque et de l'assurance**. En outre, **plus de 90.000 « navetteurs » français**, pour la plupart résidents en Lorraine, **se rendent chaque jour au Luxembourg pour travailler**.

Les **liens culturels** sont **régis par un accord datant de 1954**. De **nombreuses infrastructures culturelles** sont **présentes** au Grand-Duché, parfois érigées ou dirigées par des Français (Institut culturel Pierre Werner, Musée d'Art Moderne, Philharmonie). L'**institut culturel européen** (franco-germano-luxembourgeois) Pierre Werner, inauguré le 13 octobre 2003, consacre l'essentiel de ses activités de recherche et de réflexion aux thèmes européens.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté luxembourgeoise** en France est de **1.000 personnes** tandis que la **communauté française** au Luxembourg est de **35 000 français** immatriculés 2017.



# Macédoine du Nord



République de Macédoine du Nord



**Nature du régime :** République parlementaire

**Chef de l'Etat :** M. Stevo PENDAROVSKI (président de la République élu le 5 mai 2019)

**Premier Ministre :** M. Oliver SPASOVSKI (gouvernement technique depuis le 3 janvier 2020)



**Superficie :** 25 713 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Skopje (630 817 habitants)

**Ville principale :** Bitola, Kumanovo, Prilep, Tetovo, Veles, Stip, Ohrid

**Langues officielles :** macédonien et albanais.

**Monnaie :** le denar, 1 euro = 61,5677 ден

**Fête nationale :** se tient le 8 septembre, commémorant le référendum sur l'indépendance vis-à-vis de la Yougoslavie en 1991



**Population** (Banque mondiale, 2018) : 2 082 958 hab

**Espérance de vie** (Banque mondiale, 2018) : 75,7 ans

**Croissance démographique** (Banque mondiale, 2018) : 0 %

**Taux d'alphabétisation** (Banque mondiale, 2016) : 98 %

**Religions :** orthodoxe, musulmane, catholique

L'histoire de la région commence avec le **royaume de Paeonia**, une politique **mixte thraco-illyrienne**. À la **fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.**, la région a été **subjuguée par l'Empire persan achéménide**, puis **incorporée au royaume de Macédoine** au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.. Les **Romains** ont **conquis la région** au **II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.** et en ont fait **une partie de la plus grande province de Macédoine**. La région est restée une **partie de l'empire byzantin**, mais a **souvent été attaquée et colonisée par des tribus slaves** à partir du **VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne**. Après des siècles de discorde entre les empires bulgare, byzantin et serbe, arrivé de la **domination ottomane** du milieu du **XIV<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle**, lorsque, après les **guerres balkaniques de 1912 et 1913**, le territoire moderne de la Macédoine du Nord passa sous la **domination serbe**. Pendant la **Première Guerre mondiale**, elle était **dirigée par la Bulgarie**, mais après la **fin de la guerre**, elle **redevint sous la domination serbe** dans le cadre du **nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes**. Pendant la **Seconde Guerre mondiale**, il a été de **nouveau gouverné par la Bulgarie** et en **1945**, il a été **établi en tant qu'État constituant de la Yougoslavie communiste**, qu'il est **resté jusqu'à sa sécession pacifique en 1991**. Le pays est devenu membre des Nations Unies en avril 1993, mais **à la suite d'un différend avec la Grèce** sur le nom de "Macédoine", il a **été admis sous la désignation provisoire "l'ex-République yougoslave de Macédoine"** (abrégé en "FYR Macedonia" ou "FYROM"). En juin 2018, la **Macédoine et la Grèce ont résolu le différend** avec un accord **selon lequel le pays devrait se renommer «République de Macédoine du Nord»**. Ce changement de nom est entré en vigueur en février 2019.



Sur le **plan économique**, la Macédoine du Nord a enregistré un **rythme de croissance soutenu entre 2013 et 2016**, puis **une nette décélération**. Le pays a toutefois **renoué avec la croissance en 2018**. Le principal moteur de la croissance **demeure la consommation** et, dans une moindre mesure, les investissements. Le solde courant reste déficitaire. Le **chômage demeure élevé** – notamment pour les jeunes – mais il **baisse de façon continue depuis dix ans**. L'émigration importante de jeunes qualifiés handicape l'économie de Macédoine du Nord.

Les **relations politiques** bilatérales entre nos deux pays sont **bonnes et régulières**. La France a apporté un **soutien constant à la Macédoine du Nord depuis son indépendance**. Elle a joué un **rôle important** au moment de la **crise de 2001**, dont le dénouement a conduit à l'accord-cadre d'Ohrid. La France **soutient la perspective européenne de la Macédoine du Nord** et a publiquement **soutenu la mise en œuvre de l'Accord de Prespa**, à plusieurs reprises en 2018 et 2019, notamment par un message vidéo du Président de la République le 22 septembre 2018.

Depuis 2012, les **échanges commerciaux entre la France et la République de Macédoine du Nord restent modestes** mais **augmentent** de façon continue. Les **exportations** de la France vers la Macédoine du Nord s'élèvent ainsi à **79,6 M EUR** en 2018 et les **importations** françaises depuis ce pays à **60,7 M EUR**. Un accord intergouvernemental pour l'intervention de l'AFD en Macédoine du Nord devrait être conclu prochainement.

Notre **coopération bilatérale** s'articule autour de **trois priorités** : le **renforcement de l'Etat de droit et l'appui à la bonne gouvernance**, la **formation des élites** ainsi que le **soutien à la langue et à la culture françaises**, dans l'optique du soutien apporté à la République de Macédoine du Nord dans son rapprochement avec l'Union européenne. L'action culturelle et linguistique **repose sur l'Institut français de Skopje** (inauguré en 1974) et les **deux Alliances françaises de Bitola et de Tetovo**.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la communauté macédonienne en France est de **3 343 personnes** en 2015 tandis que **243 sont inscrits** au registre des Français établis hors de France.



# Malte

République de Malte



**Nature du régime :** Démocratie parlementaire

**Présidente de la République :** Mme Marie-Louise COLEIRO PRECA

**Chef du gouvernement :** M. Joseph MUSCAT



**Superficie :** 316 km<sup>2</sup>

**Capitale (2016) :** La Valette (5 730habitants)

**Ville principale :** Birkirkara, Mosta, Qormi, Zabbar

**Langues officielles :** maltais et anglais

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** 31 mars (Jour de la Liberté) - 7 juin (Sette Giugno) - 8 septembre (Fête de la Victoire) - 21 septembre (Jour de l'Indépendance) - 13 décembre (Jour de la République)



**Population (2017) :** 440 433 habitants

**Espérance de vie (2018) :** 80,7 ans

**Croissance démographique (2017) :** 2,3 % par an

**Taux d'alphabétisation (2015) :** 94,1%

**Religions :** catholicisme (religion d'Etat) pratiqué par 98% de la population

Malte est **habitée** depuis environ **5 900 avant J.-C.** Son **emplacement** au centre de la Méditerranée lui a historiquement donné **une grande importance stratégique** en tant que **base navale**, avec une **succession** de **puissances** ayant **contesté** et **gouverné** les îles, y compris les **Phéniciens** et les **Carthaginois**, les **Romains**, les **Greecs**, les **Arabes**, **Normands**, **Aragonais**, **Chevaliers de Saint-Jean**, **Français** et **Britanniques**. La plupart de ces influences étrangères ont laissé une sorte de **marque** sur la **culture** antique du pays. Malte est devenue une **colonie britannique en 1813**, servant de **station de passage pour les navires** et de **quartier général de la flotte méditerranéenne britannique**. Il a été **assiégé** par les puissances de **l'Axe** pendant la **Seconde Guerre mondiale** et était une importante **base alliée** pour les **opérations en Afrique du Nord** et en Méditerranée. Le parlement britannique a adopté la **loi d'indépendance** de Malte en **1964**, donnant à Malte l'indépendance du Royaume-Uni comme **État de Malte**, avec la **reine Elizabeth II** comme **chef d'État et reine**. Le pays est devenu une **république** en **1974**.



La plupart des **indicateurs** témoignent du **dynamisme économique** de Malte : **maîtrise du déficit public**, **taux de chômage faible** et en baisse constante, **dette publique** également en **baisse** (58% en 2017), un **taux de croissance particulièrement élevé pour la zone euro** (5,5 % en 2016 et 6,6 % en 2017), soutenu par la **vigueur de la demande interne**, qui s'appuie à la fois sur la consommation des ménages et l'investissement public et privé. L'économie maltaise apparaît particulièrement résiliente et le **secteur touristique** (30% du PIB) se montre très **performant**, avec de nouveaux records de fréquentation (plus d'1,5 millions de touristes par an grâce, notamment, au tourisme de croisière). La compétitivité de l'économie maltaise repose notamment sur son **attractivité fiscale**, un **cadre réglementaire léger** et **favorable aux entreprises** et **une législation libérale sur les paris et jeux en ligne** (11% du PIB). Le secteur bancaire maltais représente près de huit fois le PIB du pays.

La **dynamique** de notre **relation** se concrétise par des **convergences politiques** (migrations, Méditerranée, Libye), une **coopération administrative renforcée** (formation de diplomates maltais à l'ENA), une **coopération excellente sur la COP 21** (Malte a été l'un des premiers Etats à ratifier l'accord et J. Muscat a participé au sommet One Planet, le 12 décembre 2017), ainsi que par des **coopérations bilatérales qui gagnent en substance**.

Nos **investissements** à Malte sont **modestes** mais la présence française est primordiale pour l'économie maltaise dont la France est le **4ème partenaire commercial** : **STMicroelectronics** est le **principal employeur** et le **plus gros exportateur de l'île** (50% des exportations du pays) et l'**entreprise CMA CGM** (à capital français) **exploite le port commercial de Malte** (12% du trafic container de la Méditerranée).

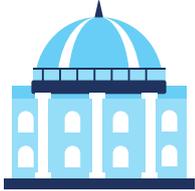
L'**action linguistique** française à Malte s'appuie essentiellement sur l'**alliance française de Malte-Méditerranée**, qui accueille 800 élèves. Il **n'existe pas** à Malte **d'établissement**, public ou privé, proposant ses **enseignements en langue française** ou suivant le programme français.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, **748 français sont inscrits** au Registre de **Malte** en 2015.



# Moldavie

République de Moldavie



**Nature du régime :** république parlementaire

**Président de la République :** Igor Dodon (novembre 2016)

**Chef du gouvernement :** Pavel Filip

**Président du Parlement :** Andrian Candu



**Superficie :** 33 700 km<sup>2</sup>

**Capitale (2017) :** Chisinau (près de 820 000 habitants)

**Villes principales :** Tiraspol (148 000 habitants en 2012, « capitale » de la Transnistrie), Balti (145 000 habitants en 2015), Tighina (ou Bender, 100 000 habitants en 2012)

**Langue officielle :** moldave

**Langue courante :** roumain, russe

**Monnaie :** leu moldav, 1 euro = 20,88 lei

**Fête nationale :** se tient le 27 août, commémorant le jour de l'indépendance, acquise en 1991



**Population** (recensement de 2014) : 3,5 millions d'habitants dont Roumains (7%), Ukrainiens (6,6 %) ; Gagaouzes (4,6 %) Russes (4%) ; Bulgares (1,9%)

**Espérance de vie** (2017) : 71,7 ans

**Croissance démographique** (2014) : - 0,2 %

**Taux d'alphabétisation :** 99 %

**Religions :** population très majoritairement orthodoxe (90% au dernier recensement)

La majeure partie du territoire moldave faisait partie de la **Principauté de Moldavie** du **XIV<sup>e</sup> siècle à 1812**, date à laquelle il a été **cédé à l'Empire russe** par l'**Empire ottoman** (dont la Moldavie était un état vassal) et est devenu connu sous le nom de **Bessarabie**. En **1856**, le **sud de la Bessarabie** a été renvoyé à la **Moldavie**, qui **trois ans plus tard s'est unie à la Valachie** pour former la **Roumanie**, mais la **domination russe** a été **rétablie** sur l'ensemble de la région en **1878**. Pendant la **révolution russe de 1917**, la Bessarabie est **brèvement devenue un État autonome** au sein de la Russie, **République démocratique moldave**. En février **1918**, la République démocratique moldave a **déclaré son indépendance puis s'est intégrée à la Roumanie** plus tard cette année-là à la suite d'un **vote de son assemblée**. La décision a été **contestée** par la **Russie soviétique**, qui a établi en **1924**, au sein de la **RSS d'Ukraine** une **république autonome moldave (MASSR)** sur des territoires partiellement habités par la Moldavie à l'est de la Bessarabie. En **1940**, à la suite du **pacte Molotov-Ribbentrop**, la **Roumanie** a été **contrainte de céder la Bessarabie et le nord de la Bucovine à l'Union soviétique**, conduisant à la **création** de la **République socialiste soviétique de Moldavie (RSS de Moldavie)**, qui comprenait la plus grande partie de la Bessarabie et la bande la plus à l'ouest de l'ancien MASSR (à l'est du Dniestr). Le 27 août **1991**, alors que la dissolution de l'Union soviétique était en cours, la **RSS de Moldavie** déclara son **indépendance** et prit le nom de **Moldova**. La **constitution** de la Moldavie a été adoptée en **1994**. La bande du territoire moldave sur la rive est du Dniestr est sous le contrôle de facto du **gouvernement séparatiste de Transnistrie depuis 1990**.



Petit **pays aux sols fertiles, viticole** et **dépourvu de ressources naturelles**, la Moldavie a **souffert de l'effondrement** de l'**Union soviétique** et de la **perte d'une grande partie de ses débouchés commerciaux**. De plus, le **conflit gelé de Transnistrie** a un **coût économique élevé** pour le pays, **accru par la concentration d'industries sur le territoire de la région séparatiste**. L'économie moldave est également **très dépendante des transferts d'argent des travailleurs migrants** (20,6 % du PIB en 2017). Depuis la signature de l'**accord d'association avec l'UE** en juin **2014**, les **exportations** de la Moldavie vers l'**ouest** ne **cessent d'augmenter**, atteignant environ 70% du total des exportations du pays en 2018. Ce basculement de la balance commerciale a été **encouragé par l'embargo imposé par la Russie en 2013**, au départ sur les importations de vin moldave puis étendu à d'autres produits agricoles, et qui avait profondément marqué l'économie du pays encore très dépendante de l'agriculture. Le **secteur bancaire** a également été **fragilisé** par une **importante opération de blanchiment d'argent sale** entre 2012 et 2014, qui a abouti à la disparition de l'équivalent de 1 milliard de dollars dans trois grandes banques du pays, provoquant **une chute de 0,5% du PIB en 2015** (après une croissance de 4,8% en 2014). La croissance est pourtant remontée depuis, avec un pic de 4,7% en 2017 et une croissance de 3,8% pour 2018. Sous l'égide de l'**UE** et du **FMI**, la Moldavie a entrepris de **nombreuses réformes structurelles** pour **renforcer la stabilité de son secteur financier**, **diversifier la structure de ses exportations** et **soutenir le développement des investissements étrangers**.

La France est l'**un des Etats les plus anciennement représentés** à Chisinau : en **2017** a été célébré le **25<sup>e</sup> anniversaire** de l'établissement des **relations diplomatiques** entre les deux pays. La France est le **dixième client de la Moldavie** et compte parmi ses **dix premiers fournisseurs**. Les **échanges commerciaux** entre les deux pays sont encore **modestes** : un peu plus de 100 millions d'euros en 2018. La France **achète** à la Moldavie principalement **des produits agricoles et textiles** et lui **vend des équipements agricoles**, des **machines** (dont des automobiles) et des **produits chimiques**. Des opportunités de développement des échanges commerciaux existent, tant dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire que dans les secteurs industriels et de service. La France figure au **cinquième rang des pays investisseurs étrangers** en Moldavie, comptant pour plus de **4 000 emplois directs**.

Les **échanges culturels** et l'**enseignement** de la langue **française** en Moldavie ont **nourri de nombreuses générations** de culture française. L'**Alliance française** de Moldavie a été inaugurée en décembre **1995** à Chisinau. Depuis **1996**, la Moldavie est **membre de l'Organisation internationale de la francophonie**. 40% des écoliers du secondaire apprennent le français. Avec près de 4000 élèves, l'Alliance française de Moldavie est l'une des plus importantes Alliances françaises d'Europe. Elle constitue un marqueur essentiel de la présence française en Moldavie. Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté moldave** en France est d'environ **4 000 personnes** tandis que **83 personnes Français** sont **inscrits au registre** consulaire.



# Monaca

principauté de Monaco



**Nature du régime** : monarchie héréditaire et constitutionnelle

**Chef de l'État** : prince Albert II de Monaco

**Chef du Gouvernement** : Serge Telle, ministre d'État



**Superficie** : 2,02 km<sup>2</sup>

**Capitale** : Monaco (cité-État)

**Langue officielle** : français

**Monnaie** : euro (en vertu de l'accord franco-monégasque du 1er janvier 1999).

**Fête nationale** : se tient le 19 novembre, commémorant le jour d'anniversaire de la cérémonie d'accession au trône du prince Rainier III (1923-2005) en 1949



**Population** ( estimation 2016) : 37 308 hab. dont 8 378 Monégasques, 9 286 Français et 8 172 Italiens. Plus de 120 nationalités.

**Espérance de vie** : 86,5 ans (84,4 ans pour les hommes et 88,7 ans pour les femmes).

**Croissance démographique** (2018) : 0,8%

**Taux d'alphabétisation** : 100%

**Religions** : Catholiques : 93 %. La religion catholique est religion d'État.

Les **premières traces de vie** à Monaco remontent à environ **300 000 ans avant J.-C.** La **protection** qu'apportent le **rocher** ainsi que le **port naturel** de Monaco attirent de **nombreuses peuplades** : Ligures, Phéniciens, Grecques, Romains, Sarrasins. Les premiers habitants sédentaires étaient des ligures qui ont émigré depuis la ville de Gênes en Italie. Les **phocéens de Marseilles** (alors Massalia) ont fondé la colonie de **Monoïkos** au **VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.** à l'endroit où se trouve maintenant Monaco. En **1191, l'Empereur romain germanique Henry VI** concède la **souveraineté sur Monaco** à la ville de **Gênes** en Italie. Le 10 juin 1215, un détachement de Gibelins mené par Fulco del Cassello a commencé la construction d'une **forteresse** sur le rocher de Monaco. Le 8 janvier **1297, François Grimaldi dit Malizia** (François la Malice) **s'empare** de la forteresse **sous un déguisement de moine franciscain**. L'autorité des Grimaldi fut définitivement **reconnue en 1314**, et s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui à la **seule exception de la période de 1793-1814** pendant laquelle Monaco fut intégrée à la **France**, sous le nom de **Fort-Hercule**. La ville est ensuite **placée sous protectorat du royaume de Sardaigne par le congrès de Vienne jusqu'en 1860**. Enfin, en **1861, un traité franco-monégasque** assure la souveraineté de Monaco. Autrefois, les communes françaises de Menton et de Roquebrune (aujourd'hui Roquebrune-Cap-Martin) faisaient partie de la Principauté. Elles ont été rattachées à la France lors du traité de 1861. Le Prince de Monaco dispose des **pleins pouvoirs (monarchie absolue) jusqu'à l'octroi de la constitution de 1911**, qui fait du pays une **monarchie constitutionnelle**. En 1949, le Prince Rainier III accède au trône après la mort de son grand-père le Prince Louis II. En 1962, une nouvelle constitution est rédigée. Elle régit le régime politique et institutionnel de la Principauté et consacre les droits et les libertés publics reconnus aux Monégasques et aux étrangers. En 1971 est posée la première pierre du quartier de Fontvieille, qui permettra d'augmenter de 20% la superficie du territoire monégasque en gagnant sur la mer.



Après une **séquence de très forte croissance** (3,2 % en 2016, 5,4 % en 2015, 7,2 % en 2014, 9,6 % en 2013), **l'économie de Monaco a connu un repli (-3,5 %) en 2017**, du fait du **tassement des performances des secteurs de la construction** (promotion immobilière) et des **autres activités de services**. Depuis la mise en place du calcul du PIB à Monaco en 2005, le dynamisme de l'économie est notamment fondé sur une importante flexibilité du travail et de gros acteurs locaux (industrie, construction, immobilier, commerce de gros, hôtellerie). **Véritable bassin d'emplois pour toute la région PACA**, la principauté **attire plusieurs dizaines de milliers de salariés français par jour**. Sont particulièrement actifs le **commerce de détail** (1 000 établissements ; CA de près de 2 milliards d'euros), un **secteur des services particulièrement varié et un important secteur bancaire** (3 500 personnes, soit 7 % des salariés de la principauté) ou **encore les secteurs du BTP, de l'industrie et du tourisme**. S'agissant du commerce extérieur monégasque (inclus dans le territoire statistique français), le solde des échanges est négatif depuis 2014 (-246,6 M €). En 2016, pour la troisième année consécutive le volume des échanges a progressé, mais le solde de la balance commerciale s'est creusé (-381,4 M €). **L'UE hors France est le principal partenaire de Monaco avec 58 % des échanges en 2016**, (Allemagne, Italie et Suisse notamment). Dans le contexte de la mobilisation internationale pour la transparence fiscale et de la lutte contre le blanchiment, **Monaco a quitté la liste grise des paradis fiscaux de l'OCDE** (elle en faisait partie en 2009 car elle avait signé moins de 12 accords bilatéraux en matière d'échange d'informations fiscales).

Les **relations politiques** entre la France et Monaco sont **étroites** et ont profondément **évolué depuis quelques années**, dans le sens d'**une souveraineté renforcée de la principauté**, notamment depuis la signature du traité d'amitié de 2002 et l'élévation de notre consulat à Monaco au rang d'ambassade le 1er janvier 2006. Trois étapes permettent d'en rendre compte : **signature du Traité d'amitié de 2002 ; signature de la convention de coopération administrative de 2005 ; établissement de nos relations diplomatiques**, avec élévation de notre consulat à Monaco au rang d'ambassade depuis 2006. Nos **intérêts stratégiques** en principauté sont de **nature économique** en raison du **rôle que joue la principauté comme bassin important d'emplois** (55 000 personnes), mais également de **nature diplomatique, l'influence de la principauté dépassant de loin sa taille**.

Les **relations financières** avec Monaco sont fondées sur l'**accord douanier de 1865**, qui donne lieu à une **union douanière renouvelée le 18 mai 1963**, les deux pays signant à cette même date une convention dans le domaine fiscal et échangeant des lettres officielles en matière bancaire. En **1999**, Monaco **obtient le droit de frapper des pièces en euro aux armes de la principauté**, qui sont frappées par l'Hôtel des Monnaies de Paris. En **2001**, une **convention monétaire a été signée entre la France** (au nom de la Commission européenne) **et Monaco, pour la mise en place de l'euro en principauté**. Les **Français** résidant à Monaco postérieurement au 13 octobre 1957 sont **assujettis à l'impôt français sur le revenu**.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté monégasque** en France est de **400 personnes** tandis que **9 286 français habitent là-bas**.



# Monténégro

Crna Gora



**Nature du régime :** République parlementaire

**Chef de l'Etat :** Milo Djukanovic, Président



**Superficie :** 13 812 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Podgorica (environ 150 000 habitants)

**Villes principales :** Niksic, Bijelo Polje, Bar et Budva

**Langue officielle :** monténégrin

**Langues courantes :** serbe, bosnien, albanais, croate

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** se tient le 13 juillet, commémorant la reconnaissance du pays par le congrès de Berlin en 1878



**Population** (estimation 2020) : 609 859 habitants

**Espérance de vie** (estimation 2020) : 77,3 ans

**Croissance démographique** (2020) : -0,37 %

**Taux d'alphabétisation** (2018) : 98,8 %

**Religions :** orthodoxes (72,1%), musulmans (19,1%), catholiques (3,4%)

Au **début du Moyen Âge**, trois principautés étaient situées sur le territoire du Monténégro moderne : Duklja, correspondant à peu près à la moitié sud ; Travunia, l'ouest; et Rascia proprement dite, le nord. La Principauté de Zeta a émergé aux **XIVe et XVe siècles**. Le nom Monténégro a été utilisé pour la première fois pour désigner le pays à la fin du **XVe siècle**. Après être tombé sous la domination ottomane, le Monténégro a retrouvé son indépendance en **1696** sous le règne de la maison de Petrović-Njegoš, d'abord en tant que **théocratie** et plus tard en tant que **principauté laïque**. L'indépendance du Monténégro a été reconnue par les grandes puissances au Congrès de Berlin en 1878. En **1910**, le pays est devenu un **royaume**. Après la **Première Guerre mondiale**, il est devenu une partie de la Yougoslavie. Après l'éclatement de la Yougoslavie, les républiques de **Serbie et du Monténégro** ont proclamé ensemble une **fédération**. À la suite du référendum sur l'indépendance tenu en **mai 2006**, le Monténégro a déclaré son **indépendance** et la confédération s'est **dissoute pacifiquement**.

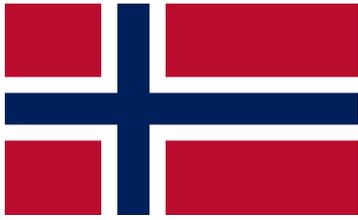


L'économie du Monténégro n'est pas très développée. Elle repose à **77 % sur les échanges avec la Serbie**. Freinée par un **relief très accidenté**, la mise en place d'infrastructures a pris un **retard considérable** avec les guerres qui ont succédé à l'éclatement de la Yougoslavie. L'économie a pourtant des **atouts**, notamment **du côté du tourisme sur la côte** (bouches de Kotor, ports typiques, plages ensoleillées une grande partie de l'année, climat proche des îles grecques). L'**agriculture, encore traditionnelle et de subsistance**, pourra se **développer** si les **communications terrestres s'améliorent** (élevage de bovins, de porcins et de volailles). L'**industrie se concentre dans les grandes villes vers des biens de consommation** (bazar, textile, petite alimentation ...). L'**économie souterraine est considérable**, et elle a permis à une bonne partie de la population de supporter les difficultés récentes. Le **trafic porte principalement sur les cigarettes et les voitures volées**. Cela contribue à donner une image peu attractive pour des investisseurs internationaux (illustré par un célèbre pastiche de publicité en Allemagne : « Venez au Monténégro, votre voiture y est déjà »). Néanmoins le pays a réussi à attirer **600 millions d'euros d'investissement en 2006**. En 2007, le produit national brut dépassait à peine le milliard d'euros (l'équivalent du PNB d'une sous-préfecture française). Le **déficit de la balance des paiements courants représente 31 % du PIB** ce qui est le record d'Europe. Mais contrairement à ce que pensaient beaucoup d'experts à l'indépendance du pays, le Monténégro n'a pas connu de crise financière<sup>1</sup>. Le pays a **intégré le FMI et a rejoint l'OMC en 2012**. Le Monténégro a adopté unilatéralement **l'euro** comme monnaie nationale, sans faire partie de **l'Union économique, ni même de l'Union européenne**.

La France a **soutenu l'indépendance du Monténégro** en 2006. La France soutient le **rapprochement du Monténégro vers l'Union européenne**. Elle l'accompagne, avec ses partenaires européens, dans ses nombreuses réformes structurelles. La France **détache un expert technique auprès du ministère de l'intérieur du Monténégro** (Direction de la police), qui a pris ses fonctions au 1er octobre, a pour mission de contribuer à l'intégration de l'acquis communautaire dans le domaine de la sécurité intérieure.

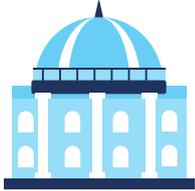
Les **relations économiques** bilatérales sont en **développement**. Des **opportunités** existent dans des domaines tels que : le **tourisme** (près de 100 000 touristes français se sont rendus au Monténégro en 2019), les **énergies renouvelables, l'agriculture**. Le **cercle d'entreprises France-Monténégro** a été **créé** le 27 novembre **2017** à Podgorica pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises françaises au Monténégro et renforcer les liens entre entreprises françaises et monténégrines. La France est le **10e partenaire commercial** du Monténégro. En 2018, les échanges bilatéraux s'élevaient à 33,1 M€ (soit 27,3 M€ d'exportations, pour 5,8 M€ d'importations). Les **exportations** françaises sont principalement composées de **machines industrielles et agricoles** (un tiers de nos exportations) et de **produits chimiques, parfums et cosmétiques** (près de 20%). Nos **importations** se concentrent essentiellement sur les **matériels de transport** (62,5%).

Le **Monténégro est le pays candidat le plus avancé dans les négociations d'adhésion à l'Union européenne** avec 32 chapitres de négociation ouverts sur 35, dont trois provisoirement clos.



# Norvège

Royaume de Norvège



**Nature du régime :** Monarchie constitutionnelle ayant un système parlementaire

**Chef de l'État :** S. M. le Roi Harald V (17 janvier 1991)

**Chef du gouvernement :** Mme Erna Solberg



**Superficie :** 385 208 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Oslo (l'agglomération d'Oslo regroupe 681 071 habitants)

**Villes principales :** Bergen, Trondheim, Stavanger, Tromsø

**Langue officielle :** Norvégien

**Langues courantes :** Sámi (ou lapon) dans certaines régions.

**Monnaie :** Couronne norvégienne, 1 euro = 10,36 NOK

**Fête nationale :** se tient le 17 mai, commémorant l'adoption de la Constitution en 1814



**Population (2019) :** 5 328 212 habitants

**Espérance de vie :** femmes 84,28 ans ; hommes 80,91 ans

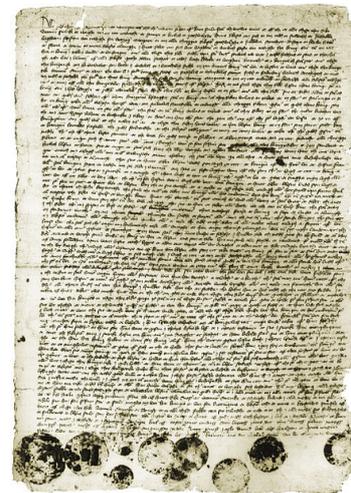
**Population active :** 2 816 000 (70,2% de la population) en 2019

**Croissance démographique (2019) :** 0,9%

**Taux d'alphabétisation :** universel

**Religions :** Évangéliques luthériens de Norvège (87%), musulmans (1,5%), catholiques (1%)

L'histoire de la Norvège est largement liée à celle du reste de la Scandinavie mais sa situation à l'ouest de cette péninsule lui confère une **longue façade maritime** donnant sur l'océan Atlantique à travers la mer du Nord et la mer de Norvège, ce qui **fait l'originalité de son histoire par rapport à ses voisins**. **Peuplée par les Samis** ou Lapons à partir du **Xe millénaire av. J.-C.** puis par des **peuples germaniques**, elle fait partie des territoires d'origine des **Vikings**. Apportant de nouvelles techniques et utilisant plus largement l'écrit (le latin puis les langues germaniques), ces derniers **dominent culturellement les Samis**. Les **conflits** ouverts sont cependant **peu nombreux** et ces populations **accèdent**, dans la deuxième moitié du **XXe siècle**, à une **pleine reconnaissance**. **Concurremment avec les Danois**, les Norvégiens lancent de nombreuses **expéditions maritimes** vers l'Ouest. Ils exercent une **influence voire un contrôle éphémère sur une partie des îles Britanniques** et **s'installent** plus durablement aux **Orcades**, aux **Shetland**, en **Islande** et au **Groenland**. Le **royaume de Norvège**, constitué au **IXe siècle**, forme **pendant plusieurs siècles trois unions personnelles successives**, d'abord avec le Danemark et la Suède (l'Union de Kalmar), puis le Danemark seul et enfin la Suède seule. **Christianisé vers le Xe siècle**, le pays **adopte la Réforme luthérienne** avant de connaître la **déchristianisation et la sécularisation**. Sur le plan politique, il passe d'une monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle pratiquant l'alternance dans le cadre d'un bipartisme modéré puis d'un système privilégiant les coalitions. **Pleinement indépendante depuis 1905**, la Norvège subit indirectement les effets de la Première Guerre mondiale puis, pendant la **Seconde Guerre mondiale**, **est envahie puis occupée par le Troisième Reich pendant quatre ans**. Après le second conflit mondial, à l'inverse de sa voisine suédoise, elle rejoint **l'OTAN** mais **refuse à deux reprises l'entrée dans l'Union européenne**. Depuis 1945, le pays connaît une prospérité qui l'a conduit à être l'un des pays européens les plus développés.



Avec un **PIB de 435 Mds USD** en 2018 et 81 550 USD par tête (73 884 EUR), la Norvège figure parmi les **pays les plus riches du monde**. L'économie norvégienne est relativement **spécialisée** et liée à **l'exportation de matières premières**. Le secteur des **hydrocarbures représente en effet directement 15 % du PIB** et plus de la **moitié des exportations**, tandis que la pêche et l'aquaculture comptent pour 5 % et le transport maritime 4 %. La Norvège **conserve une base industrielle réduite** mais significative, principalement dans le **secteur du pétrole** (technologies de forage offshore), de **l'énergie et des produits de base** (aluminium, engrais). Le pétrole **permet d'assurer la viabilité du modèle économique norvégien fondé sur un Etat providence** très protecteur (près d'un dixième de la population active touche une indemnité d'invalidité) et la **domination de l'Etat sur l'économie** : le gouvernement détient 30 % de la capitalisation boursière de la bourse d'Oslo (rachetée en milieu d'année dernière par Euronext). Sur les **20 premières entreprises norvégiennes** (hors filiales de majors pétrolières et coopératives), **l'Etat n'est absent du capital que de trois entreprises** (les 2 premiers groupes de distribution alimentaire et le papetier Norske skog) et en contrôle. L'**innovation** occupe une **place croissante** dans l'économie norvégienne, notamment depuis que la conjoncture affecte les exportations d'hydrocarbures. Elle revêt une importance considérable dans des perspectives de développement économique durable, liées au changement climatique et au potentiel ouvert par les énergies vertes, mais également dans les secteurs des transports, des industries extractives ou piscicoles. Le pays **souhaite renforcer sa place sur le marché européen**, surtout dans les **secteurs des énergies renouvelables, de la bio-économie, et de la numérisation**.

La **France** a été désignée **comme un des partenaires stratégiques de la Norvège** (avec l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume Uni) dans le **récent livre blanc sur la politique étrangère et de sécurité**. La France et la Norvège partagent les **mêmes valeurs** (promotion de la paix et de la démocratie, de l'Etat de droit, du respect des droits de l'Homme, etc.) et les **mêmes préoccupations sur la scène internationale** (Russie/Ukraine ; processus de paix israélo-palestinien ; lutte contre la menace terroriste ; maîtrise des flux migratoires ; consolidation des Etats fragiles en Afrique subsaharienne ; climat ; aide au développement ; etc.). Elles **accordent une grande attention aux opérations de maintien de la paix** et au **renforcement de l'efficacité de l'ONU**. **L'énergie** et le **climat** sont au **cœur de nos relations bilatérales**. En effet, la **Norvège** est le **premier fournisseur de gaz de la France** et l'un de nos **principaux fournisseurs de pétrole** (après la Russie). Très active sur les programmes environnementaux et de développement durable (SE4ALL, REDD+ pour les forêts), la Norvège a **élaboré des objectifs climatiques ambitieux** : **réduction de ses émissions de GES de 40% à l'horizon 2030 et la neutralité carbone en 2050** ; **désengagement du Fonds souverain des industries polluantes**. La France a notamment sollicité la mobilisation des crédits de ce fond pour le financement des objectifs de l'Accord de Paris. Depuis quelques années il existe une **intensification des relations politiques et stratégiques** entre la France et la Norvège.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté norvégienne en France est de 7 000 personnes** tandis que **5 100 français habitent là-bas**.

# Pologne



Rzeczpospolita Polska



**Nature du régime :** République parlementaire (IIIe République, depuis 1989)

**Chef de l'État :** M. Andrzej Duda

**Premier ministre :** M. Mateusz Morawiecki



**Superficie :** 306 190 km<sup>2</sup> (soit 0,57 fois la France métropolitaine)

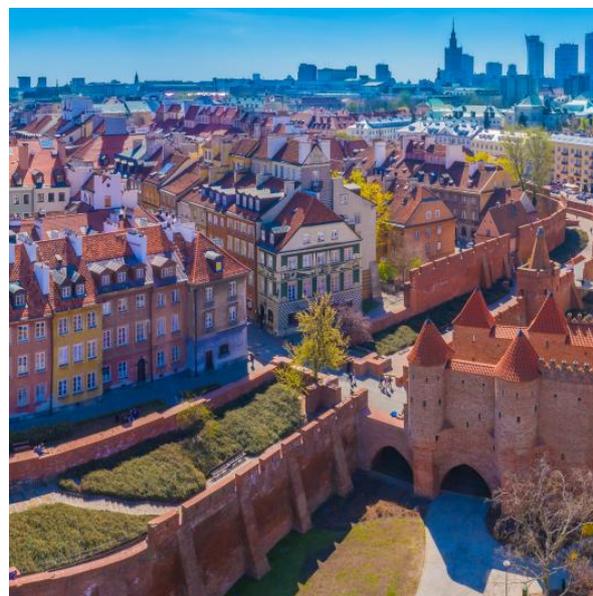
**Capitale :** Varsovie (1,7 million d'habitants.)

**Villes principales :** Cracovie (765 320 hab.), Łódź (698 688 hab.), Wrocław (637 075 hab.)

**Langue officielle :** Polonais

**Monnaie :** złoty, 1 euro = 4,48 PLN

**Fête nationale :** se tient le 3 mai, commémorant l'adoption de la Constitution de 1791 et le 11 novembre, le retour de l'indépendance nationale obtenu en 1918



**Population** (au 1er janvier 2019) : 38,4 millions d'habitants

**Espérance de vie** (2018) : 77,8 ans (73,8 ans pour les hommes ; 81,7 ans pour les femmes)

**Croissance démographique** (mai 2019) : -0,6 %

**Taux d'alphabétisation** (2018) : 99,8 %

**Religions :** pas de religion officielle - catholique (93%), orthodoxe (0,7%), protestante (0,2%)

De nombreux historiens situent la **formation de la Pologne en 966**, avec **Mieszko Ier**. Le **royaume de Pologne est fondé en 1025**. En **1569**, une **association politique** liant ce royaume au **grand-duché de Lituanie**, par l'**union de Lublin**, donne naissance à la **République des Deux Nations**, une monarchie élective. Celle-ci est **dissoute entre 1772 et 1795** lorsque le **territoire** de la Pologne est **partagé** entre la **Prusse, l'Empire russe et l'Autriche**. C'est en **1918**, après la Première Guerre mondiale, que la **Pologne retrouve son indépendance et qu'elle devient une république**. Le 1er septembre **1939**, à la suite de la signature du Pacte germano-soviétique, **son invasion par le Troisième Reich est l'événement déclencheur de la Seconde Guerre mondiale**. Deux semaines plus tard, **l'allié soviétique de l'Allemagne passe également à l'attaque**, prenant ainsi l'armée polonaise en tenaille : la **défaite est rapide**, avec des pertes importantes, de part et d'autre, en dépit de la brièveté de l'affrontement. Le pays est immédiatement partagé entre les deux assaillants. En **1941**, l'Allemagne **repousse son ancien allié soviétique jusqu'à Moscou, et occupe seule jusqu'en 1944 l'ensemble du territoire polonais qui est asservi et devient notamment, avec l'Ouest de l'Union soviétique, le lieu de meurtres de masse commis par les nazis, dont l'essentiel de la Shoah**. En **1944**, un **gouvernement provisoire est formé sous le contrôle de l'Union soviétique**, qui fait de la Pologne d'après-guerre **l'un de ses États satellites** ; en **1952**, la république de Pologne est rebaptisée « **république populaire de Pologne** ». En **1989**, le gouvernement communiste **est tenu en échec lors des premières élections semi-libres** ; il doit céder la place : **une république parlementaire est restaurée**. Dans la décennie et demie qui suit, la Pologne rejoint l'Alliance atlantique puis l'Union européenne.



La **Pologne** a été, **depuis son adhésion à l'UE en 2004, l'une des économies les plus dynamiques** d'Europe centrale et orientale. Ce dynamisme s'est maintenu en **dépit de la crise économique et financière**, faisant de la Pologne la **seule économie européenne à afficher une croissance positive au plus fort de la crise en 2009** (+1,7%). Malgré un ralentissement au début des années 2010, un redémarrage de l'activité, amorcé en 2014, s'est confirmé en **2018 avec une croissance de 5,1%** (après 4,6% en 2017). Ce dynamisme s'explique par la **bonne tenue de la demande interne** (grâce notamment à un vaste chantier de relance de l'investissement pour la période 2013-2020) et par la **contribution de la composante externe**, avec la reprise de la demande européenne en Pologne. Dans ce contexte, le taux de **chômage** s'est infléchi depuis 2016, il était de 5% en 2017 (selon le BIT) et s'est établi à **3,9% de la population active en 2018**.

Régie par un **accord de partenariat stratégique signé en 2008** et renouvelé en 2013, la relation franco-polonaise a connu une **intensité exceptionnelle entre 2012 et 2015**. Les dernières consultations intergouvernementales franco-polonaises se sont tenues le 15 janvier 2015 à Paris. Le dialogue bilatéral se double d'un **dialogue trilatéral franco-germano-polonais dans le cadre du Triangle de Weimar**, lancé en **1991** pour **faciliter le rapprochement germano-polonais**, puis devenu l'un des instruments de l'intégration euro-atlantique de la Pologne.

La Pologne est le **premier partenaire commercial de la France en Europe centrale et orientale** (21 Mds € d'échanges annuels en 2018) et la **première destination des investissements français dans la région** (stock de près de 18 Mds € en 2015, représentant plus de 920 entreprises françaises qui emploient près de 200 000 salariés). Les exportations françaises en Pologne s'élevant à 9,9 Mds € en 2018 et les importations polonaises en France à 10,8 Mds €. Alors que le **solde commercial de la France** était positif jusqu'en 2008, il est devenu **négatif** en 2009 et s'est stabilisé depuis 2016 à hauteur de -0,9 Mds€.



# Pays-Bas



Royaume des Pays-Bas



**Nature du régime :** Monarchie constitutionnelle à régime parlementaire

**Chef de l'État :** Roi Willem-Alexander depuis le 30 avril 2013

**Chef du gouvernement :** Mark Rutte (VVD, parti libéral) depuis le 14 octobre 2010



**Superficie :** 33 690 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Amsterdam (le gouvernement et les administrations centrales siègent à La Haye)

**Villes principales :** Rotterdam, La Haye, Utrecht, Eindhoven

**Langue officielle :** néerlandais

**Langue courante :** anglais

**Monnaie :** euro

**Fête nationale :** se tient le 27 avril, commémorant l'anniversaire du roi régnant



**Population :** 17,2 millions d'habitants

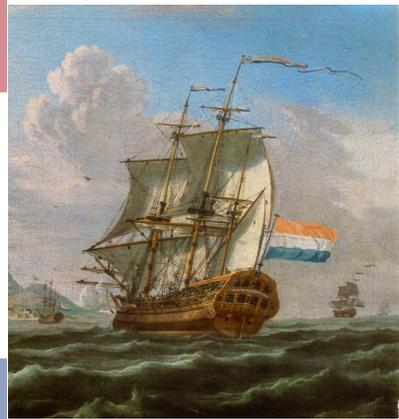
**Espérance de vie (2014) :** 79,9 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes

**Croissance démographique (2015) :** 0,4 %

**Taux d'alphabétisation :** 99 %

**Religions (CBS, 2009) :** catholiques (27 %), protestants (17,5 %), musulmans (7 %), autres religions (4 %), sans appartenance religieuse (44,5 %)

es territoires aujourd'hui rassemblés en tant que Pays-Bas sont dans leur histoire **relativement indépendants de tout pouvoir royal centralisé avant le XVI<sup>e</sup> siècle** que temporairement inclus dans le Saint-Empire romain germanique. Alors que **Charles Quint affirme une unité nationale en 1549**, son fils **Philippe II** voit la **révolte des habitants des Pays-Bas contre son autorité lors de la guerre de Quatre-Vingts Ans**. La **république** est alors **fondée** sur sa défaite. Le nouvel État connaît un **siècle d'or**, lorsqu'il constitue un **Empire colonial** dont les vestiges sont les territoires caribéens conservés aujourd'hui, portant son rayonnement culturel et artistique à un niveau mondial. **Affaibli par les guerres napoléoniennes** et la **capture de sa flotte navale**, le pays devient le **royaume de Hollande en 1806** et **ne revient pas à un régime républicain lors du départ des Français**, en 1815. Il est l'un des premiers États au monde à se doter d'un système parlementaire élu qui n'est pas renversé. À partir de **1848**, les Pays-Bas sont gouvernés comme **une démocratie parlementaire sous l'influence de Johan Thorbecke**, durant le règne de Guillaume II. Avec une longue tradition de tolérance sociale, ils sont **généralement vus comme un pays progressiste et novateur**, en **abolissant la peine de mort en 1870**, en **autorisant le droit de vote des femmes en 1917** et en **décriminalisant relativement tôt l'avortement, la prostitution, l'euthanasie, ainsi que certaines drogues**. Restés **neutres** durant la **Première Guerre mondiale** et engagés dans le camp des **Alliés** durant la **Seconde Guerre mondiale**, les Pays-Bas signent en **1945** avec la Belgique et le Luxembourg le **traité économique d'union douanière** du **Benelux**, négocié pendant le conflit par les gouvernements en exil des trois pays à Londres. Par la suite, dans son histoire contemporaine, le pays devient l'un des membres fondateurs de l'ONU, de l'UE, de l'OTAN, de l'OCDE et de l'OMC. La construction du plan Delta, système de protection des terres contre la mer, l'une des Sept Merveilles du monde moderne, est achevée en 1997, après 47 ans de travaux.



Fortement **dépendants** du **commerce international** (5<sup>e</sup> exportateur mondial en raison notamment des importantes réexpéditions de biens), les Pays-Bas ont subi **de plein fouet la crise économique et financière**. Les **réformes structurelles** et la **politique de consolidation budgétaire** mises en œuvre par le gouvernement depuis octobre **2012** ont permis au pays de **renouer avec la croissance**, qui atteint 2,9 % du PIB en 2017. Le budget est en excédent en 2017 (1,1 %) pour un ratio de dette publique s'établissant à 56 % du PIB. La politique de relance de gouvernement s'est traduite par **un allègement fiscal** (notamment sur le travail) de 5 Md€ en 2016 ainsi que, en 2017, par des mesures fiscales (sous forme d'allocations sociales et d'avantages fiscaux) à hauteur de 1,1 Md€ et des dépenses supplémentaires de 1,5 Md€. Le **taux de chômage est en baisse et s'établit à 3,6 %** en 2017.

Les **relations économiques** sont **denses**, comme en témoigne le **volume global des échanges de l'ordre de 40 milliards d'euros en 2017** : les Pays-Bas sont le 8<sup>e</sup> partenaire commercial de la France.

Avec **1 350 entreprises qui emploient plus de 129 800 personnes**, la **présence française** aux Pays-Bas est **substantielle** (chiffre d'affaires cumulé de 50,1 Mds€), plus particulièrement dans les transports, l'énergie, et l'agro-alimentaire. En sens inverse, avec **plus de 2 400 implantations en France, pour plus de 260 000 emplois**, (CA cumulé de plus de 51 Mds€), la **présence néerlandaise en France est également importante**.

Les **relations culturelles, scientifiques et techniques** évoluent dans le cadre d'un **accord bilatéral de 1946**. La coopération scientifique bilatérale, dense et diversifiée, s'inscrit principalement dans le **cadre de l'espace européen de la recherche** (la France est le 4<sup>e</sup> partenaire scientifique des Pays-Bas). La coopération universitaire est organisée autour du Réseau universitaire franco-néerlandais (RFN), installé pour la partie française à l'université de Lille III. La plupart des organismes de recherche français (CNRS, INRA, IFREMER, INSERM, ANVAR) ont signé des accords avec leurs homologues néerlandais. Nos actions, qui s'inscrivent dans une démarche communautaire, s'appuient sur le **groupe de travail franco-néerlandais sur la science et la technologie**, sur le RFN et sur le Programme Hubert Curien « Van Gogh » lancé en **1997** et facilitant la mobilité des chercheurs. Le prix Descartes-Huygens récompense chaque année depuis 1995 un chercheur français et un chercheur néerlandais, et le programme de bourses d'excellence Descartes, créé en 2011, permet d'attribuer neuf à dix bourses (montant moyen de 9 000 euros) par an afin de financer les études d'étudiants en niveaux Master et Doctorat.

Le **français** garde en outre son **rang de troisième langue** et reste **largement enseigné** (18 % des élèves de terminale et 43 % des élèves de la filière scientifique pré-universitaire passent le français au baccalauréat). Quatre universités ont des facultés de langue et de littérature françaises. Un programme d'assistants de langue a été créé. L'important réseau des **34 Alliances françaises** dispensent des cours de français à plus de 8 000 élèves par an.



# Portugal

République portugaise



**Nature du régime :** Régime parlementaire monocaméral  
**Président de la République :** M. Marcelo Rebelo de Sousa  
**Chef du gouvernement :** M. Antonio Costa



**Superficie :** 92 226 km<sup>2</sup>  
**Capitale (2016) :** Lisbonne (504 718 habitants)  
**Villes principales :** Porto  
**Langue officielle :** portugais  
**Monnaie :** euro  
**Fête nationale :** se tient le 10 juin, commémorant la mort du poète Luís Vaz de Camões en 1580



**Population (2019) :** 10,295 millions d'habitants  
**Espérance de vie (2019) :** 80 ans pour les hommes et 93 pour les femmes  
**Croissance démographique (2019) :** + 0,19 % sur l'année 2019 inversant la tendance à la baisse des huit dernières années  
**Taux d'alphabétisation (2019) :** 96,1 %  
**Religions :** la majorité de la population est catholique (81% de la population) mais le Portugal est un État séculier d'après la Constitution de 1976

Fondé au **XIIe siècle**, le **royaume de Portugal** devient au **XVe siècle** l'une des principales puissances d'Europe occidentale, jouant un rôle majeur dans les **Grandes Découvertes** et se constituant un **vaste empire colonial** en Afrique, en Asie, en Océanie, et en Amérique du Sud. La puissance du pays **décline à partir du XVIIe siècle**. La **monarchie portugaise** est **renversée en 1910**, à l'issue d'un soulèvement militaire qui contraint le roi Manuel II à l'exil. La **Première République portugaise** (Portugais : Primeira República) est le régime politique en vigueur au Portugal entre la fin de la monarchie constitutionnelle marquée par la révolution du 5 octobre 1910 et le coup d'État militaire du 28 mai 1926. Puis, **pendant plus de quarante ans**, le pays est soumis au **régime autoritaire d'António de Oliveira Salazar, jusqu'à la révolution des Œillets de 1974** qui met fin à la dictature et restaure la démocratie dans le pays. **L'économie** du Portugal a alors connu **un essor important**. Il devient à la fin du **XXe siècle un pays développé** selon les standards européens, économiquement prospère, socialement et politiquement stable. Durant la **dictature de 1926 à 1974**, près **d'un million et demi de Portugais sont partis travailler en dehors** du pays pour fuir la pauvreté de la campagne et les guerres coloniales. Les fortes zones d'émigration portugaise sont le Brésil, les États-Unis, la France, le Luxembourg (14,1 % de la population totale du pays), la Suisse, l'Argentine, le Venezuela, le Canada, ainsi que la principauté d'Andorre. Avec **plus de 30 millions de luso-descendants** (descendants portugais) dans le monde, la diaspora portugaise est à l'heure actuelle l'une des principales diasporas européennes et mondiales.



Le gouvernement Costa est parvenu à tenir ses engagements européens. Grâce à une baisse du déficit budgétaire, Lisbonne a pu sortir de la procédure pour déficit excessif en mai 2017 et a dégagé un excédent budgétaire de 0,2 % en 2019. Le Portugal a par ailleurs renoué avec la croissance en 2017 (2,2% en 2019) grâce aux bons résultats de son secteur touristique et au dynamisme de ses exportations. Après avoir atteint le pic de 17% en 2013, le taux de chômage est tombé à 6,5% au début de l'année 2020. Les conséquences de la crise du Covid-19 viennent fragiliser ces résultats encourageants, dans un contexte où certaines faiblesses structurelles persistaient dans les secteurs bancaires et financiers. Le gouvernement anticipe un recul du PIB de 8,5% en 2020 et un rebond de 5,4% en 2021, tandis que la plupart des institutions financières prévoient une récession autour de 9-10%. Les mesures prises par le gouvernement pour maintenir l'emploi, soutenir le revenu des ménages et éviter le défaut de paiement des entreprises, ont pour l'instant, amorti le choc. Le tourisme, qui avait constitué un moteur essentiel de la reprise économique et de l'emploi après la crise de 2011-2014, et qui représente près de 10 % de l'emploi total, constitue l'un des secteurs sur lesquels l'impact économique de la pandémie est le plus important. Le Plan de stabilisation économique et social (PEES), adopté le 9 juin pour faire face aux effets de la crise, est constitué de quatre grands axes : (i) un volet institutionnel avec notamment la création d'une banque de développement ; (ii) un appui aux entreprises ; (iii) un soutien aux revenus (mécanismes de chômage technique, normes d'hygiène et de santé, entrepreneuriat et formation professionnelle) et (iv) un volet social (santé, inégalités, pauvreté, jeunesse et enfance, logement). Le Portugal a par ailleurs obtenu 45 Md€ de fonds communautaires sur les 7 prochaines années.



Notre **relation bilatérale** avec le Portugal est **excellente** dans tous les domaines et notre coopération s'est considérablement densifiée ces dernières années. Notre **dialogue** s'est **enrichi par la signature de nouveaux accords dans les domaines linguistique, fiscal et éducatif**, ainsi qu'en **matière de détachement des travailleurs et de santé**. Lors de la visite du ministre des affaires étrangères au Portugal début 2018, la France et le Portugal avaient décidé d'engager des démarches en vue d'une **adhésion croisée comme observateurs à la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), pour la France**, et à **l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), pour le Portugal**, (au Sommet de Tunis en 2020). La France a été admise comme État observateur associé au sein de la CPLP par une décision de la conférence des chefs d'État et de gouvernement réunis les 17 et 18 juillet à Santa Maria, au Cap Vert. Cette démarche est le prolongement naturel des liens intenses et étroits qui lient la France au monde lusophone et au Portugal, ainsi que l'illustration de son attachement à la promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle.

La France est **un partenaire commercial de premier plan pour le Portugal**. Malgré la pandémie, notre pays y maintient en **2020 son rang de 2ème client et de 3ème fournisseur**. Pour la France, le Portugal est son 13ème client et 17ème fournisseur. Le commerce bilatéral a été exceptionnellement équilibré en 2019 avec 7,1 Mds€ d'exportations et 7 Mds€ d'importations du point de vue français, à la faveur de livraisons d'Airbus. L'année 2020 marque un retour à la tendance de fond avec un solde déficitaire pour la France qui se creusait depuis plusieurs années (+13 % en 2017 ; +15 %, à 1,4 Md€, en 2018) : 165 M€ de déficit au 1er trimestre 2020, 422 M€ au 2ème et 431 M€ au 3ème. La reprise, depuis le premier déconfinement au début de l'été 2020, est déséquilibrée : les exportations de biens français vers le Portugal restent largement inférieures à 2019 alors que les importations portugaises en France ont rattrapé leur niveau pré-crise (-1 % au 3è trimestre). Ces mauvais résultats doivent cependant être nuancés par le caractère exceptionnel de 2019 pour nos exportations au Portugal.

La **communauté française au Portugal** comprend environ **30 000 personnes**, dont 17 245 sont inscrites au Registre de l'ambassade. La **communauté portugaise en France** est évaluée à **environ 1 720 000 personnes**.



# Roumanie



**Nature du régime :** république semi-parlementaire

**Chef de l'Etat :** Klaus Werner Iohannis (né le 13 juin 1959)



**Superficie :** 237 500 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Bucarest (1,83 million d'habitants)

**Villes principales :** Cluj-Napoca, Timișoara, Iași, Constanța, Craiova, Brașov, Galați

**Langue officielle :** roumain

**Monnaie :** leu, 1 euro = 4,87 RON

**Fête nationale :** se tient le 1er décembre, commémorant création de la Grande Roumanie en 1918



**Population (1 janvier 2020) :** 19 318 000 habitants

**Espérance de vie (2018) :** 72,1 ans (hommes) ; 79,2 ans (femmes)

**Croissance démographique (2019) :** -0,35 %

**Taux d'alphabétisation (2019) :** 98,8 %

**Religions :** pas de religion officielle. Orthodoxie (env. 80 %), protestantisme (env. 7 %), catholicisme (env. 5 %)

L'État roumain moderne émerge au milieu du XIXe siècle, mais l'histoire des Roumains est bien plus ancienne. Leur langue est latine et leurs origines se déclinent depuis les Thracos-Romains, à travers la Mésie (province romaine danubienne), la Dacie (pays des Thraces du Nord, conquis par l'empereur romain Trajan en 106), la Dacie aurélienne dans l'Empire romain d'Orient (dont les Roumains ont hérité leur tradition religieuse, majoritairement chrétienne orthodoxe), les principautés médiévales de Transylvanie, Valachie et Moldavie et enfin le « vieux royaume » roumain issu de l'union des « Principautés danubiennes ». À l'époque moderne, c'est l'influence des Lumières qui, avec ses idéaux d'émancipation et de progrès, manifestés par le drapeau et l'hymne, inspire toute une série de révoltes et révolutions (transylvaine en 1784, moldave et valaque en 1821, roumaine globale en 1848, anti-totalitaire en 1945-1960 et en 1989). La monarchie constitutionnelle du XIXe siècle a évolué en démocratie parlementaire entre 1918 et 1938, puis un régime autocratique s'est installé, suivi par deux totalitarismes : fascisme des années 1940, et communisme de type soviétique dans la seconde moitié du XXe siècle, jusqu'en 1989 (chute de la dictature communiste d'une durée de 45 ans, et instauration d'une démocratie semi-présidentielle).

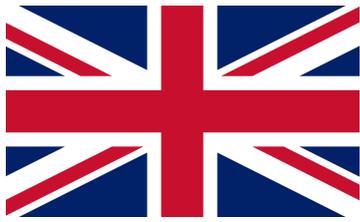


En raison de la crise sanitaire, l'économie devrait enregistrer une forte récession en 2020, estimée à -6% par la Commission européenne. Cependant, le PIB se redresserait de 4,5 % en 2021, mais se situerait encore sous son niveau d'avant-crise, qui ne serait atteint qu'à la fin 2022. Le chômage devrait atteindre 9% en 2020 et le déficit budgétaire -9,1% du PIB. Dès mars 2020, le Premier ministre a mis en place des mesures de soutien à l'économie qui ont concerné le financement du chômage technique, l'aide à l'emploi des plus de 50 ans, des jeunes, le remboursement anticipé de la TVA aux entreprises, des garanties accordées aux PME et micro entreprises ainsi qu'un moratoire sur les prêts des particuliers et des entreprises. Il a annoncé le 1er juillet 2020 un plan de relance visant à soutenir la croissance non plus par la consommation mais via l'investissement, la digitalisation et l'amélioration de la compétitivité. A cet effet, de nombreux investissements publics (100 Mds € sur la période 2020-2030) sont annoncés dans les infrastructures de transport, de santé, d'éducation et d'énergie. Le plan prévoit aussi des mécanismes de soutien aux entreprises (subventions, garanties) ainsi que la création d'une banque nationale de développement et d'un fonds public d'investissement. En termes de convergence, l'objectif est d'atteindre d'ici 2025 un niveau de PIB/habitant de 87 % de la moyenne de l'UE.



La France bénéficie traditionnellement en Roumanie d'un capital de sympathie important, qui trouve son origine dans le soutien de Napoléon III à la création de l'État roumain, puis à une fraternité d'armes durable née pendant la Première Guerre mondiale. Sous le régime communiste, les liens se sont maintenus (visite du président de Gaulle en Roumanie en mai 1968). Le dialogue politique bilatéral s'est approfondi après 1989, à la lumière du soutien français à la double candidature de Bucarest à l'Union européenne et à l'OTAN, et a débouché en février 2008 sur la signature d'un accord de partenariat stratégique dont la feuille de route, renouvelée en 2013, a été actualisée en 2016.

Les intérêts économiques français sont importants en Roumanie. La France constitue un partenaire important pour la Roumanie puisqu'elle est son 3e client (6,5 % du total des exportations au 1er semestre 2020) et son 6e fournisseur (4,9 % du total des importations). Avec un stock d'IDE de 8,3 Mds EUR, soit 9,4 % de part de marché, la France est également le 3ème plus important investisseur étranger derrière l'Allemagne (14,9 %), l'Autriche (11,4 %), l'Italie (8,5 %), les Etats-Unis (6,6 %) et les Pays-Bas (6,2 %). Nos entreprises sont implantées, pour la plupart, depuis plus de vingt ans et font partie du tissu économique du pays. En 2019, l'économie roumaine comptait plus de 4000 entreprises à capitaux majoritairement français employant directement plus de 125 000 personnes et cumulant un chiffre d'affaires de 16,4 Mds €, soit 7,5 % du PIB. La quasi-totalité des entreprises du CAC 40 (37 sur 40) est présente sur le marché roumain. Notre relation économique s'articule également autour de coopérations industrielles à haute valeur ajoutée, notamment dans le secteur automobile (Renault-Dacia représente 8% des exportations roumaines et emploie près de 18 000 personnes), l'aéronautique (implantation d'Airbus Helicopters dans le cluster aéronautique de Brasov), l'énergie (ENGIE Romania est le 1er distributeur et fournisseur de gaz de Roumanie), ou encore dans les télécommunications (Orange est le leader du marché roumain de téléphonie mobile avec plus de 10,9 M de clients). Avec Carrefour, Auchan, Leroy-Merlin, Cora, la France est également leader de la grande distribution, tandis que, dans l'industrie, les groupes Saint-Gobain, Michelin et Air Liquide comptent plusieurs sites de production. Selon le Ministère des Affaires étrangères, la communauté française en Roumanie est de 4 100 inscrits en 2019.



# Royaume-Uni

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.



**Nature du régime :** Monarchie constitutionnelle.  
Démocratie parlementaire.

**Chef de l'État :** Elizabeth II, Reine d'Angleterre (6 février 1952).

**Chef du Gouvernement,** Premier ministre : Boris Johnson (24 juillet 2019).



**Superficie :** 244 820 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Londres (8,982 millions d'habitants)

**Villes principales :** Birmingham, Leeds, Glasgow, Sheffield.

**Langue officielle :** anglais

**Monnaie :** livre sterling, 1 euro = 0,88 £

**Fête nationale :** se tient le 14 juin, fêtant l'anniversaire officiel de la Reine.



Office for National Statistics

**Population (2015) :** 65,11 millions d'habitants.

**Population active (2017) :** 32,08 M (services 83 %, industrie 15,6 %, agriculture 1,4 %).

**Espérance de vie (H/F) (2011) :** 79,5 ans/83,5 ans.

**Croissance démographique :** entre 0,2 et 0,3 % d'ici 2050.

**Taux d'alphabétisation :** 99 %.

**Religions :** Deux religions d'État, anglicanisme en Angleterre et presbytérianisme en Écosse.

Le Royaume-Uni est composé de **quatre nations constitutives** : l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord. Les trois dernières ont des administrations dévolues, chacune avec des pouvoirs variés, basés dans leurs capitales régionales, respectivement Édimbourg, Cardiff et Belfast. Les **bailliages de Guernesey, de Jersey et l'île de Man** sont des **dépendances de la Couronne** et ne sont donc **pas rattachés** au pays. De plus, le pays **comprend quatorze territoires d'outre-mer**, disséminés sur plusieurs océans. Le Royaume-Uni est **né en 1707**, lorsque les **royaumes d'Angleterre et d'Écosse s'unifièrent** pour former le royaume de Grande-Bretagne, qui s'agrandit en **1801** en s'unifiant avec le **royaume d'Irlande** pour former le Royaume-Uni de **Grande-Bretagne et d'Irlande**. En **1922, l'Irlande du Sud fit sécession** du Royaume-Uni, donnant naissance à l'État d'Irlande, amenant au nom officiel et actuel de « Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ». Les territoires d'outre-mer, anciennement des colonies, sont les vestiges de l'Empire britannique, qui, jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle, était le plus vaste empire colonial de l'histoire. L'influence britannique peut être observée dans la langue, la culture, le système politique et juridique des anciennes colonies.



L'économie du Royaume-Uni est un **marché social très développé** et une **économie de marché**. C'est la **cinquième plus grande économie nationale du monde**. Le Royaume-Uni est l'une des **économies les plus mondialisées** et comprend l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord. En **2019**, le Royaume-Uni était le **cinquième exportateur mondial et le cinquième importateur**. En **2020**, les **échanges** du Royaume-Uni avec les 27 États membres de l'**Union européenne** représentaient **49% des exportations du pays et 52% de ses importations**. Le secteur des **services domine**, contribuant à environ 80% du PIB ; le secteur des **services financiers** est particulièrement **important** et **Londres** est le **deuxième plus grand centre financier du monde**. Édimbourg est classée 17e dans le monde et 6e en Europe pour son industrie des services financiers en 2020. L'**industrie aérospatiale britannique** est la deuxième plus grande industrie aérospatiale nationale. Son **industrie pharmaceutique**, la dixième en importance au monde, joue un **rôle important** dans l'économie. Sur les **500 plus grandes entreprises du monde, 26 ont leur siège social au Royaume-Uni**. L'économie est **stimulée** par la **production de pétrole et de gaz** de la mer du Nord ; ses réserves étaient estimées à 2,8 milliards de barils en 2016, bien qu'il soit importateur net de pétrole depuis 2005. Il **existe d'importantes variations régionales de prospérité**, le sud-est de l'Angleterre et le nord-est de l'Écosse étant les régions les plus riches par tête. La taille de l'économie de Londres en fait la plus grande ville d'Europe en termes de PIB par habitant.

Nos **relations bilatérales** se nourrissent de **contacts fréquents** à tous les niveaux et de **sommets réguliers**, à l'image du 35e sommet franco-britannique qui s'est tenu à l'académie militaire de Sandhurst le 18 janvier 2018. Seuls pays d'Europe dotés de l'arme nucléaire, membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, dotés d'ambitions sur la scène internationale et des outils politiques et militaires afférents, nos **deux pays partagent souvent des approches similaires**. La **coopération de défense est l'élément le plus structurant de notre relation bilatérale**. Les budgets de défense de nos deux pays représentent la moitié des budgets de défense de l'Union européenne. Notre coopération s'inscrit dans le cadre des traités de Lancaster House de 2010. Notre coopération de défense est unique dans tous les domaines, opérationnel comme capacitaire. Le **Sommet de Sandhurst** en janvier **2018** et plus récemment notre opération conjointe en Syrie, aux côtés des Américains, l'ont une nouvelle fois démontré. Les dernières années ont ainsi été marquées par des résultats très positifs : la **déclaration de capacité opérationnelle de la Force expéditionnaire jointe**, une force binationale allant jusqu'à 10 000 hommes mobilisable à très court préavis et pouvant mener des opérations de haute intensité ; le **lancement de la phase de développement d'une nouvelle génération d'avions de combat FCAS** ; la signature d'un accord permettant le **rapprochement de nos filières missilières**. Le Royaume-Uni a apporté un soutien logistique aux opérations françaises au Mali et en RCA.

Les **échanges culturels et scientifiques**, marqués par la pluralité d'acteurs, se **développent au travers de liens directs entre universités, musées, instituts, centres de recherche ou fondations**. Les objectifs de notre coopération visent à promouvoir la francophonie et l'enseignement du français, le débat d'idées et la coopération universitaire en science humaines, particulièrement avec Cambridge. Une politique de soutien aux industries culturelles et aux exportateurs français se poursuit également sur un marché très porteur dans de nombreux domaines (musiques actuelles, art contemporain, édition, cinéma-audiovisuel, jeux vidéo). Le Royaume-Uni **demeure le pays d'Europe occidentale (hors Belgique et Suisse) où le français est le plus massivement étudié**.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté britannique en France** est estimée à **400 000** personnes tandis qu'on estime que **350 000 français résident au Royaume-Uni**.



# Russie

Российская Федерация



**Nature du régime :** république fédérale

**Chef de l'Etat :** Vladimir Poutine (né le 7 octobre 1952 ; réélu le 18 mars 2018)

**Chef du gouvernement :** Mikhaïl Michouline (né le 3 mars 1966)



**Superficie :** 17,1 millions de km<sup>2</sup>

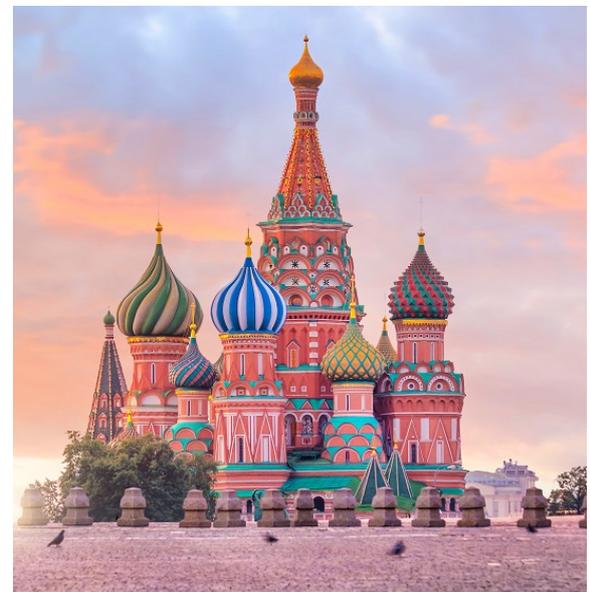
**Capitale :** Moscou (12,4 millions d'habitants)

**Villes principales :** Saint-Pétersbourg (5,3 M), Novossibirsk (1,6 M), Ekaterinbourg (1,5 M)

**Langue officielle :** russe

**Monnaie :** rouble, 1 euro = 90,49 Rouble russe

**Fête nationale :** se tient le 12 juin, fêtant la proclamation d'indépendance vis-à-vis de l'URSS obtenu en 1990



**Population** ((RosStat, 2020)) : 46,7 millions d'habitants

**180 groupes ethnolinguistiques**, dont Russes 80.8%, Tatars 3.8%, Ukrainiens 2.9%, Bachkirs 1.1%, Tchouvaches 1.1%, Tchétchènes 0.9%, Arméniens 0.76%

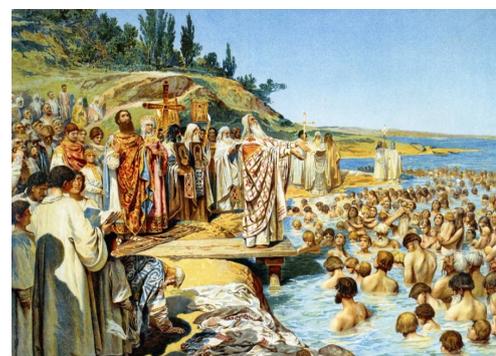
**Espérance de vie** (RosStat, 2019) : 73,3 ans

**Croissance démographique** (RosStat, 2020) : -0,01%

**Taux d'alphabétisation** (Banque mondiale) : 100%

**Religions** (Centre Sreda, 2012) : Orthodoxes 41%, Musulmans 6.9%, Chrétiens 4.1%, Bouddhistes 0.5%, Hindouistes 0.5%

Les **Slaves** de l'Est ont **émergé** comme un groupe reconnaissable en Europe entre le **IIIe et le VIIIe siècle après J.-C.** L'état médiéval de **Rus'** est né au **IXe siècle**. En 988, il a adopté le christianisme orthodoxe de l'Empire byzantin, commençant la synthèse des cultures byzantine et slave qui ont défini la culture russe pour le prochain millénaire. Rus' s'est finalement désintégré en un certain nombre de petits États, jusqu'à ce qu'il soit finalement réuni par le **Grand-Duché de Moscou** au **XVe siècle**. Au **XVIIIe siècle**, la nation s'était **considérablement développée** par la **conquête, l'annexion et l'exploration** pour devenir l'**Empire russe**, qui est devenue une grande puissance européenne et le troisième plus grand empire de l'histoire. À la suite de la révolution russe, la SFSR russe est devenue le plus grand et le plus important constituant de l'**Union soviétique**, le premier État constitutionnellement socialiste du monde. L'Union soviétique **a joué un rôle décisif dans la victoire des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale** et est devenue une **superpuissance et une rivale des États-Unis pendant la guerre froide**. L'ère soviétique a vu certaines des réalisations technologiques les plus importantes du XXe siècle, y compris le premier satellite fabriqué par l'homme et le lancement du premier humain dans l'espace. À la suite de la **dissolution de l'Union soviétique** en **1991**, la **RSF russe** s'est **reconstituée** en **Fédération de Russie**. Au lendemain de la **crise constitutionnelle de 1993**, une **nouvelle constitution** a été **adoptée** et la Russie a depuis été gouvernée comme une république fédérale semi-présidentielle.



Malgré une **accélération temporaire de la croissance** en 2018 (2,3 % en 2018, après 1,7 % en 2017), l'économie russe **souffre toujours de deux faiblesses majeures** : un **ralentissement structurel** et une **importante vulnérabilité aux chocs extérieurs**. L'économie russe **repose** largement sur le **secteur extractif**, sa diversification est moindre que celle des autres grands émergents. Les sanctions occidentales, qui entraînent un effet d'éviction des investissements étrangers, auquel s'ajoute un volume de **fuites des capitaux très élevé** et une **limitation de l'accès des entreprises russes au financement externe et aux technologies**, devraient avoir un **impact négatif** sur la croissance de long terme. Après une période de dégradation au plus fort de la crise en 2015-2016, l'état **des finances publiques s'est rapidement rétabli** grâce à la **hausse des prix des hydrocarbures** et à la **mise en œuvre d'une politique budgétaire rigoureuse** ; en 2018 la Russie a dégagé pour la première fois depuis six ans un excédent budgétaire (+2,8 % du PIB). Dans le même temps, la **dette publique consolidée reste relativement stable à 12,1 % du PIB**. Après S&P en février 2018 (BBB-), Moody's a à son tour amélioré la notation du risque souverain russe en février 2019 (Baa3), qui repasse ainsi en catégorie investment grade. L'inflation, en net repli, est passée durablement en dessous de l'objectif de 4 % de la Banque centrale de Russie (BCR).

La **relation de confiance** entre la France et la Russie a été **affectée par l'annexion de la Crimée** et le **conflit dans le Donbass**, qui ont conduit à l'adoption par l'Union européenne de sanctions à l'encontre de la Russie et à la suspension de la Russie du G8. Les autorités **maintiennent toutefois un dialogue très régulier au plus haut niveau avec la Russie**, en particulier pour la résolution du conflit dans l'Est de l'Ukraine, dans le cadre du **format Normandie** (France, Allemagne, Ukraine, Russie) dont un Sommet s'est tenu à Paris le 9 décembre 2019.

S'agissant de nos **relations économiques bilatérales**, la présence économique de la France en Russie se maintient à haut niveau : la **France est le 2ème pourvoyeur de flux d'IDE** (1ère en stock depuis 2018, devant l'Allemagne), et les **entreprises françaises sont le premier employeur étranger** (156 000 salariés). La réciproque est moins vraie avec seulement **30 entreprises russes, employant 3 500 personnes**, actives sur notre territoire en 2018 (elles étaient 80 en 2017 et employaient 1000 personnes de plus). La **progression de nos échanges commerciaux** observée en 2017 et en 2018 ne se poursuit pas en 2019 (14,2 Mds EUR en -7% par rapport à 2018), essentiellement du fait de la **baisse de nos importations** (8,6 Mds EUR, -14%), et en premier lieu d'hydrocarbures naturels (-24%, du fait de la chute du cours du gaz naturel) qui représentent, avec les produits pétroliers raffinés, l'essentiel de nos importations. Nos exportations, plus stables, progressent légèrement en 2019 (5,6 Mds EUR, +6%), notamment grâce à nos ventes de produits pharmaceutiques (2ème poste à l'export après l'aéronautique), permettant ainsi de combler une partie de notre déficit structurel vis-à-vis de la Russie (-3 Mds EUR en 2019, +36%).

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté française en Russie est de 4 891 Français** inscrits au registre en février 2020 (4352 à Moscou, 34 à Ekaterinbourg, 505 à Saint-Pétersbourg).



# Saint-Marin

Serenissima repubblica di San Marino



**Nature du régime :** république parlementaire

**Capitaines régents** (du 1er octobre 2019 au 1er avril 2020) : S. Exc. M. Luca Boschi et S. Exc. Mme Mariella Mularoni



**Superficie :** 61,2 km<sup>2</sup>

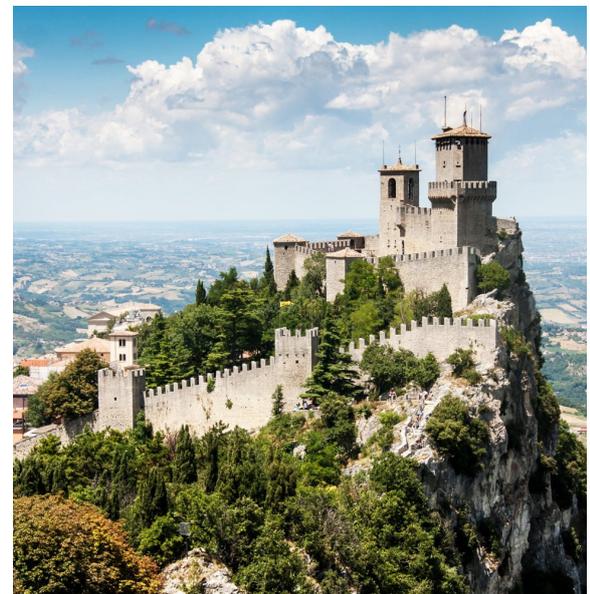
**Capitale** (2018) : Saint-Marin (4 040 habitants)

**Villes principales** : Serravalle ; Borgo Maggiore

**Langue officielle** : italien

**Monnaie** : euro

**Fête nationale** : se tient le 3 septembre, commémorant l'anniversaire de la fondation de Saint Marin en 301 par Saint Marin (d'où le nom du pays)



**Population** (au 31/12/2018) : 33 419 habitants

**Espérance de vie** (2017) : hommes : 82 ans, femmes : 86 ans

**Croissance démographique** (2017) : 0,40 %

**Taux d'alphabétisation** : 96 %

**Religions** : catholiques (92,3 %)

Selon la légende locale, vers l'an 300 un modeste tailleur de pierres nommé **Marinus** aurait **quitté** son **île natale** d'Arborea en Dalmatie **pour s'installer dans la ville de Rimini** en tant que **maçon**. Avant même que la grande vague de persécutions contre les chrétiens lancée par l'empereur Dioclétien en 303 n'eût commencé, le **pieux Marinus prit la fuite et se réfugia sur le mont Titano** situé à proximité. Un **nombre grandissant de persécutés vinrent le rejoindre** et établirent ainsi sur le Titano **une communauté chrétienne**. La date officielle de naissance de cette communauté est aujourd'hui conventionnellement fixée au 3 septembre 301. En **313 à la suite de l'édit de tolérance** de Constantin et de la fin des persécutions, Marinus fut **ordonné diacre par l'évêque de Rimini**. Une patricienne romaine convertie au christianisme du nom de Donna Felicissima lui fit par ailleurs don du mont Titano, dont elle détenait jusque-là la propriété. Vers l'an **1200 l'accroissement continu de la population avait fini par rendre nécessaire une expansion territoriale**. La charge de châteaux voisins et de leurs dépendances fut effectué à deux reprises. Peu de temps auparavant, Saint-Marin était devenue une  **cité-république** à part entière dotée de son propre code juridique. **Le plus ancien des codes ayant pu être conservé date de l'an 1295**. Au cours des trois siècles suivants, les lois saint-marinaises furent constamment précisées et mises à jour dans de nouvelles versions : le sixième et dernier code, publié le 21 septembre 1600, est constitué de pas moins de six tomes et de 314 rubriques. À cette époque, la république comptait pour sa protection sur une **armée parfaitement formée et organisée dans laquelle tout homme âgé de 14 à 60 ans était susceptible de servir en cas de conflit**. À partir de **1243, la coutume fut prise d'élire deux capitaines-régents à la tête de la cité pour un mandat de six mois**, une pratique encore en usage aujourd'hui.



L'économie du pays est **essentiellement liée à celle de l'Italie**, qui a absorbé **86,24 % de ses exportations** en 2017. Les **importations** de Saint-Marin proviennent à **78,48 % d'Italie**. La République tire ses **ressources principalement du tourisme** (plus de la moitié du PIB national avec 1 940 178 visiteurs en 2016) et de la **philatélie** (10 % du PNB). Le **centre historique médiéval de Saint-Marin** et le **Mont Titan** ont été inscrits en 2008 au **patrimoine de l'humanité de l'UNESCO**. Le secteur public emploie à lui seul 4 000 agents. Le **secteur bancaire génère un cinquième des ressources fiscales** de la République. Saint-Marin a **depuis quelques années renforcé sa coopération avec les autorités fiscales de plusieurs pays** (signature d'une trentaine d'accords bilatéraux) et amélioré la transparence de son système bancaire, ce qui lui a permis d'être retiré de la liste noire des paradis fiscaux de l'OCDE.

La France entretient avec Saint-Marin des **relations officielles depuis le Directoire**. Une **légation saint-marinaise a été ouverte à Paris en 1855**. Les relations entre nos pays sont **peu denses mais amicales**. La République de Saint-Marin apporte régulièrement son soutien à la France et aux candidats qu'elle présente dans les nombreuses instances internationales dont elle fait partie, que ce soit au sein du Conseil de l'Europe ou du système des Nations unies au sens large (récemment : Cour internationale de justice, Organisation maritime internationale, Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme). La France **est représentée auprès de la République de Saint-Marin, depuis la fermeture du consulat général de Florence en 1997, par son ambassadeur en Italie**. La légation de Saint-Marin en France est devenue ambassade le 30 décembre 1988.

Au moment de la **crise**, la France a **affiché un excédent commercial avec Saint-Marin essentiellement dû à la chute des achats français de marchandises en provenance de Saint-Marin**. Depuis la reprise économique, les exportations et les importations sont relativement équilibrées. La plupart des échanges entre la France et Saint-Marin portent sur les produits de l'industrie manufacturière.

Un **accord culturel et scientifique** a été **signé** en décembre **1985**. Il met l'accent sur le développement des échanges dans les domaines de l'enseignement de la science, des arts et des sports.



# Serbie

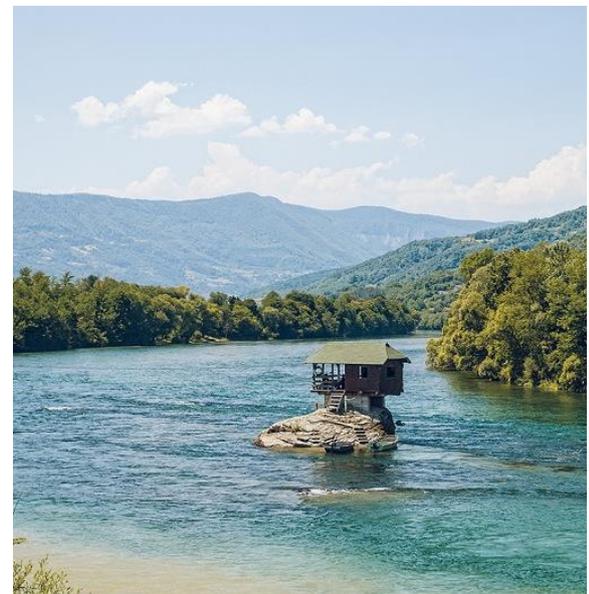
République de Serbie



**Nature du régime :** république parlementaire  
**Chef de l'Etat :** M. Aleksandar Vucic (élu le 2 avril 2017)



**Superficie :** 77 474 km<sup>2</sup>  
**Capitale (2016) :** Belgrade (1,374 million d'habitants)  
**Villes principales :** Novi Sad, Nis, Kragujevac  
**Langue officielle :** serbe (sous forme cyrillique)  
**Langue courante :** serbe (sous forme latine)  
**Monnaie :** dinar serbe, 1 euro = 117,57 dinar serbe  
**Fête nationale :** se tient le 15 février, commémorant le premier soulèvement serbe en 1813 contre les Ottomans



**Population** (février 2018) : 6 995 808 habitants  
**Espérance de vie** (2018) : 76.3 ans  
**Croissance démographique** (2017) : -0,32 %  
**Taux d'alphabétisation** (2015) : 98 %  
**Religions** : orthodoxe (majoritaire), catholique, musulmane, juive, protestante

Les populations **slaves**, dont les Serbes, **s'installèrent** au début du **VIIe siècle** dans la région des Balkans. **Auparavant**, la population était constituée **d'Illyriens**, de  **Grecs Macédoniens et Thraces**, et de petites ethnies montagnardes. Au **Moyen Âge**, un **puissant État serbe se constitua progressivement**, qui atteignit son **apogée** au **XIVe siècle**, sous le règne de l'Empereur Stefan Dušan. Aux **XIVe et XVe siècles**, la Serbie fut **progressivement conquise par les Ottomans** et le pays resta en leur **possession** jusqu'au **XIXe siècle**. À la suite de **deux soulèvements contre les Turcs**, le premier en **1804**, le second en **1815**, une **principauté de Serbie fut créée**, autonome vis-à-vis de la Sublime Porte en 1830, **officiellement indépendante** en **1878**. La principauté devint **Royaume de Serbie en 1882**. Après la Première Guerre mondiale, se constitua **progressivement un rassemblement de tous les Slaves du sud** autour de la monarchie serbe : le **royaume des Serbes, Croates et Slovènes fut proclamé en 1918** et il prit le nom de **royaume de Yougoslavie en 1929**. Après la **Seconde Guerre mondiale**, la Serbie **devint une unité fédérée au sein de la république fédérative socialiste de Yougoslavie**. Les années 1990 sont marquées par la dissolution progressive de la Yougoslavie. En **2006**, la Serbie est **redevvenue totalement indépendante après que le Monténégro a décidé de quitter l'union de Serbie-et-Monténégro**. Le 17 février **2008**, le **Kosovo**, qui était jusqu'alors une **province autonome** au sein de la république de Serbie sous l'égide des Nations unies avec sa résolution 1244, **a déclaré unilatéralement son indépendance**. Cette indépendance contestée par la Serbie **n'est reconnue ni par l'Organisation des Nations unies, ni par l'Union européenne**.



La **politique de consolidation budgétaire** conduite par le gouvernement serbe a permis de **stabiliser l'économie** qui a renoué avec une croissance de 4,4% en 2018 et 4,2% en 2019. Le gouvernement serbe et les institutions financières internationales **prévoient une croissance stabilisée** autour de 4% à partir de 2020, **tout en soulignant que cette croissance reste insuffisante pour permettre une convergence de la Serbie vers le cœur de l'Europe** (le PIB/habitant serbe est équivalent à 39% du PIB/habitant moyen de l'Union Européenne). Néanmoins, la **pandémie du coronavirus aura de graves conséquences sur l'économie serbe**, le FMI anticipant **une récession en 2020, puis une reprise en 2021**.

La France **soutient les réformes politiques et économiques** entreprises par la Serbie depuis les **années 2000 et ses efforts en vue de son adhésion à l'UE**. La visite du Président de la République à Belgrade, les 15 et 16 juillet 2019, a conféré une nouvelle dynamique aux relations entre les deux pays, conformément aux objectifs de la Stratégie française pour les Balkans occidentaux adoptée en avril 2019.

Nos **échanges commerciaux ont fortement augmenté** ces dernières années et leur potentiel de croissance est encore important. **Près d'une centaine d'entreprises françaises sont présentes en Serbie, employant près de 12 000 salariés**. Les principaux investisseurs français en Serbie sont Vinci Airports, Alstom, Suez, Schneider Electric, Michelin, la Société générale, le Crédit agricole, Tarkett, Lafarge, Bongrain, Atos, et Lactalis.

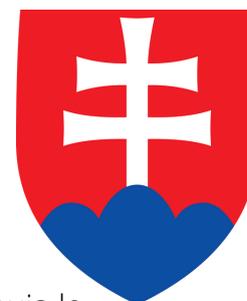
Notre **coopération vise un plan de relance du français dans le système éducatif, développe les échanges interuniversitaires et les formations aux métiers culturels et favorise les programmes de recherche entre laboratoires**. L'Ecole française de Belgrade accueille actuellement plus de 500 élèves, de la maternelle au baccalauréat. La mobilité des étudiants et chercheurs serbes vers la France est une forte priorité.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté serbe en France est de 48 819 personnes** recensés en France en 2012 tandis que **815 Français** (dont 70% de binationaux) sont **inscrits au consulat à Belgrade** en juillet 2019.



# Slovaquie

République slovaque



**Nature du régime :** République parlementaire (depuis le 1er janvier 1993)

**Présidente de la République :** M. Zuzana Čaputová (prise de fonction le 15 juin 2019)



**Superficie :** 49 035 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Bratislava (426 000 habitants)

**Villes principales :** Košice (239 000 hab.), Prešov (90 000 hab.), Žilina (81 000 hab.), Banská Bystrica (79 000 hab.), Nitra (77 000 hab.), Trnava (66 000 hab.).

**Langue officielle :** slovaque

**Monnaie :** euro (depuis le 1er janvier 2009)

**Fête nationale :** se tient le 1er septembre, commémorant l'adoption de la Constitution en 1992



**Population** (au 1 janvier 2017) : 5 435 343 habitants

**Espérance de vie** (2015) : 76,3 ans (72,7 ans pour les hommes, 80 ans pour les femmes)

**Croissance démographique** (2017) : 0,2 %

**Taux d'alphabétisation** (2015) : 99,6 %

**Religions :** pas de religion officielle. Catholicisme romain, protestantisme.

Les **Slaves** sont **arrivés** sur le territoire de la Slovaquie actuelle aux **Ve et VIe siècles**. Au **VIIe siècle**, ils ont joué un rôle important dans la création de **l'empire de Samo**. Au **IXe siècle**, ils ont **établi** la **Principauté de Nitra**, qui a ensuite été conquise par la Principauté de Moravie pour établir la Grande Moravie. Au **Xe siècle**, après la dissolution de la Grande Moravie, le **territoire fut intégré à la Principauté de Hongrie**, qui deviendra alors le Royaume de Hongrie en 1000. En **1241 et 1242**, après **l'invasion mongole de l'Europe**, **une grande partie du territoire a été détruite**. La zone a été récupérée en grande partie grâce à Béla IV de Hongrie, qui a également installé des Allemands ; les amenant à devenir un groupe ethnique important dans la région, en particulier dans ce qui est aujourd'hui des parties du centre et de l'est de la Slovaquie. Après la **Première Guerre mondiale et la dissolution de l'Autriche-Hongrie**, l'État de Tchécoslovaquie a été créé. La **(première) République slovaque** a existé **pendant la Seconde Guerre mondiale** en tant qu'**État client partiellement reconnu de l'Allemagne nazie**. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Tchécoslovaquie a été **rétablie en tant que pays indépendant**. Après un **coup d'État en 1948**, la Tchécoslovaquie **passa sous administration communiste** et devint **une partie du bloc de l'Est dirigé par les Soviétiques**. Les **tentatives de libéralisation** du communisme en Tchécoslovaquie ont **abouti au printemps de Prague**, qui a été écrasée par l'invasion de la Tchécoslovaquie par le Pacte de Varsovie en août 1968. En **1989**, la **révolution de velours a mis fin pacifiquement au régime communiste en Tchécoslovaquie**. La Slovaquie est devenue **un État indépendant le 1er janvier 1993 après la dissolution pacifique de la Tchécoslovaquie**, parfois connue sous le nom de divorce de velours.



La Slovaquie **bénéficie d'une forte croissance** (+ 3,3 % en **2016**). Le **chômage**, quoiqu'encore élevé, en particulier chez les jeunes (près de 25 %), est en **nette baisse** (8,8 % fin 2016). Le pays revendique sa bonne gouvernance (déficit de 2,2 % du PIB en 2016) et se montre parmi les plus fermes, s'agissant des trajectoires budgétaires ; il est également favorable à une forte intégration de la zone euro (y compris par une capacité budgétaire, une convergence fiscale et sociale et une gouvernance plus forte). On relève cependant de **fortes inégalités régionales** entre la région de Bratislava à l'ouest, l'une des plus développées de l'Union européenne, et les régions défavorisées du centre et de l'est du pays, que les fonds européens peinent à réduire. Il convient de noter, en outre, la **marginalisation d'une partie importante de la population rom**, qui représente environ 8 % de la population du pays, soit près de 450 000 personnes (principalement à l'est de la Slovaquie, mais aussi au sud, dans les régions magyarophones).

La **relation bilatérale** s'inscrit dans le cadre de la **mise en œuvre du Partenariat stratégique de 2008**, dont le plan d'action a été renouvelé en 2013, puis 2018. Il a **permis d'intensifier le dialogue, de développer les liens économiques** (investissements croisés, échanges commerciaux, flux touristiques) et de **concrétiser les coopérations culturelles, en particulier dans le domaine éducatif**.

La France est le **11e investisseur en Slovaquie** (884 millions € de stock, représentant 400 entreprises employant 30 000 personnes) et le **6e partenaire commercial de la Slovaquie** (6,5 Mds. € d'échanges commerciaux annuels, avec un déficit chronique de plus d'1 Md €, compte tenu des chaînes de valeur industrielles, notamment dans le secteur automobile). **PSA** – aux côtés de nombre de ses fournisseurs – est implanté en Slovaquie depuis 2003. Dans le domaine des services, **Orange**, implanté depuis 1997, est le premier opérateur de téléphonie mobile du pays. **Veolia** est très présent dans le domaine des réseaux de chaleur. Les entreprises du secteur de la construction sont bien positionnées en Slovaquie. Nous **comptons également un large éventail d'entreprises dans le secteur des services financiers** (assurances, services de crédit et bancaires). Les **autorités slovaques souhaitent attirer les capitaux français, en particulier dans certains secteurs prioritaires : infrastructures routières, énergie – en particulier nucléaire –, numérique, défense**.

La **coopération linguistique et éducative** s'appuie sur un réseau comprenant l'**Institut français de Bratislava, deux Alliances françaises à Košice et Banská Bystrica**, ainsi que 17 lecteurs de français. Quatre sections bilingues franco-slovaques, récemment labellisées « France Éducation », rassemblent environ 700 élèves dans les meilleurs lycées de Bratislava, Banská Bystrica, Košice et Trenčín. L'École française de Bratislava est accréditée auprès du système scolaire local et proposera à terme une double certification baccalauréat français/maturita slovaque. Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté slovaque en France est de 3 000 personnes immatriculées en 2015** (environ 20 000 estimées) tandis que **976 français sont inscrites au consulat de Bratislava** au 31 décembre 2016.



# Slovénie

République de Slovénie



**Nature du régime :** parlementaire

**Chef de l'Etat :** M. Borut Pahor (élu le 2 décembre 2012, réélu le 12 novembre 2017)

**Chef du gouvernement :** M. Janez Janša (investi le 13 mars 2020)



**Superficie :** 20 273 km<sup>2</sup>

**Capitale (2016) :** Ljubljana (279 631 habitants)

**Villes principales :** Maribor, Kranj, Celje, Koper, Nova Gorica, Novo Mesto

**Langue officielle :** slovène

**Monnaie :** euro (depuis le 1er janvier 2007)

**Fête nationale :** se tient le 25 juin, commémorant la proclamation d'indépendance vis-à-vis de la Yougoslavie en 1991



**Population (2018) :** 2,077 millions d'habitants

**Espérance de vie (2017) :** 80,9 ans

**Croissance démographique (2018) :** 0,5 %

**Taux d'alphabétisation (2014) :** 99,7 %

**Religions (recensement de 2002) :** catholiques 57,8 %, musulmans 2,4 %, orthodoxes 2,3 %, protestants 0,9 %, croyants non-affiliés 3,5 %, athées 10,1 %, n.s.p.p. 15,7 %, inconnus 7,1 %

Historiquement, le territoire de la Slovénie a **intégré de nombreux États différents** : l'Empire romain, l'Empire byzantin, l'Empire carolingien, le Saint-Empire romain germanique, le Royaume de Hongrie, la République de Venise, les Provinces illyriennes du Premier Empire français, l'Empire d'Autriche, l'Autriche-Hongrie et enfin la Yougoslavie. C'est en **octobre 1918** que les Slovènes ont **cofondé l'État des Slovènes, des Croates et des Serbes**. Cette monarchie sera appelée **royaume de Yougoslavie** à partir de **1929**. Pendant la seconde guerre mondiale, la Slovénie **est démembrée et annexée par l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie**. Une toute petite part est donnée à la Croatie, État fantôme nazi. En **1945**, la Slovénie devient **un membre fondateur de la République fédérative socialiste de Yougoslavie**. Dans les premières années de son existence, cet État était allié au bloc de l'Est, dominé par l'Union soviétique, bien que n'ayant pas intégré le Pacte de Varsovie. En **1961**, la Yougoslavie devient **un des fondateurs du mouvement des non-alignés**. En **1991**, après l'introduction du multipartisme et de la démocratie, la Slovénie est devenue la **première république à faire sécession de la Yougoslavie en devenant un État souverain indépendant**. La République de Slovénie entre dans l'Union européenne et l'OTAN en 2004. En 2007, le pays devient le premier ancien pays communiste à intégrer la zone euro.



**Membre de l'Union européenne, de la zone euro et de l'espace Schengen, la Slovénie a achevé avec succès sa transition économique.** Elle constitue un **marché ouvert**, les opérateurs économiques ayant eu de longue date l'habitude de commercer avec les pays d'Europe occidentale, surtout l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, ses trois principaux partenaires. Plus de **50% du PIB dépend des exportations vers l'Union européenne**, en particulier des **produits industriels** provenant des secteurs automobile, électronique, pharmaceutique et de l'électroménager. Son **tissu de PME performantes** est reconnu pour ses capacités d'innovation et de réactivité et son respect de l'environnement. **Plateforme entre l'Europe occidentale et la région du Sud-Est de l'Europe**, la Slovénie, dont le **revenu par habitant est quasiment à la moyenne de l'UE**, est le second pays étranger investisseur dans les Balkans. La Slovénie a engagé un **ensemble de privatisations** (dans les secteurs de la banque, du tourisme et des infrastructures). Après une **brutale récession en 2008** qui a entraîné une contraction du PIB de 10%, **l'économie slovène a enregistré un net rebond à partir de 2014**, qui s'est poursuivi depuis (4,5 % de croissance en 2018). Ces évolutions favorables ont facilité la consolidation budgétaire et contribué à la révision à la hausse de la notation de la dette souveraine de la Slovénie. Le **chômage a également largement diminué ces dernières années**, atteignant en 2018 son niveau le plus bas depuis la crise économique (5,1 %).

La France et la Slovénie **entretiennent une relation solide**. Le **souvenir** de l'époque des Provinces Illyriennes (Ilirske province, 1809-1813), où **l'Empire napoléonien a introduit le Code civil, développé l'instruction publique et fait de la langue slovène le véhicule de l'enseignement**, demeure **présent**. Le **partenariat stratégique signé en 2011**, décliné en plusieurs plans d'action triennaux, dont le renouvellement a eu lieu le 2 juillet 2019, a marqué un **nouveau départ de notre relation bilatérale**. Notre coopération politique, économique ou culturelle, au niveau bilatéral, européen et multilatéral, est appelée à s'intensifier dans la perspective des présidences française et slovène du Conseil de l'Union européenne en 2021-2022.

En 2018, la France était le **5e partenaire commercial** de la Slovénie et son **8e investisseur étranger**. Le **noyau de la présence économique française** s'est constitué avant l'adhésion de la Slovénie à l'Union européenne en 2004. La **filiale automobile concentre près de 51 % des échanges**. Les **sociétés françaises** disposent de **61 filiales**.

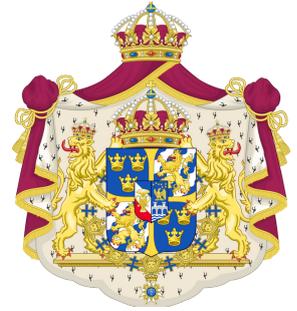
La Slovénie développe **une politique culturelle ambitieuse**. La France a été l'un des partenaires les plus actifs dans la célébration des grands événements qui ont marqué la vie culturelle de la Slovénie, l'année mondiale du Livre à Ljubljana en 2010-2011 et Maribor, capitale européenne de la culture en 2012. La France **est un partenaire scientifique de premier ordre de la Slovénie**. Pour l'année universitaire 2018-2019, la **France représente la 9ème destination des jeunes Slovènes étudiant à l'étranger** (90 étudiants slovènes en France) tandis que **219 étudiants français ont choisi la Slovénie**, soit le 5ème contingent d'étudiants étrangers dans le pays. Il existe **213 accords bilatéraux entre les universités slovènes et des établissements d'enseignement supérieur français**. La création en décembre 2016 de France Alumni Slovénie a contribué au renforcement des échanges.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté slovène en France est estimée à 20 000 personnes** tandis que la **communauté française en Slovénie** est de **682 inscrits au registre des Français** établis hors de France au 31 décembre 2019.



# Suède

Royaume de Suède



**Nature du régime :** Monarchie constitutionnelle

**Chef de l'État :** Roi Carl XVI Gustaf depuis le 15 septembre 1973

**Chef du gouvernement :** Stefan Löfven (social-démocrate) depuis le 3 octobre 2014



**Superficie :** 450 295 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Stockholm (975 904 habitants)

**Villes principales :** Göteborg, Malmö, Uppsala, Linköping

**Langue officielle :** Suédois

**Monnaie :** Couronne suédoise, 1 euro = 10,14 SEK

**Fête nationale :** se tient le 6 juin, commémorant l'élection de Gustave Ier Vasa en tant que roi de Suède et fin de l'Union de Kalmar en 1523



**Population (2020) :** 10 348 730 habitants

**Espérance de vie (2019) :** 81,3 ans (hommes) et 84,7 (femmes)

**Croissance démographique (2018) :** 1,16 %

**Taux d'alphabétisation :** 100 %

**Religions :** Église de Suède (évangéliques luthériens) : 58 % ; musulmans : 1,5 % ; chrétiens orthodoxes : 1,4 % ; catholiques : 1,2 %

Les **peuples germaniques** ont habité la Suède **depuis la préhistoire**, émergeant dans l'histoire comme les Geats (suédois Götar) et les Suédois (Svear) et constituant les peuples de la mer connus sous le nom de Norsemen. Un **État suédois indépendant** est apparu au début du **XIIe siècle**. Après que la **peste noire au milieu du XIVe siècle** ait tué environ un tiers de la population scandinave, la **Ligue hanséatique a menacé la culture, les finances et les langues de la Scandinavie**. Cela a **conduit** à la formation de l'**Union scandinave de Kalmar** en 1397, que la Suède quitta en 1523. Lorsque la Suède fut impliquée dans la **guerre de Trente Ans** du côté réformiste, une **expansion de ses territoires** commença et finalement l'**Empire suédois** fut formé. Cela devint l'une des **grandes puissances d'Europe jusqu'au début du XVIIIe siècle**. Les territoires suédois en dehors de la péninsule scandinave ont été progressivement perdus au cours des XVIIIe et XIXe siècles, se terminant par l'annexion de l'actuelle Finlande par la Russie en 1809. **La dernière guerre dans laquelle la Suède a été directement impliquée remonte à 1814**, lorsque la **Norvège a été militairement contrainte à union personnelle, qui a dissous pacifiquement en 1905**. Depuis lors, la **Suède est en paix**, maintenant une politique officielle de neutralité dans les affaires étrangères. En 2014, la Suède a célébré **200 ans de paix**, battant même le record de paix de la Suisse. La Suède était formellement neutre pendant les deux guerres mondiales et la guerre froide, bien que la Suède ait depuis 2009 **ouvertement évolué vers la coopération avec l'OTAN**.



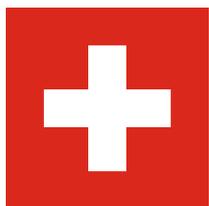
La Suède **est le 1er pays nordique par la taille de son économie** (PIB de 471 Mds d'euros en 2019, pour une population qui a dépassé les 10 millions d'habitants en janvier 2017), et **l'un des pays de l'Union européenne les plus dynamiques** avec une croissance moyenne de 3 % entre 2014 et 2018, bien que celle-ci ait depuis été freinée. Malgré ce ralentissement économique, la Suède continuait **avant la crise sanitaire à afficher des indicateurs très positifs**, notamment sur le marché du travail, puisque le chômage avait atteint en 2018 l'un de ses niveaux les plus bas depuis 10 ans, en s'établissant à 6,3 %. La **dette publique** était, elle, passée **en dessous du seuil de 40 %** du PIB en 2018 et s'est établie en 2019 à 35,1 % du PIB. Le pays **jouit d'un appareil productif très compétitif**, conjuguant une base industrielle ancienne, construite autour des matières premières et de l'industrie, et **une présence de premier plan dans les secteurs des NTIC**, des sciences de la vie, des technologies vertes et des industries créatives. **L'Union européenne**, dont elle est membre depuis 1995, **demeure son premier marché** (59 % des exports et 70 % des imports, Royaume-Uni inclus) mais elle **développe rapidement ses échanges avec les nouvelles zones de croissance**, notamment en Asie. Ses **multinationales disposent d'une force de frappe mondiale** et tirent l'économie suédoise par leurs exportations mais aussi par les dépenses de recherche et développement qu'elles consentent sur le territoire national. **L'écosystème de l'innovation** joue en effet un rôle non négligeable dans la **croissance suédoise**, et la visibilité de ses acteurs majeurs (Spotify, Mojang, King, iZettle et Klarna) confère parfois à Stockholm le titre de « **Silicon Valley d'Europe** ».



Notre **relation bilatérale a regagné en densité**, les priorités du gouvernement suédois favorisent notre rapprochement. Le président de la République, Emmanuel Macron, et le Premier ministre suédois ont signé un **partenariat franco-suédois pour l'innovation et les solutions vertes**, à Göteborg le 17 novembre **2017**, qui a contribué à structurer un agenda politique bilatéral positif.

La **coopération universitaire** entre la France et la Suède est particulièrement **dynamique**, puisque la France se place au **6e rang des pays d'accueil des étudiants suédois**, derrière les pays anglo-saxons, l'Allemagne et l'Espagne, mais reste néanmoins la **première destination des étudiants suédois du programme Erasmus +**. La Suède fait également **preuve d'un intérêt marqué pour notre langue**, en témoigne le succès rencontré par les Franska Skolan de Göteborg et Stockholm, à travers les enseignements de culture française et de français langue étrangère (FLE), ainsi que le **développement de classes bilingues**, qui ont permis à la Franska Skolan de Stockholm de se voir décernée par la France en 2016 le label d'excellence FrancEducation. Sur le plan culturel, **les artistes français sont régulièrement présentés dans les galeries et lieux d'exposition du pays**. Des manifestations telles que les journées du patrimoine ou la fête de la musique (« Make Musik STHLM »), organisées conjointement par l'Institut français de Suède et la municipalité de Stockholm, rencontrent un franc succès. **Le cinéma français est particulièrement présent** dans le pays, à travers diverses manifestations telles que le **Festival du Film français** (Franska Filmfestivalen) développé par l'Institut français en partenariat avec la municipalité de Stockholm, ou encore le **Festival du Film français d'Uppsala** (Uppsala Franska Filmfestival), créé en 2011 à l'occasion du 120e anniversaire de l'Alliance française d'Uppsala. La Suède **accueille chaque année un grand nombre d'écrivains français et francophones** ce qui a conduit, en moins de dix ans, à plus de 750 traductions d'ouvrages littéraires.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté suédoise en France est de 8 066 recensés**, mais on estime à environ 20 000 personnes tandis que la **communauté française est de 8 670 inscrits en 2020**.



# Suisse

Confédération suisse



**Nature du régime :** État fédéral – démocratie semi-directe

**Chef de l'État :** Conseil fédéral, Guy Parmelin, Ignazio Cassis, Alain Berset, Viola Amherd, Karin Keller-Sutter, Ueli Maurer, Simonetta Sommaruga



**Superficie :** 41 285 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Berne (127 500 habitants)

**Villes principales** (source : Office fédéral de la statistique) :  
En milliers d'habitants fin 2016 : Zurich (402,8), Genève (199),  
Bâle (171), Lausanne (137,8)

**Langues officielles :** allemand, français, italien, romanche

**Monnaie :** franc suisse, 1 euro = 1,08 CHF

**Fête nationale :** se tient le 1er août, commémorant le Pacte fédéral de 1291



**Population** (source : Office fédéral de la statistique) : 8,448 millions d'habitants

**Espérance de vie** (2016) : 81,5 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes

**Croissance démographique** (2016) : 1 %

**Taux d'alphabétisation :** 99,6 %

**Religions :** catholiques (38,2%), protestants (26,9%), autres communautés chrétiennes (5,7%), communautés juives (0,3%), communautés islamiques (4,9%), autres (23,8%)

La **création de l'ancienne Confédération suisse** remonte à la fin de la **période médiévale**, résultant d'une **série de succès militaires contre l'Autriche et la Bourgogne**. L'**indépendance** de la Suisse vis-à-vis du Saint Empire romain a été officiellement **reconnue** dans la **Paix de Westphalie en 1648**. La **Charte fédérale de 1291** est considérée comme le **document fondateur de la Suisse** célébrée le jour de la fête nationale suisse. Depuis la **Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle**, la Suisse a maintenu une **politique forte de neutralité armée** ; il n'a **pas combattu de guerre internationale depuis 1815** et n'a rejoint les Nations Unies qu'en 2002. Néanmoins, il mène une politique étrangère active et participe fréquemment aux processus de consolidation de la paix dans le monde. La Suisse est le **berceau de la Croix-Rouge**, l'une des organisations humanitaires les plus anciennes et les plus connues au monde, et abrite de nombreuses organisations internationales, y compris l'**Office des Nations Unies à Genève**, qui est son deuxième plus grand au monde. Il est membre fondateur de l'**Association européenne de libre-échange**, mais notamment ne fait pas partie de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la zone euro. Cependant, elle participe à l'espace Schengen et au marché unique européen par le biais de traités bilatéraux.



La Suisse **jouit d'un PIB égal à un quart de celui de la France** pour une **population de seulement 8,45 millions d'habitants**. Ce succès économique s'appuie sur une **balance commerciale excédentaire** due aux performances de quelques secteurs industriels clefs (industrie pharmaceutique, horlogerie, industrie des machines et électronique...). L'**industrie suisse** (hors construction), qui représente **20,3 % du PIB suisse**, est très **performante** à l'exportation selon un modèle proche du « **modèle allemand** » : **positionnement sur des produits à forte valeur ajoutée** et image de qualité, ainsi que des marchés de niche ; **importantes capacités d'innovation** (l'investissement en R&D, dont 71 % est réalisé par le secteur privé, représente 3,4 % du PIB) ; et un **réseau très dense de PME tournées vers l'extérieur** (12,3 % d'entre elles exportent contre 4,6 % en France). La Suisse est un **pays de référence** pour les **politiques publiques**, en **matière d'incitation à l'innovation** (n°1 de divers classements internationaux et européens) et de **bonne utilisation des deniers publics** (faible interventionnisme tout en assurant un financement stable et pérenne des dépenses prioritaires comme les infrastructures de transport). La Suisse **présente un excédent de la balance des paiements courants très important** (9,8 % du PIB en 2017) et une **position extérieure nette particulièrement créditrice** (égale à 127 % du PIB). Cependant, depuis 2008, la productivité de l'économie suisse progresse nettement moins rapidement que les salaires. **L'OCDE recommande** à la Suisse de **mener des réformes structurelles**, en **s'ouvrant davantage à la concurrence** (télécommunications, énergie, transports), en **réduisant les entraves aux échanges**, notamment agricoles, et en **accroissant la participation des femmes au marché du travail**.



**Les échanges commerciaux** (de marchandises) entre la France et la Suisse **s'établissent à 30,3 Mds EUR** en 2017 ; les **exportations françaises connaissent une légère augmentation** (+ 2,7 %) pour atteindre 15,7 Mds EUR. En 2017, la Suisse est restée notre **9<sup>e</sup> client et notre 9<sup>e</sup> fournisseur**. Elle représente 3,4 % du total des exportations françaises et 2,7 % du total des importations françaises.

Notre **coopération** avec la Suisse s'insère dans un **contexte particulier** : la **sphère culturelle, éducative, scientifique et universitaire** est largement entre les  **mains des 26 cantons** qui détiennent un rôle prédominant en termes de compétences et de financement, et des villes (50 % des financements dans le domaine de la culture) et le secteur privé (71 % de la RD). Alors que la **Suisse constitue un marché d'importance pour nos industries culturelles et créatives** (cinéma, livre, art notamment), l'action du poste vient en **soutien de nombreuses institutions culturelles et festivals** qui **promouvent la création française**. La **perte de vitesse du français en Suisse alémanique**, bien qu'elle constitue une des langues nationales, **justifie par ailleurs le développement de nombreuses actions en direction des milieux scolaires et universitaires** (diffusion de la plate-forme culturethèque, constitution d'un réseau LabelFranceEducation, etc.). La constitution d'un réseau de partenaires au-delà des **7 Alliances françaises non conventionnées de Suisse** a également pour objectif de **renouveler nos publics**. La Suisse est **devenue membre à part entière de la Francophonie au sommet de Dakar, en 1989**, avant de rejoindre l'Agence universitaire de la Francophonie en 1996. Elle apporte également son soutien à l'**Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les conflits armés** (ALIPH), fruit d'une initiative franco-émirienne qui s'est matérialisée par la création, en mars 2017, d'une fondation de droit privé basée à Genève, bénéficiant du statut d'organisation internationale.

Selon le Ministre des Affaires étrangères, la **communauté suisse en France est de 200.730 Suisses** inscrits sur les listes consulaires en France dont 82,9 % de binationaux et **187.000 nationaux sont inscrits au registre des Français de l'étranger**.



# Tchéquie

République tchèque



**Nature du régime :** république parlementaire bicamérale

**Président de la République :** M. Miloš Zeman (2013 et 2018)

**Premier ministre :** M. Andrej Babiš (2018)



**Superficie :** 78 866 km<sup>2</sup>

**Capitale (2019) :** Prague (1,309 million d'habitants)

**Villes principales :** Brno, Ostrava, Plzeň

**Langue officielle :** tchèque

**Monnaie :** couronne tchèque, 1 euro = 25,92 CZK

**Fête nationale :** se tient le 28 octobre, commémorant la création de la Tchécoslovaquie en 1918



**Population (2017) :** 10 578 820 habitants

**Espérance de vie (2017) :** 75,9 ans (hommes) ; 81,6 ans (femmes)

**Croissance démographique (2017) :** + 0,2 %

**Taux d'alphabétisation :** 99 %

**Religions :** pas de religion officielle

Le **duché de Bohême** sous la Grande Moravie en **1002** a été **officiellement reconnu comme un État impérial du Saint Empire romain** et est devenu un **royaume** en **1198**. Suite à la **bataille de Mohács en 1526**, toute la couronne de Bohême a été progressivement **intégrée dans la monarchie des Habsbourg**. La **révolte protestante de Bohême a conduit à la guerre de trente ans**. Après la bataille de la Montagne Blanche, les Habsbourg ont consolidé leur domination. Avec la **dissolution du Saint Empire en 1806**, les terres de la Couronne sont **devenues une partie de l'Empire autrichien**. Au **XIXe siècle**, les **terres tchèques sont devenues plus industrialisées**, devenant **une partie de la Première République tchécoslovaque** après l'effondrement de l'Autriche-Hongrie après la **Première Guerre mondiale**. Après l'**accord de Munich en 1938**, l'**Allemagne nazie** a systématiquement pris le **contrôle des terres tchèques**. La **Tchécoslovaquie a été restaurée en 1945 jusqu'au 1er janvier 1993**, date à laquelle elle a été **dissoute** et ses **États constituants sont devenus les États indépendants de la République tchèque et de la Slovaquie**.



Avec **2,6% de croissance** en glissement annuel au 1er trimestre 2019 et une **situation de plein emploi** (taux de chômage de 2,2 %), l'économie tchèque **connaît actuellement une stabilisation après plusieurs années dynamiques**. Les **finances publiques sont saines** et le **secteur industriel (38 % du PIB)** est **compétitif** et fortement **intégré** aux chaînes de sous-traitance de l'**appareil productif allemand** (secteur automobile, construction mécanique). Alors que la République tchèque est l'un des principaux bénéficiaires de la politique régionale de l'Union européenne, elle **souffre de l'insuffisance des investissements publics**, en raison de nombreuses irrégularités dans la gestion des fonds structurels et d'un taux d'absorption parmi les plus bas d'Europe. La **stratégie nationale pour l'innovation 2019-2030** récemment adoptée pour préparer la montée en gamme de l'économie tchèque **prévoit d'augmenter le financement de la R&D pour atteindre 2 % du PIB en 2020 et 3 % en 2030** (contre 1,1 % du PIB en 2000 et 1,8 % du PIB en 2016). Cette **stratégie prévoit notamment une spécialisation dans le secteur de l'intelligence artificielle**. La République tchèque devra en outre mener à bien sa nécessaire transition énergétique, le charbon conservant encore la première place dans son bouquet énergétique.



La **relation franco-tchèque** s'inscrit dans le **cadre de l'Union européenne**. Notre **coopération bilatérale est encadrée par un accord de partenariat stratégique**, signé en **2008**, dont le nouveau plan d'action 2018-2022 a été signé à l'Élysée entre le Président de la République et le Premier ministre tchèque Andrej Babiš dans le cadre des commémorations du centenaire de la création de l'armée tchécoslovaque, qui ont eu lieu à Darney dans les Vosges le 30 juin 2018.

La **France est l'un des principaux investisseurs en République tchèque**, avec **500 entreprises et 100 000 emplois** avec un stock cumulé d'IDE de 8 milliards d'euros en 2017 et son cinquième partenaire commercial (10 milliards d'euros d'échanges en 2017). Cette **relation demeure néanmoins structurellement déficitaire** (2 milliards d'euros en 2017) **en raison de l'importance des investissements français et de la forte industrialisation de l'économie tchèque**.

Le **réseau culturel français** en République tchèque se compose de l'**Institut français de Prague**, de **six Alliances françaises** en région (Brno, České Budějovice, Liberec, Ostrava, Pardubice, Plzeň) et du **Lycée français de Prague** (806 élèves en 2016). La coopération universitaire et de recherche bénéficie de la relance des activités du **Centre français de recherches en sciences sociales (CEFRES)** qui s'est installé en 2015 dans les locaux de l'Académie des sciences de République tchèque, avec le soutien de l'Université Charles de Prague et du CNRS. **C'est sur le sol français qu'est née la Première république tchécoslovaque** : le 30 juin **1918**, le **Président Poincaré** remettait à **6 000 légionnaires tchèques et slovaques**, à Darney dans les Vosges, le **drapeau de la nouvelle Tchécoslovaquie**. Le **15 octobre suivant, la France reconnaissait le gouvernement provisoire tchécoslovaque, installé à Paris**, rue Bonaparte. En présence de la ministre des armées, Mme Florence Parly, M. Andrej Babiš, Premier ministre tchèque, et M. Peter Pellegrini, Premier Ministre slovaque, se sont recueillis le 30 juin 1918 à Darney (Vosges) à l'occasion du centenaire de la création des Légions tchécoslovaques.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté tchèque en France est d'environ 15 000 personnes** tandis que la **communauté française est de 4 553 inscrits** en avril 2017.



# Ukraine

Oukraïna



**Nature du régime :** République parlementaire

**Chef de l'Etat :** Volodymyr Zelensky depuis le 20 mai 2019 (né le 25/01/78)



**Superficie :** 603 700 km<sup>2</sup>.

**Capitale (2017) :** Kiev (2,884 millions d'habitants)

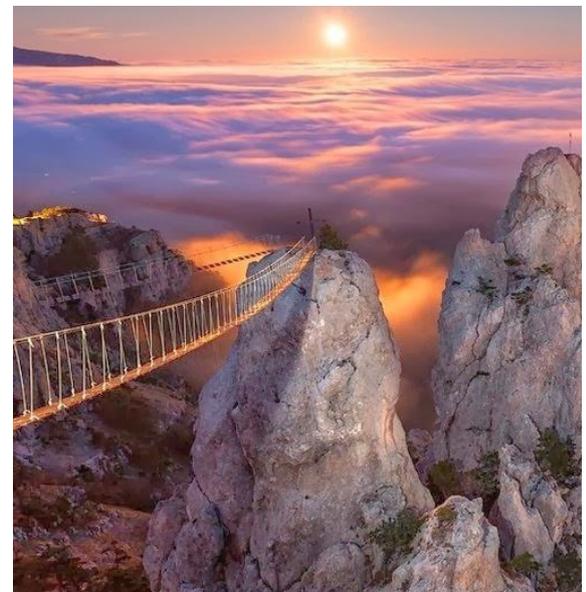
**Villes principales :** Kharkiv, Dnipro, Odessa, Donetsk, Lviv.

**Langue officielle :** ukrainien

**Langue courante :** le russe est couramment parlé à Kiev est dans les régions de l'Est et du Sud.

Monnaie : Hryvnia, 1 euro = 33,37 UAH

**Fête nationale :** se tient le 24 août, commémorant l'indépendance vis-à-vis de l'URSS obtenu en 1991



**Population (2018) :** 44 millions d'habitants

**Espérance de vie (2020, worldpopulationreview) :** 72,1 ans (femmes : 76,9 ans ; hommes : 67,1 ans).

**Croissance démographique annuelle moyenne (2019, PNUD) :** - 0,5 %.

**Taux d'alphabétisation :** 99,8 %.

**Religions :** environ 65% de chrétiens orthodoxes, environ 6,5% de gréco-catholiques

Le territoire de l'Ukraine moderne est **habité depuis 32 000 ans avant J.-C.** Au **Moyen Âge**, la région était un **centre clé de la culture slave orientale**, le **puissant État de Kievan Rus formant la base de l'identité ukrainienne**. Après sa **fragmentation au XIII<sup>e</sup> siècle**, le territoire a été **contesté, gouverné et divisé par diverses puissances**, dont le Commonwealth polono-lituanien, l'Autriche-Hongrie, l'Empire ottoman et la Russie. Une république cosaque a émergé et a prospéré au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais son territoire a finalement été divisé entre la Pologne et l'Empire russe. Au lendemain de la **Révolution russe**, un **mouvement national ukrainien pour l'autodétermination** a vu le **jour** et la **République populaire ukrainienne** internationalement reconnue a été **déclarée** le 23 juin **1917**. Après la **Seconde Guerre mondiale**, la **partie occidentale de l'Ukraine a fusionné avec la République socialiste soviétique d'Ukraine**, et le tout le pays est devenu une partie de l'Union soviétique. L'Ukraine a obtenu son **indépendance** en 1991, après la dissolution de l'Union soviétique. Après son **indépendance**, l'Ukraine s'est déclarée un **État neutre** ; il a formé un **partenariat militaire limité avec la Russie** et d'autres pays de la CEI tout en **établissant également un partenariat avec l'OTAN en 1994**. En **2013**, après que le **gouvernement du président Viktor Ianoukovitch eut décidé de suspendre l'accord d'association Ukraine-Union européenne** et de rechercher un **rapprochement économique** les liens avec la **Russie**, une **vague de manifestations et de protestations de plusieurs mois connue sous le nom d'Euromaïdan a commencé**, qui s'est ensuite **transformée en révolution ukrainienne de 2014**, cela a conduit au renversement de Ianoukovitch et à la mise en place d'un nouveau gouvernement. Ces événements ont servi de **toile de fond à l'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014** et à la **guerre du Donbass en avril 2014**. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Ukraine a appliqué le volet économique de la zone de libre-échange approfondi et complet avec l'Union européenne.



L'Ukraine **bénéficie d'une situation géographique enviable** (route de transit, terres fertiles, proximité de l'Europe) et **d'une main d'œuvre qualifiée**. Après **une forte récession à la suite de l'annexion de la Crimée et de la déstabilisation du Donbass** (-7% en 2014 puis de 9,8% en 2015), les **indicateurs économiques sont redevenus positifs** à partir de 2016, se confirmant en 2017 et 2018. Avec un PIB de 150 Mds \$ en 2019 (hors Crimée), l'Ukraine a atteint une croissance annuelle de 3,1% en 2019 selon le FMI et la Banque centrale. Le **taux de chômage est en baisse** (7,3% en décembre 2019, contre 8% un an plus tôt), tandis que **près de 3,2 millions d'Ukrainiens travaillent de façon permanente à l'étranger**, le **pays recevant d'importants transferts de la part des migrants** (transferts en hausse de 7,3% entre janvier et septembre 2019, et représentant environ 12% du PIB en 2019). L'Ukraine **a bénéficié d'une importante aide financière du FMI depuis 2014** (4,6 Mds \$ versés en 2014, puis 8,4 Mds \$ décaissés de 2015 à 2019). En mai **2020**, dans le cadre d'un **plan de lutte contre les conséquences économiques de l'épidémie de COVID-19**, le **FMI a validé un programme d'aide de 5 Mds\$** en plusieurs versements. Comme le reste de l'Europe, la **situation économique de l'Ukraine a été vivement affectée par l'épidémie de COVID-19**. D'après la Banque nationale d'Ukraine, **son PIB devrait se contracter de 4,8% en 2020**. **Entre mai et juillet 2020, la production a chuté d'environ 9 %** par rapport à la même période en 2019, en raison notamment d'un **effondrement de la production agricole** (-40% en juin). L'inflation devrait en revanche rester en dessous de 5% et le **gouvernement table sur une croissance annuelle moyenne d'environ 4,5% entre 2021 et 2023**, une projection qui reste largement tributaire d'un endiguement de l'épidémie.

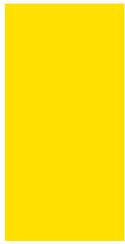


Les **relations bilatérales** entre la France et l'Ukraine sont dominées par l'**engagement diplomatique de la France dans le Format de Normandie pour la résolution de la crise dans l'Est de l'Ukraine**. En 2017, la France et l'Ukraine ont fêté le 25<sup>ème</sup> anniversaire de leurs relations diplomatiques. Depuis **2014**, les **relations bilatérales sont de plus en plus dynamiques**, marquées notamment par des projets économiques structurants.

En **2019**, les **échanges bilatéraux ont pour la première fois dépassé leur niveau d'avant la crise de 2014** : le total des échanges commerciaux entre la France et l'Ukraine atteint 1,8 Md€ en 2019, en forte augmentation par rapport à 2018 (1,5 Md€). Par rapport à 2018, l'excédent commercial progresse nettement sur l'exercice 2019 et s'établit à 342 M€ (contre 243 M€ en 2018), soit le niveau le plus élevé depuis 2012 (511,8 M€). La France est le **10<sup>ème</sup> fournisseur mondial de l'Ukraine** et enregistre une part de marché de 2,6 % en 2018, en hausse par rapport à son niveau d'avant crise (2,2% en 2013). Parmi les pays de l'UE, la France est le **5<sup>ème</sup> fournisseur de l'Ukraine**, derrière l'Allemagne (1<sup>er</sup> fournisseur européen, 10,4% de part de marché au global) et la Pologne (6,3%). La France serait actuellement le **5<sup>ème</sup> investisseur étranger en Ukraine**, avec presque 5% du stock d'IDE. Près de **160 entreprises françaises sont aujourd'hui implantées** en Ukraine et emploient **25 000 à 30 000 personnes**, faisant de la France le premier employeur international en Ukraine (source OCDE).

L'Ukraine **est un partenaire prioritaire de l'UE dans le cadre de la Politique européenne de voisinage et du Partenariat oriental lancé au sommet de Prague en 2009**. L'UE est dorénavant le premier partenaire commercial de l'Ukraine. Le **changement de pouvoir à Kiev en février 2014** a conduit à une **réactivation rapide de la relation UE-Ukraine**. L'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne, signé en 2014, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'Union européenne a levé le régime de visa pour les courts séjours avec l'Ukraine le 11 juin 2017.

Selon le Ministère des Affaires étrangères, la **communauté française en Ukraine est de 850 personnes** inscrites au registre. On **ne peut avoir le nombre d'ukrainiens en France**, mais il faut savoir que de nombreux Ukrainiens sont arrivés en France depuis 2014, et que la **Pologne compte une communauté de plus d'un millions d'ukrainiens**.



# Vatican

## Saint-Siège



**Nature du régime :** la Papauté est une monarchie absolue élective et de droit divin

**Chef de l'État :** François (Jorge Mario Bergoglio)



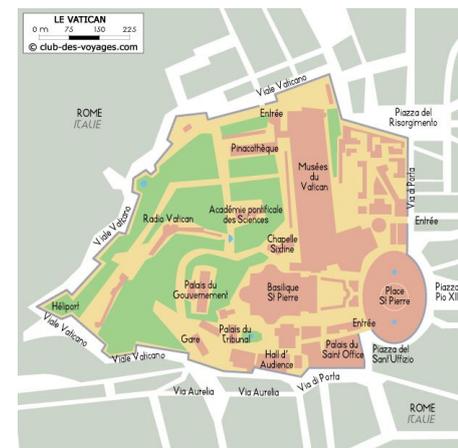
**Superficie :** 0,44 km<sup>2</sup> (le plus petit État souverain au monde)

**Capitale :** Cité du Vatican. Le Saint-Siège, en tant qu'ensemble des organismes du gouvernement central de l'Église catholique, est un sujet de droit international sui generis. L'État de la Cité du Vatican est un État établi par les accords du Latran de 1929 qui sert de support territorial au Saint-Siège. Selon les organisations internationales, c'est tantôt le Saint-Siège tantôt l'État de la Cité du Vatican qui en est membre ou y est observateur.

**Langues officielles :** italien, latin (langue officielle de l'Église catholique et langue juridique du Vatican), français (langue diplomatique) et allemand (langue de l'armée du Vatican, la garde suisse)

**Monnaie :** euroDate commémorative qui vaut

**fête nationale :** 13 mars (jour anniversaire de l'élection du Pape François) L'État de la Cité du Vatican est le plus petit État indépendant du monde tant par le nombre d'habitants que par son étendue territoriale. La juridiction vaticane couvre non seulement le territoire de l'État lui-même, mais s'étend également à d'autres quartiers dans et en-dehors de Rome, qui jouissent de l'extraterritorialité.



**Population (2019) :** 825

**Espérance de vie :** 77,50 ans

**Croissance démographique :** -0,80 % / an

**Religions :** 100 % catholiques

Pour succéder à Benoît XVI, les **115 cardinaux électeurs** réunis en conclave ont élu le 13 mars **2013** le **cardinal argentin Jorge Mario Bergoglio** qui est ainsi devenu, après cinq tours de scrutin, le **266e souverain pontife**. En sa qualité d'**archevêque de Buenos Aires**, il s'était **distingué** par son **dialogue avec le judaïsme**, mais aussi pour **son souci des pauvres** et de ce qu'il nomme les « **périphéries** ». Ayant choisi le prénom de François, par référence à **Saint François d'Assise**, il est le **premier pape non européen depuis plus de 1 200 ans**, le **premier pape latino-américain** et le **premier jésuite à accéder au pontificat**. Dès le début de son pontificat, le Pape François a **connu une très forte popularité dans l'opinion internationale**, comme l'ont montré les succès des Journées mondiales de la Jeunesse organisées au Brésil en 2013 et en Pologne en 2016 mais aussi le nombre d'abonnés à son compte twitter (plus de 40 millions). L'action du Pape François **s'organise autour de deux grands axes** : **redonner à l'Église catholique un nouvel élan missionnaire dans le contexte de la mondialisation et de sociétés en pleine évolution ; mettre en œuvre la réforme des structures de l'Église.**



La **diplomatie pontificale** est l'une des **plus anciennes et des plus expérimentées du monde**. Entretien des **relations diplomatiques avec 180 États**, le Saint-Siège est un **acteur à part entière des relations internationales**. La diplomatie vaticane, qui **utilise le français**, est constituée d'un **appareil proprement diplomatique réduit** (40 personnes à la deuxième section de la secrétairerie d'État) mais **dispose à travers les évêques** (4500 dans le monde), **les églises et communautés locales, les congrégations religieuses, les ONG catholiques** (Caritas notamment) **et la communauté de Sant'Egidio, de relais d'information et d'action sans équivalent, y compris dans les pays en crise et dans les zones rurales**. Le **Cardinal Pietro Parolin**, qui dirige la **secrétairerie d'État** sous l'autorité du Saint-Père, **fait figure de chef du gouvernement et dirige l'appareil diplomatique**. Le Saint-Siège est **actif dans les enceintes multilatérales**, en tant que membre de l'OSCE, de l'agence internationale pour l'énergie atomique et de l'organisation mondiale du tourisme, observateur permanent à l'ONU, à l'UNESCO et à l'OMC. Son statut d'observateur permanent aux Nations unies depuis 1964 lui permet de promouvoir ses positions en faveur de la paix, du dialogue international, interculturel et interreligieux, tout en préservant sa neutralité sur des questions plus politiques ou dans les conflits entre États. Le Saint-Siège a toutefois voté pour la première fois le 7 juillet **2017** en **faveur du Traité d'interdiction des armes nucléaires**. La diplomatie vaticane connaît un **renouveau avec le pontificat de François** et est **redevvenue très active en particulier sur les dossiers liés au Moyen-Orient** (Syrie, Irak, chrétiens d'Orient, processus de paix au Proche-Orient), à **l'Afrique** (RCA, RDC, Congo, Soudan du Sud, Sahel, Burundi), à **l'Amérique centrale et du Sud** (Cuba, Colombie, Venezuela, Nicaragua), mais aussi à **l'Asie** (Corée, Birmanie), à la **préservation de la planète**, et sur les **questions de société** (sort des migrants, thématique de l'exclusion et des périphéries, pauvreté).



La France et le Saint-Siège **entretiennent des relations anciennes et confiantes**, caractérisées par une **large convergence de vues sur les objectifs de paix, de justice et de défense des droits de l'Homme**. Le Saint-Siège reconnaît la place importante de notre pays dans la communauté internationale. Nos **positions sur les questions internationales sont souvent très proches**, notamment sur certains enjeux globaux comme le changement climatique. Le traitement réservé par le Saint-Siège aux grandes personnalités du catholicisme français témoigne de l'intérêt des autorités vaticanes à l'égard de la France : proclamation de Sainte Thérèse de Lisieux comme 33e docteur de l'Église (1997), canonisation de la Bienheureuse Théodora Guerin (2006), de Marie-Eugénie de Jésus (2007), de Jeanne Jugan (2009) et de Jeanne-Emilie de Villeneuve (2015), béatification de Charles de Foucauld (2005), de Louis et Zélie Martin (2015), canonisations de Salomon Leclercq et Elisabeth de la Trinité (2016), Jean Lostau (2017). Le procès en béatification du Père Hamel a débuté en octobre 2016.

Les **chefs d'État français se rendent en général au Saint-Siège peu après leur entrée en fonctions**, pour **prendre possession de leur stalle de premier et unique chanoine de la basilique Saint Jean de Latran**. Faveur obtenu par le baptême d'Henri IV en 1593. D'ailleurs, tous les 15 décembre, une messe pour la fête est célébrée, et le chef peut se ramener dans la basilique à cheval. Nicolas Sarkozy s'est rendu deux fois au Vatican au cours de son quinquennat (20 décembre 2007 et 8 octobre 2010). François Hollande s'est rendu pour la première fois au Saint-Siège le 24 janvier 2014 et a été reçu en audience privée par le Pape en août 2016 ainsi que la veille du soixantième anniversaire des Traités de Rome (mars 2017), avec l'ensemble de ses homologues européens. Emmanuel Macron a été reçu par le Pape François le 26 juin 2018.